

à propos

Avis à nos lecteurs

A notre grand regret, nous devons vous informer que l'Action sociale, Limitée a décidé d'arrêter la publication d'"à propos". La présente édition est donc la dernière que nous publions. Cette décision ne touche pas l'imprimerie et les librairies de l'Action, dont les activités continueront comme par le passé.

Malgré nos efforts et des débuts qui laissaient entrevoir un succès possible, "à propos" n'a pas réussi à s'imposer dans le très difficile marché concurrentiel de l'information. Notre tirage a connu une baisse marquée ces derniers temps, ce qui a eu pour effet d'entraîner une diminution sensible de nos revenus publicitaires. Enfin, une sérieuse étude du marché, à court et à long terme, est venue confirmer nos sombres intuitions.

Nous tenons à saluer avec gratitude la collaboration exceptionnelle de notre personnel. L'Action sociale, Limitée fera plus pour les employés affectés par cette fermeture que les minima prévus par la loi et les conventions collectives: en plus de les payer pendant les trois prochains mois, nous participerons avec vigueur, autant par notre présence que financièrement, aux travaux du comité de reclassement et de recyclage.

"à propos" a voulu être libre de toute attache. Au moment d'écrire ces dernières lignes, nous pouvons affirmer fièrement qu'il l'a toujours été.

Claude Royer,
Président et
Directeur général

Jean Pelletier,
Vice-président et
Editeur



Charmeur de serpents !

Quel Québécois oserait mettre la tête d'un serpent venimeux dans sa bouche? Pas beaucoup, j'en suis assuré. C'est pourtant ce qu'a fait ce Camerounais hier midi au Jardin Grande-Allée. — Nouvelles sur la Superfranco-fête en page 3.
(photo Michel St-Pierre)

A la chefferie du PC
**Wagner en
tête de liste**

— page 7

30

mini-loto



28 Séries émises
90,000 chacune

TIRAGE 20
VENDREDI
16 août 1974

71898
1898
898

Possibilité de
28 gagnants de \$5,000.
224 gagnants de \$500.
2268 gagnants de \$100.

**LOTO
PERFECTA**

20e COURSE, 15 AOUT 1974

RÉSULTAT

ORDRE:	\$729.00	prix 182
DESORDRE:	\$ 31.70	3198

VENTES TOTALES : \$488,458.

A	B	C	D
6	9	7	3

METÉO

Prévision pour la région de Québec pour aujourd'hui et demain:
 Québec: Ensoleillé avec des passages nuageux et risque d'orage en fin d'après-midi.
 Maximum: 80
 Demain: Généralement ensoleillé.

MONTREAL PC — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal pour samedi avec un aperçu pour dimanche. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Laurentides, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: Ensoleillé avec des passages nuageux et risque d'orage en fin d'après-midi et en soirée. Minimum 50 à 55 10 à 13. Maximum près de 80 27.

Dimanche: Généralement ensoleillé.

Régions de Chibougamau de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue, Nuageux avec éclaircies. Quelques averses risque d'orage. Minimum près de 55 13. Maximum près de 75 24. Dimanche: Beau.

Régions de la Haute-Montée: Ensoleillé avec de la pluie, du Saguenay et du Lac des passages nuageux et un risque d'orage en fin d'après-midi et en soirée. Minimum près de 50 10. Maximum près de 75 24. Dimanche: Beau.

Régions de Saint-Jules, de Baie-Comeau, de la Gaspésie et de Rimouski: Généralement ensoleillé. Possibilité d'une averse en fin d'après-midi et en soirée. Minimum près de 45 7. Maximum 70 à 75 21 à 24. Dimanche: Ensoleillé.

SOLEIL

Samedi, 17 août:
 Lever: 04h45
 Coucher: 18h52

Dimanche, 18 août:
 Lever: 04h46
 Coucher: 18h51

MARÉES

Samedi, 17 août
 BASSES
 0h30 et 13h25
 HAUTES
 5h30 et 18h05

Dimanche, 18 août
 BASSES
 1h30 et 14h15
 HAUTES
 6h20 et 18h50

SOMMAIRE

Affaires urbaines	2
Bandes dessinées	14
Cinéma	12
Décès	18
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12-13
Films à la TV	14
Finance	21-22-23
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-3-5
Les murs	11
Mot caché	15
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	8-9
Nouvelles nationales	7
Nouvelles provinciales	6
Patron	12
Petites annonces	19-20-24
Spectacles	15
Sports	25 à 31

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement
 No 0748

Le drame de la plage Germain

Gauthier formellement accusé de meurtre

Gaston Gauthier, âgé de 27 ans, domicilié au 562 ouest de la rue Saint-Vallier, Québec, a été formellement accusé, hier après-midi, du meurtre de René Monfette qui était domicilié au 524 de la deuxième rue, à Québec.

Au moment de sa comparution hier, devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour d'assises de la paix, tout cautionnement lui a été refusé.

Le crime avait été commis à la Plage Germain, du lac Saint-Joseph, le 13 juillet dernier.

L'enquête du coroner Fournier, du district judiciaire de Portneuf, a révélé que l'accusé Gauthier avait fait

feu en direction de la victime et que celle-ci avait été atteinte à la tête.

D'ailleurs, le Dr Richard Authier, le médecin-légiste, a déclaré que la victime Monfette avait succombé à des lésions cérébrales causées par le passage d'un projectile de calibre 22 ou d'un autre petit calibre.

La preuve s'était aussi levée sur le suspect à cette date, muni d'un revolver de calibre 22, d'une caisse de bière et de drogues.

Incident banal

Devant le coroner, le

frère de la victime Gilles Monfette, âgé de 21 ans, a admis qu'il avait jeté une bouteille vide qui avait atteint une jeune fille à la jambe, et que c'est de là qu'une altercation était née de l'incident banal en soi.

On sait le reste.

Il semble que la suite soit attribuable à la conduite d'écervelés plutôt qu'à l'oeuvre de criminels.

Quoi qu'il en soit, il appartiendra à la Cour des sessions de la paix de déterminer s'il y a matière à procès. L'enquête préliminaire a été fixée au 23 août pour la forme.

Les presses ont cessé de tourner...

par Donald Chorette

Le 17 août sera la date de la 334ème et dernière édition du journal "à propos". C'est ce qu'ont annoncé hier après-midi les propriétaires de l'Action Sociale Ltée à leurs 107 employés affectés par la fermeture de ce quotidien.

Tôt hier matin, les exécutifs des deux syndicats (atelier et rédaction) étaient convoqués pour 15h30 par M. Jean Pelletier et M. Claude Royer, qu'il y a moins d'un an, se portaient acquiesceurs de l'Action Sociale Ltée. Ils apprenaient par la même occasion que la direction rencontrerait tous les employés à 16h30.

Au cours de leur rencontre avec les exécutifs syndicaux, MM. Pelletier et Royer ont dressé un bilan de l'année écoulée et annoncé qu'ils avaient pris la décision de fermer le journal. Moins d'un an après, (ce quotidien fut lancé le 16 septembre 73), l'aventure de "à propos" était terminée.

MOTIFS

Rappelant que le tirage a considérablement baissé au cours des derniers mois, ils ont affirmé qu'il n'existe pas de marché actuellement pour un tel produit. Selon eux, une étude de marché devait

confirmer leurs craintes récemment et ce n'est qu'en fin de semaine dernière que la décision de fermer définitivement le journal aurait été arrêtée. "C'est sans issue" d'affirmer M. Royer. Peu après, ils communiquaient la décision à tous les employés.

RECLASSEMENT ET RECYCLAGE

Tel que prévu dans la convention collective, tous les employés régularisés recevront leurs salaires jusqu'au 16 novembre 1974 puisqu'ils seront considérés comme faisant partie du personnel de la compagnie jusqu'à cette date, à moins qu'ils ne remettent leur démission.

Signalons enfin qu'un comité de reclassement et de recyclage sera mis sur pied. Ce comité, sur lequel siègeront des représentants du syndicat, de l'employeur, des gouvernements provincial et fédéral, aura pour fonction de trouver des emplois aux syndiqués et, le cas échéant, d'organiser des cours de recyclage pour certains employés. Advenant que des employés ne soient pas recyclés le 16 novembre, l'employeur s'engage à verser leur salaire au comité pour une période de 7 semaines, soit jusqu'au 3 janvier 1975.

Les presses ont cessé de tourner...

Faits divers

De la mari debout!

Les agents de la SQ en poste dans la Mauricie ont effectué, à St-Etienne des Grès, la saisie de quelques centaines de plants de marijuana, ainsi que du hashish, de la mescaline et des pipes et seringues hypoder-

miques. Un individu de 36 ans a été arrêté en rapport avec cette affaire.

Noyé repêché

Le corps d'un jeune garçon de 15 ans a été retiré des eaux du lac Blanc à St-Ubalde, comté de Port-

neuf, hier. Le cadavre de Pierre Martin, fils de Roger a été repêché par M. Philippe Grandbois de St-Ubalde; celui-ci s'est servi d'un grappin, la profondeur du lac atteignant 130 pieds à cet endroit. Le jeune Martin s'était noyé le 3 août dernier alors que son embarcation avait fait une embardée à la suite d'une fausse manoeuvre.



Mlle France Bonneau, lors de la présentation du programme de la semaine de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon, hier. (photo Claude Parent)

A la Jeune Chambre Lévis-Lauzon

Campagne de recrutement

par Claude PARENT

La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon a décidé d'organiser une semaine destinée à informer la population sur son genre d'activité et à recruter de nouveaux membres. La semaine débutera le 19 août prochain avec la venue de la roulotte "Les Olympiens", une promotion de la brasserie Molson en prévision des jeux olympiques de 1976 à Montréal.

Le lendemain, mardi 20 août, la roulotte Molson sera encore sur le stationnement des Galeries Chagnon toute la journée.

Le mercredi, toujours aux Galeries Chagnon, la roulotte de dépistage des maladies pulmonaires remplacera la roulotte des olympiens.

Cette même journée, une course de tacots, réservée aux jeunes de 10 à 15 ans aura lieu dans la côte Saint-Omer, aux limites des villes de Lévis et de Lauzon à 19 heures.

Le jeudi sera consacré à la sécurité sous toutes ses formes, Protection civile, Ambulance Saint-Jean, sécurité routière et conduite préventive.

Le vendredi, une grande soirée bavaroise aura lieu à l'Aréna régionale de Lauzon.

Tout au long de la semaine, un kiosque d'information sera à la disposition du public, dans le mail des Galeries Chagnon.

TRAVERSE DE LEVIS

La Jeune Chambre Lévis-Lauzon a fait parvenir hier un télégramme à M. Robert Bourassa, enjoignant ce dernier d'user de la "force parlementaire" du conseil des ministres pour régler le plus rapidement possible le conflit de la Traverse de Lévis.

Le 27 août

Ouverture des Galeries Chagnon

Par Claude Parent

C'est lors d'une visite de presse que l'on a annoncé pour le 27 août prochain, l'ouverture officielle du nouveau Centre d'achat Les Galeries Chagnon, à Lévis.

Bien que les travaux d'aménagements ne soient pas entièrement terminés, les autorités ont confiance que la décoration sera complétée dans un peu plus d'une semaine.

Les grands magasins qui s'y implantent: Simpson Sears, Pollack, Dominion et

Woolco. De plus, une soixantaine de magasins et boutiques doivent ouvrir leurs portes en même temps.

La succursale des magasins Sears n'ouvrira qu'à l'automne.

Le coût de construction est estimé à quelques \$15 millions et il est propriété des firmes "The Greater York Group" et "The Cadillac Fairview Corporation Limited".

La compagnie Cadillac est déjà propriétaire de 5 grands centres d'achat, dont les galeries d'Anjou.



**Super
francofête
express**

● Québec est le pôle d'attraction: à la sortie de Montréal, les "pouceux" en direction de Québec, qui sont nombreux par les temps qui courent, affichent des pancartes sur lesquelles on peut tout simplement lire: Superfrancofête. C'est éloquent!

● Le comité d'accueil du Festival a, semble-t-il, dirigé au bureau du Carnaval de Québec environ 10,000 demandes de réservations de toutes sortes pour le prochain Carnaval. Un événement en "attise" un autre.

● Le comité du Festival a accepté la suggestion des journalistes accrédités à la Superfrancofête d'avoir désormais un commentaire aux spectacles qui se déroulent sur la grande scène; cela permettra aux spectateurs d'apprendre beaucoup de choses sur les groupes africains qui s'y produisent.

● Un gros problème qui surgit à toutes les représentations où il y a foule, vient des personnes qui n'ont pas assez de civisme pour s'asseoir et empêchent tout le monde de voir ce qui se passe en avant. Si la raison est qu'ils ne veulent pas salir leurs vêtements, je leur conseille d'y penser avant de se rendre au spectacle et d'enfiler leurs "jeans", ou une vieille paire de pantalons. Vraiment, ceux qui crient: "Assis, assis!" ont raison.

● Lors du spectacle du Togo à la Grande Scène extérieure hier soir, des sifflements admiratifs ont fusé de la foule lorsque les danseuses togolaises aux seins nus ont fait leur apparition. Quelques personnes âgées ont été, elles, médusées. Mais ceux qui se sont le plus tordus de rire ce sont les Togolais, dans les coulisses, qui voyaient "l'effet" que produisaient dans le public québécois leurs contitoyennes...

● 4,000 personnes ont été conquises par l'agilité et la rapidité des lutteurs togolais dans l'arène du Village des Arts hier. On a appris que la lutte Ewala n'est pas seulement une épreuve de force. La ruse compte pour beaucoup. Quand il s'agit d'attraper l'adversaire par les jambes pour le renverser sur le dos.

● Au Togo, la lutte Ewala est l'aboutissement d'une épreuve de trois ans pendant laquelle les adolescents doivent combattre un peu partout dans leur village, pour acquérir plus de force. A la fin des 3 années, les jeunes Togolais de 21 ou 22 ans doivent lutter au mois de juillet pour montrer au reste de la communauté qu'ils sont capables de défendre femme et enfants. Si les parents sont satisfaits, ils donnent leur bénédiction au jeune et celui-ci peut se marier.

● Le théâtre Euh! n'a pas eu de succès hier à St-Sauveur, au parc Durocher: il y avait environ une soixantaine d'enfants; les parents ont préféré assister au bingo paroissial. Chacun son sens des valeurs!

L'abandon de "Nègres"

Régy soutient qu'il n'est pas responsable de la situation

Par Pierre Sévigny

Le responsable de l'atelier théâtre du Festival international Claude Régy rejette toutes responsabilités quant au retrait de la création multinationale intitulée "Nègres". Dans une lettre adressée au secrétaire-général de l'Agence de coopération culturelle et technique, Claude Régy précise, notamment, qu'il "est vain d'essayer de faire croire que le malaise vient d'une mauvaise exécution par moi du contrat qui nous lie. Cette manœuvre tend à rejeter sur moi la responsabilité de vos erreurs et manquements pour essayer de masquer qu'il s'agit, et qu'il s'agit uniquement en ce qui concerne

leur pays, de raisons politiques. Vous êtes mieux placés que quiconque, j'en suis sûr, pour le savoir".

Le metteur en scène appuie même cette affirmation en soulignant qu'il n'est pas opposé à ce que la copie de son contrat soit rendue publique.

Dans un autre lettre, M. Régy soutient qu'il n'a jamais été question, comme l'a prétendu M. Dan Dicko, que travail de l'atelier théâtre soit une sorte de revue où chaque pays donnerait un échantillon de son folklore. Il a toujours été question au contraire, d'un vrai travail en commun sur un sujet unique, d'affirmer M. Régy.

Il insiste de plus sur le fait

qu'aucune directive ne lui a été donnée concernant une limitation des sujets à aborder ou non, ni aucune restriction prévue concernant la liberté d'expression.

Alors, qui est responsable

de cette malheureuse situation? Une chose certaine, ce qui est maintenant convenu d'appeler "l'affaire Nègres" n'a pas fini de susciter des commentaires de toutes sortes.

"Les Québécois sont des adultes maintenus en culottes courtes"

— René Lévesque

Par Hélène Archambault

(PC) — Les Québécois sont des adultes maintenus en culottes courtes".

C'est en ces termes que le président du parti québécois, M. René Lévesque, a illustré hier le problème du Québec au sein de la Fédération canadienne.

Profitant de la présence à Québec de la presse étrangère provenant de 25 pays francophones pour le Festival International, le Parti québécois de même que le mouvement Québec-Français ont saisi l'occasion pour tenir des séances d'information sur la question de l'autonomie québécoise.

Après avoir obtenu copie de la loi 22 sur la langue officielle, les journalistes ont été convoqués au lancement d'une brochure du Mouvement Québec-français mardi prochain au motel Universel où se tenait la

conférence de presse du PQ.

C'est dans le but de compléter, selon M. Lévesque, les impressions déjà perçues au contact des milieux gouvernementaux québécois sur la situation politique du "pays hôte" et afin de recueillir les prochaines informations qui seront diffusées à la presse invitée lors d'une visite à Ottawa lundi prochain, que le PQ a tenu à expliquer sa vision du problème national.

M. Lévesque qui était accompagné de l'éditorialiste du Jour, M. Yves Michaud, de M. Claude Morin, membre de l'exécutif du PQ et de M. Jean Taillon, candidat péquiste défait lors du dernier scrutin, a dressé un bref historique de l'évolution du Québec depuis la "Révolution tranquille".

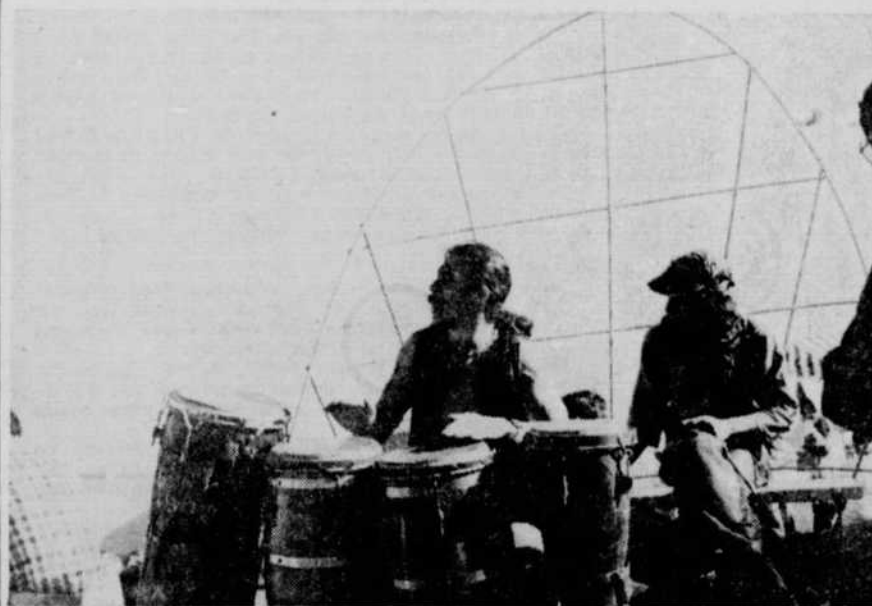
Il a par ailleurs expliqué que les Québécois et les Acadiens sont, parmi les nationalités du monde ayant subi la colonisation, les seuls à être de souche française. Cette réalité oppose ainsi la définition québécoise à celle de nombreux pays africains pour lesquels le français ne correspond pas à la culture d'origine.

Le fait francophone mondial suscite d'ailleurs depuis le début du Festival de nombreuses interrogations au sein de la presse et des délégations invitées, puisque chacun découvre à sa façon que la relativité de cette notion est soumise à des situations politiques et historiques différentes pour chaque pays.

Seulement une vingtaine de journalistes de la presse écrite assistaient à la séance d'information, sur une possibilité de 60 environ, puisque simultanément le secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique M. Dan Dicko, convoquait une conférence de presse au cours de laquelle il devait faire le point sur la pièce de théâtre retirée de l'horaire du Festival.



A son sourire c'est aussi agréable de créer que de danser. (photo Michel St-Pierre)



Il n'y a pas que les tam-tam des Africains qui résonnent à Québec. Le Québécois Michel Séguin fait sa part au Village des Arts. (photo Michel St-Pierre)

Pour un meilleur
achat d'automobiles

rencontrer :

**MARCEL CORRIVEAU
PRIME ROBERGE
YVES BOUTET
PAUL ST-CYR**

Le Grand Irianon

2500, boul. Montmorency — 667-9330

AUTO

Votre nouveau
concessionnaire

FORD

Les propos de la cour

Fils indigne

Il arrive très rarement qu'un père et qu'une mère s'entendent sur des faits relatifs aux menaces proférées à l'endroit de leurs proches.

Hier, devant le juge Cyrille Potvin, le père d'un accusé a refusé de recevoir son fils chez lui.

Le fils indigne a déjà causé des dommages pour un montant de \$3,000 à la résidence de son père, et il est déjà accusé de vol.

Le père s'est objecté à la remise en liberté de son fils parce qu'il craignait pour sa propre sécurité et celle de sa famille.

A Kenora

Solution pacifique pour les Indiens ?

KENORA, Ont. (PC) — On semble s'approcher d'une solution pacifique dans l'affaire des 25 Indiens, qui, les armes à la main, occupent depuis 25 jours un parc public. Mais, vendredi, personne n'a voulu faire des déclarations.

Nous faisons tout notre possible, a simplement répondu le procureur général adjoint, Me Frank Callaghan.

Puisque Me Callaghan est resté sur place au lieu de retourner à Toronto comme il l'avait prévu, on présume que les négociations sont en bonne voie.

Jeudi soir, Me Callaghan et quelques hauts fonctionnaires ont eu un entretien de plus d'une heure, dans la plus stricte intimité, avec M.

Louis Cameron, chef de la Société des Ojibway. Les journalistes n'ont même pas été autorisés à s'approcher de l'école où avait lieu la rencontre.

Me Callaghan a passé la journée avec des dirigeants indiens et des administrateurs municipaux.

Après un mois de tensions, la population, la police et même des Indiens se montrent impatients devant ce qu'ils appellent les incertitudes à tous les paliers de gouvernement.

Une seule route conduit à la réserve et la police y a installé des barrages. Elle fouille les autos, ce que n'apprécient guère les Indiens qui, jusqu'ici, se montraient indifférents à cette affaire du parc.



Le sergent David Jannison, un prêtre de la Nouvelle-Ecosse attaché au contingent des Forces canadiennes des Nations-Unies à Chypre ne prend pas de chance. Il attache en effet un drapeau des Nations-Unies à son véhicule avant de patrouiller les rues de Nicosie. (téléphoto PA)

Des Vietnamiens qui savourent leur séjour à Québec malgré tout

Par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Une cinquantaine de jeunes Vietnamiens découvrent le Québec à l'occasion du premier festival de la jeunesse francophone, qui se tient dans la vieille capitale jusqu'au 24 août.

Ils sont arrivés à Montréal le week-end dernier, après une trentaine d'heures de vol, et ils ont fait le trajet Montréal-Québec de nuit, par autobus.

Si les Vietnamiens ont été fort bien accueillis à Québec, il n'en reste pas moins qu'ils étaient pour la plupart malades ou indisposés. Les 56 membres de la délégation du Sud-Vietnam en étaient d'ailleurs tous à leur premier voyage de longue durée.

Quoi qu'il en soit, ces jeunes de l'Extrême-Orient savourent chaque jour davantage leur séjour au Québec. Pourtant, ils sont si discrets, si effacés.

Ils admettent eux-mêmes qu'ils n'ont pas la facilité d'expression des Noirs d'Afrique. "C'est à cause de notre culture", disent-ils sans chercher davantage.

Anglophones

Mais ils sont quand même présents et leur présence ne passe pas inaperçue. Au contraire. Il faut les voir débambuler sur le campus de l'université Laval, où logent les 1.600 participants de la Superfrancofête.

Ils esquissent un sourire timide, du coin des lèvres, et c'est là leur façon de communiquer avec les Québécois, avec les touristes ou avec les participants des autres pays.

Mais combien sont-ils attachants. Au départ, ils rencontrent des difficultés de langue. A peine une dizaine de Vietnamiens parlent français. Les autres parlent anglais et vietnamien.

Peu importe. Ils réussissent à merveille à se faire comprendre par leur entourage. A la discothèque du pavillon Pollack, à Laval, par exemple, ils se mêlent au groupe de jeunes.

Mais les jeunes Vietnamiennes sont passablement réservées, pudiques. Leur éducation les empêche d'accepter tout de go les avances des autres jeunes.

Théâtre vietnamien

C'est évidemment très différent des Africains qui s'en donnent à cœur joie avec les petites Québécoises, toujours impressionnées par les pas de danse de leur compagnon noir.

Cependant, les Vietnamiens ont réellement charmé le public qui s'est déplacé jeudi soir pour voir l'œuvre théâtrale présentée à la salle Crémazie du Grand Théâtre de Québec.

Ils ont fait salle comble. La pièce a été jouée en vietnamien, mais un résumé a été livré au public en français. Malgré certaines difficultés de compréhension, pendant le déroulement de la pièce, le public québécois a quand même été envoûté par les chants et les costumes.

Au fait, les jeunes Vietnamiennes portent la jupe longue, de couleur jaune vif, avec le chapeau noir,

tandis que les jeunes hommes sont vêtus d'un complet d'un bleu effacé.

C'est également touchant de voir les étudiants vietnamiens de Laval guider leurs anciens camarades sur le campus et à travers la ville.

Les étudiants doivent d'ailleurs organiser une visite dans tout le Québec après le festival. Les visiteurs vietnamiens auront quatre jours pour se familiariser avec la vie québécoise. Il n'est pas impossible qu'on reçoive la délégation dans des foyers vietnamiens à Montréal, la semaine prochaine.

Pour les membres de la délégation comme pour la centaine d'étudiants de Laval, ça fait chaud au cœur de se retrouver et de parler de sa terre natale.

Autre difficulté d'adaptation: les délégués ont l'impression de dormir le jour, puisqu'à l'heure du midi au Québec, il est minuit au Sud-Vietnam. C'est toutefois le genre de problèmes qu'on oublie très facilement, car on tient à vivre intensément le festival de la francophonie.

Se sent-on un peu perdu dans ce festival ? Non, mais on préférerait participer à un festival de la jeunesse, point.

Changements de prix à la SAQ

MONTREAL (P.C.) — La

Société des Alcools a annoncé vendredi des changements de prix pour quelque

430 des 750 produits qu'elle vend. Ces modifications ne sont toutefois pas toutes malencontreuses pour le consommateur.

La SAQ a réduit de 10 pour cent le prix des vins français se vendant moins de \$4 et a coupé ses prix sur 230 autres produits. Ces nouveaux prix prendront effet dès lundi prochain.

La SAQ a aussi annoncé une hausse de 10 pour cent des prix pour les vins italiens, portugais, espagnols, allemands et australiens. En plus, des hausses seront imposées sur quelque 200

autres produits, dont des spiritueux canadiens et la moitié des marques de cognac vendues.

Le directeur de la mise en marché de l'organisme, M. Jean-Paul Leblanc, a révélé que ces hausses ont été provoquées par l'inflation mondiale et les coûts additionnels aux distillateurs et embouteilleurs. Il a ajouté que la majorité des hausses de prix pour les spiritueux et amontera sa marge de profits sur les vins importés. Il a aussi dit que la SAQ absorbera une partie de la hausse sur les cognacs parce que les Québécois consomment, à eux seuls, 70 pour cent de tous les cognacs vendus au

Canada.



TOUS LES JOURS

- | | | |
|---------------|----|--|
| 9h00—18h00 | 15 | CARREFOUR ENVIRONNEMENT |
| 9h00—12h30 | | EXPOSES ENVIRONNEMENT (École d'architecture, Université Laval) |
| 10h00 | 15 | Ateliers jeunesse littéraires du Québec |
| 10h00 à 24h00 | 2 | Communications internationales par radio-amateurs |
| 10h30—20h00 | 2 | VILLAGE DES ARTS OUVERT |
| 12h00—21h00 | 12 | Exposition de périodiques |
| 13h00 | 17 | Artisans, sculpture, gravure, atelier libre |
| 13h30—14h30 | 14 | Courts métrages amateurs du Québec |
| 14h00—17h00 | | Chansonniers et Jazz "Boîte en vacances" 24, Boul. Champlain |
| 16h30 | 15 | Environnement audio-visuel tactile "Trans-sphères" |
| 19h00—20h15 | 1 | LUTTES TRADITIONNELLES, près du Village des Arts |
| 20h30—24h00 | | Chansonniers et Jazz "Boîte en vacances" |

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| 1 Grande scène extérieure | 11 Jardin Grande-Allée |
| 2 Village des arts | 12 PEPS - Université Laval |
| 3 Grand Théâtre - S. Louis-Fréd. | 13 Terrain du PEPS |
| 4 Grand Théâtre - S. Octave-Cré. | 14 Théâtre Cité universitaire |
| 5 Institut Canadien | 15 Pavillon de Koninck |
| 6 Parc des Gouverneurs | 16 Chapelle Grand Séminaire |
| 7 Parc Montmorency | 17 Pavillon Pollack |
| 8 Place Royale | 18 Musée |
| 9 Place de l'Hôtel de Ville | 19 Edifice G. Auditorium |
| 10 Palais Montcalm | |

Le scorbut en 1974

Pour la première fois depuis l'époque de la petite vermine et de la grande vermine, durant l'hiver de 1534-1535, au confluent des rivières Lait et à Saint-Charles, on a entendu parler hier du scorbut, cette maladie terrible qui avait édenté presque tous les membres d'équipage de la flotte du capitaine Cartier, au point que le cuisinier du bord avait reçu instruction de ne servir aux matelots que du gruau sans "mouton".

Notre petite histoire du Canada nous a enseigné qu'en dépit des remèdes suggérés par les sauvagesses de Stadacona, le capitaine Malouin, Jacques-Cartier s'est vu dans l'obligation d'organiser un pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour (aujourd'hui Saint-François-d'Assise), puisque Sainte-Anne de Beaupré se trouvait à 30 kilomètres plus à l'Est.

Le miracle se produisit, puisque nos ancêtres sont demeurés carnivores.

Hier, en Cour des sessions de la paix, a comparu une jeune fille atteinte de scorbut.

Ses gencives se désagrégent et ses dents tombent. Elle ne mange presque plus, mais elle se nourrit de stupéfiants.

Au surplus, elle tente de refiler sa médecine à des participants de la Superfrancofête.

C'est ainsi qu'elle a eu comme "clients", hier soir, sur la rue Saint-Jean, des membres de la Gendarmerie royale qui avaient le "foin" nécessaire pour acheter la marchandise.

CAUTIONNEMENT DE \$500

Le représentant de la Couronne ne s'étant pas objecté à la remise en liberté de l'accusée, le tribunal a fixé à \$500 par personne solvable le cautionnement à être souscrit pour libérer cette accusée de trafic de narcotiques. C'est une jeune secrétaire du gouvernement provincial, amie de l'accusée, qui a été acceptée comme caution.

ACCOLADES

En fin d'après-midi, la prévenue, dans l'ivresse de sa liberté reconquise, a sauté au cou d'un ami qui l'avait escortée de loin dans la salle d'audience, et l'a embrassé avec effusion.



Le délégué général de l'Office national du tourisme de la Tunisie, M. Ferid Mouldi a signé le contrat avec la Commission de l'Expo-Québec, assurant leur participation à la foire annuelle. On reconnaît à sa gauche le maire de Québec M. Gilles Lamontagne et l'épouse de M. Mouldi.

(photo Claude Parent)

La Tunisie à Expo-Québec

Marketing touristique

Par Claude Parent

L'Office national du tourisme tunisien a décidé de faire de ce pays "LA" destination des touristes québécois d'ici 3 ou 4 ans.

C'est dans cet optique qu'est conçu le kiosque de ce pays d'Afrique du nord, lors d'Expo-Québec, kiosque qui

sera situé dans le Palais du commerce.

Cette année on veut mettre l'accent sur le côté culturel, artistique et folklorique de ce pays, éléments d'exotisme recherchés par tous les touristes du monde.

Les visiteurs d'Expo-Québec pourront y admirer des tapisseries aux couleurs très vives, des tapis de renommée mondiale, des cages d'oiseaux de construction très origina-

le, des articles de cuir, de la faïence et de la céramique des bijoux, de l'argenterie et quelques magnifiques exemplaires de costumes traditionnels et modernes.

Le kiosque en sera un d'exotisme en démonstration le seront pour l'émerveillement des yeux et l'on se propose de revenir à Expo-Québec, édition 1975, pour montrer l'aspect industriel de ce pays.

Beauce-Carnaval

Le Carroussel participe à la promotion d'Expo-Québec

Par Claude Parent

Les concessionnaires du Carroussel d'Expo-Québec, Beauce-Carnaval et le Salon du Commerce de Hull, ont décidé de poursuivre leur participation à la promotion de cette foire régionale en distribuant 625.000 coupons de réduction d'une valeur de \$0.25 chacun sur l'achat des billets donnant accès aux jeux mécaniques.

Cette promotion, expérimentée en 1973, a donné d'excellents résultats et ces coupons seront inclus dans le programme officiel distribué dans tous les foyers du Québec métropolitain à compter du 23 août prochain.

Par ailleurs, le carroussel d'Expo-Québec comptera une cinquantaine de manèges dont trois d'entre eux seront tout nouveaux et une centaine de jeux d'adresse et de hasard.

Le maire Lamontagne, président de la Commission de l'Expo-Québec, a tenu à préciser que chacun de ces jeux doit être approuvé par le service de Police du Québec et il est étroitement surveillé tout au long de la semaine.

A Donnacona

Exposition régionale

La sixième exposition régionale de Donnacona débutera le mercredi 21 août prochain pour se poursuivre jusqu'au 25 août.

On y retrouve notamment, ces exhibits commerciaux, industriels, culturels et artistiques.

Dimanche, un grand spectacle western sera présenté sur le terrain de balle-molle et une soirée animée par l'ensemble de Ti-Blanc Richard fera les frais de la musique.

L'exposition sera ouverte de 19h à 22h30 tous les soirs.

A Cap-Rouge

Discussions sur la relève agricole

Quelque 90 jeunes du milieu rural, tous participants au concours du mérite agricole des jeunes 1974, dans l'une ou l'autre des classes

de l'Établissement Agricole, des "jeunes futurs agriculteurs" et des "jeunes ruraux", se sont réunis pour deux jours au campus No-

tre-Dame de Foy à Cap-Rouge, mettant ainsi un terme aux activités d'une année bien remplie. Ces deux journées d'étude se sont tenues les 31 juillet et 1er août derniers.

Des journées d'étude

Les jeunes présents à Cap-Rouge venaient de toutes les régions du Québec et les deux jours qu'ils ont pu passer ensemble leur ont permis de se rencontrer et de se mieux connaître. Ensemble, ils ont d'ailleurs discuté des multiples aspects de l'agriculture d'aujourd'hui et mis en commun leurs réflexions sur les problèmes de la relève agricole du Québec.

Pas de transport en commun à Montréal au cours de la fin de semaine

MONTREAL (PC) — Il n'y aura pas d'autobus en fin de semaine à Montréal.

C'est ce qu'a annoncé vendredi matin M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal.

La grève des préposés aux garages et à l'entretien des

services de la Commission dure depuis dix jours, forçant les autorités à fermer le réseau du métro.

Normalement, ces ont les syndiqués en grève qui voient à l'entretien et aux réparations des autobus, dont un nombre de plus en plus considérable ont été mis en service depuis qu'a commencé la grève du métro.

DECISION

Mais M. Hanigan a déclaré vendredi, lors d'une conférence de presse, que, pour éviter que les autobus faillissent à leur tâche, rendue plus difficile, cela prendra toute la fin de semaine à les examiner et à les réparer s'il y a lieu, et que ce seront les cadres de la Commission qui front cet ouvrage.

Donc, les autobus seront tous retirés de la circulation et samedi matin, pour ne reprendre le service que lundi matin.

"Nous regrettons, a dit M. Hanigan, d'avoir à prendre cette décision, nous tenons compte des inconvénients qu'elle va causer, mais elle se révèle essentiellement si nous voulons maintenir les services d'autobus la semaine prochaine."

LA BOÎTE GAIE
"ELLE ET LUI"
692-2529

présente

SPECTACLE

SPECTACLE

SPECTACLE

7 soirs
par semaine

HORAIRE :

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi
10h. et 12h.

**VENDREDI
SAMEDI**

10h. — 12h. et 2h.

DIMANCHE
6h. — 10h. et 2h.

**CETTE
SEMAINE
RHYTHM BLUES
& JAZZ**

avec la fabuleuse
et unique
chanteuse

**CAROLE
BERVAL**

**BRASSERIE
JEAN-TALON**

40 St Nicolas
Québec

Pour nocés
banquets
réceptions
ou réservations

Tel. :

529-7683

Avis à nos abonnés

A tous ceux qui auraient un abonnement non échu au moment où nous cessons la publication d'"à propos", nous ferons tenir un chèque de remboursement dans les meilleurs délais.

Le service du tirage.



Nouvel équipement contre le crime

La police d'Ottawa vient de faire l'acquisition d'un nouvel équipement pour combattre le crime dans la capitale fédérale. Cet équipement contenu dans une unité mobile comprend entre autre un détecteur et une caméra, le tout évalué à \$20,000. Le véhicule sera en service 24 heures par jour et l'équipement pourra détecter la drogue, le sang, la poudre à fusil et les empreintes digitales.

(téléphoto PC)

Mouvement de contestation contre les hausses de tarifs de Bell

Par André BELLEMARE

OTTAWA (P.C.) — Les augmentations de tarifs accordés par la Commission canadienne des transports à la compagnie Bell Canada ne passeront pas encore cette fois-ci comme du beurre dans la poêle et un mouvement de contestation a déjà pris forme, au lendemain du jugement de la CCT.

En mars 1973, le gouvernement Trudeau avait jugé bon de suspendre pour 90 jours les dernières ordonnances de la régie pour ensuite réduire de 36 p.c. les majorations alors accordées à Bell.

Les principaux tenants de la nationalisation de cette compagnie de téléphone qui dessert 4.3 millions de gens au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-ouest, croient détenir un nouvel argument en leur faveur.

Hier encore, le Nouveau parti démocratique, par la voix de son chef parlementaire, le député Ed Broadbent, et le Congrès du Travail du Canada, représentant près de deux millions de

membres, ont réclamé de nouveau la prise par l'Etat de la compagnie.

Par ailleurs, le porte-parole de l'Opposition officielle, le député conservateur James McGrath, dans un communiqué, a réclamé que le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, suspende comme il l'avait fait l'an dernier les ordonnances de la CCT et invite celle-ci et la compagnie Bell à comparaître devant un comité approprié de la Chambre des Communes afin de discuter de tarifs.

Un groupe de citoyens d'Ottawa connu sous le nom "d'Action Bell Canada" s'est également insurgé contre les nouvelles hausses accordées à la compagnie qu'il décrit comme "un monopole, un trust puissant qui agit comme étant elle-même un gouvernement".

Cette association s'est donnée comme mandat de défendre les usagers du téléphone de la compagnie Bell.

C'est la seconde fois en une année que Bell obtient de la Commission l'autorisa-

tion de hausser ses tarifs et, ce faisant, la CCT a expliqué qu'il faut accroître la confiance des investisseurs en rendant le rendement des actions ordinaires de la compagnie intéressant et qu'il faut permettre à celle-ci de continuer à assurer un service adéquat à ses abonnés.

La CCT est présidée par l'ancien ministre des Finances dans le Cabinet Trudeau, M. Edgar Benson.

Dans un long jugement de 85 pages, la Commission élabore longuement sur la conjoncture économique et les obligations auxquelles elle doit faire face la compagnie et elle base son étude sur deux facteurs principaux d'amortissement : l'augmentation des prix sur les immobilisations et les variations du taux d'amortissement.

Cependant, toutes ces considérations techniques et économiques de la Commission ne semblent pas émouvoir outre-mesure ceux qui s'opposent fermement à la hausse des tarifs.

Selon le candidat péquiste

Boutin se serait livré à du favoritisme sur une grande échelle

par NORMAN DELISLE

WINDSOR (PC) — Depuis qu'il est en politique, l'avocat Jean-Claude Boutin, candidat libéral dans le comté de Johnson pour l'élection partielle du 28 prochain, se serait livré à du favoritisme et à du favoritisme sur une grande échelle.

C'est ce qu'a soutenu, hier M. Jean-Denis Bachand, candidat du Parti québécois de Johnson, lors d'une conférence de presse qui marquait le lancement de sa campagne électorale, à Windsor.

M. Bachand a expliqué que de nombreux parents et amis du candidat Boutin ont pu bénéficier des largesses de ce dernier, soit lorsque M. Boutin était président de l'Association libérale du comté, soit depuis son élection comme député libéral, le 29 octobre dernier.

LA PARENTE

M. Bachand a notamment soumis les cas suivants : 1— M. René Goudbout, oncle du candidat Boutin, aurait loué à la Société des Alcool du Québec un local,

à Windsor, grâce à l'appui de M. Boutin en 1973. Il s'agirait du local qui servait de magasin à M. Goudbout avant 1973.

2— Des parents de M. Boutin auraient acheté des terrains situés exactement sur le tracé de l'autoroute 55 avant même que ce tracé ne soit rendu public. Ils auraient réalisé de substantiels profits lors de l'exploitation de ces terrains afin de permettre la construction de cette autoroute qui reliera Sherbrooke à Drummondville.

3— M. Boutin aurait exercé du chantage sur certains entrepreneurs du comté qui désiraient obtenir un permis pour des travaux mécanisés agricoles. M. Boutin aurait même refusé de faire livrer un permis à M. Rouillard, de Windsor, Thibault, de St-Georges, et Ferland, de Racine. Ces trois entrepreneurs ont dû aller chercher eux-mêmes leurs permis auprès du ministère.

\$200,000 PAR ANNEE

4— Le bureau d'avocats de M. Boutin, l'étude légale Zaor et Boutin de Sherbrooke, aurait pu toucher jusqu'à

\$200,000 par année en agissant à titre de procureurs de la Couronne. M. Bachand estime que les procureurs de la Couronne touchent en moyenne \$20 par poursuite judiciaire qu'ils signent, et M. Bachand évalue à 200 par semaine les dossiers auxquels le bureau Zaor et Boutin aurait été mêlé. Ceci représenterait une somme de \$200,000 par année.

5— M. Boutin n'aurait rien fait pour venir au secours d'un groupe de citoyens de Melbourne qui luttent afin de sauver un site de leur municipalité qui sera détruit par le passage d'une autoroute. Il s'agit d'un site touristique d'une valeur extraordinaire, selon M. Bachand. C'est d'ailleurs le site qui est représenté au verso des billets de banque canadiens de \$2.

Le candidat péquiste est en train de monter un dossier sur chacun de ces cas, et ce dossier sera remis, lundi, aux journalistes et à la population, assure-t-il. On aura alors les détails précis sur chacune des affaires de patronage ou de favoritisme auxquelles le candidat libéral Boutin aurait été mêlé.

CLUB 500 Porteurs du journal à propos



Pierre et Gaétan Jobin, 309, rue Turcotte, Ville-Vanier. Pour eux, être porteurs du journal "à propos" c'est la façon idéale de se procurer toutes ces petites choses qui agrémentent les loisirs : une bicyclette, un magnétophone à cassette, un bon gant de baseball, etc.

Facile ! 7 matins par semaine, se lever un petit peu plus tôt et livrer à leur clientèle, une copie du journal "à propos".

Tu aimerais devenir porteur du journal "à propos" ?

Appelle-nous

SERVICE DU TIRAGE
529-0411

Après le départ de Stanfield

Wagner aspirerait à la chefferie du PC

Par ANDRÉ BELLEMARE

OTTAWA (PC) — La décision de M. Robert Stanfield d'abandonner la direction du parti conservateur et de quitter la vie politique active à la fin de son mandat de député aux Communes est bien à l'image de cet homme modéré, diplomate et digne.

Contrairement à son prédécesseur, M. John Diefenbaker, il semble avoir compris rapidement la leçon du 8 juillet dernier et, toujours aussi calme, M. Stanfield s'effacera dans l'honneur et sans provoquer d'eaux troubles à l'intérieur de son parti dont il place les intérêts par-dessus tout.

Lui qui déteste les intrigues et les jeux de couloirs, il ne laissera pas paraître non plus de préférences pour tel ou tel candidat à sa succession.

Les observateurs sont unanimes à reconnaître que l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse a accompli un boulot honnête sans ménager ses énergies et son temps pour tâcher de conduire le parti aux plus grands honneurs.

On dit que souvent les circonstances font les grands hommes, mais le destin aura voulu que M. Stanfield aspire à diriger le Canada en même temps que M. Trudeau dont le charme et l'habileté politique en ont fait un opposant redoutable.

Difficultés internes
Quand M. Diefenbaker a accédé à la direction des conservateurs, le 14 décembre 1956, le parti libéral ressentait l'usure de 21 ans de pouvoir, et son chef, M.

Louis Saint-Laurent, dépassait les 70 ans.

Tel ne fut pas le cas pour M. Stanfield qui, sorti d'un congrès tumultueux qui l'avait élu chef national, a dû faire face au phénomène de la trudeumanie en 1968 dont on disait à l'époque que même le pape n'aurait pu le vaincre.

Au cours des six dernières années, M. Stanfield a également de faire face à quelques malaises et à des manifestations hostiles à l'intérieur même de son parti, particulièrement de la part d'un groupe de députés de l'Ouest qui ont menacé de démissionner en bloc pour former un parti de l'Ouest.

Il a fallu tout le tact et la diplomatie de M. Stanfield pour maintenir un tant soit peu une unité chancelante et amener tout le monde à faire front commun.

Le chef conservateur a dû notamment accomplir presque des prodiges pour faire accepter une politique du bilinguisme au pays à laquelle 15 de ses députés pas par-ciellément portés au rayonnement des deux langues officielles.

Apathies du Québec

Il y a réussi dans la mesure où ces irréductibles ont du moins caché en public, sauf quelques exceptions, leur opposition à cette politique et, à quelques occasions, M. Stanfield a trouvé le courage de les rabrouer.

M. Stanfield a eu à souffrir aussi de l'apathie générale des électeurs québécois qui, depuis 1968, n'ont pas envoyé plus de quatre députés à Ottawa à chaque scrutin, malgré les efforts louables et répétés du chef

conservateur pour rendre son parti plus attrayant.

Le grand responsable, en somme, de la déconfiture de M. Stanfield demeure le Québec qui, s'il avait élu seulement cinq des 74 candidats conservateurs en octobre 1972 aurait fait probablement de M. Stanfield le premier ministre du Canada.

Pendant sa rencontre avec la presse, à l'issue de la première réunion du caucus, mercredi dernier, le chef conservateur n'a blâmé personne et c'est avec dignité qu'il a accepté son sort.

La course à la succession

Agé de 60 ans, M. Stanfield retournera à ses affaires privées et mettra un terme à sa vie publique en 1978, à moins qu'il ne soit nommé à une fonction comme, par exemple, diplomate ou sénateur.

Bien que le congrès à la

direction du parti n'aura pas lieu avant un an et peut-être deux, les candidats possibles à la succession ont déjà engagé la course où s'apprêteront à le faire bientôt.

Parmi ceux-là se trouve le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, que les observateurs placent déjà en tête de liste et qui n'a pas manqué, au caucus de mercredi, de serrer la main à presque tous ses collègues, et de leur adresser un bon mot.

Une première

D'aucuns connaissent les ambitions de l'ancien ministre québécois de la Justice et aspirant à la direction du parti libéral du Québec.

Parfaitement bilingue et généralement bien vu dans les provinces anglophones, M. Wagner créerait un précédent en insérant son

nom sur la liste des candidats à la direction du parti conservateur canadien.

En effet, lors des trois congrès précédents, ceux qui ont élu MM. George Drew, John Diefenbaker et Robert Stanfield, aucun Québécois ni Canadien d'origine française n'étaient sur les rangs.

Il y eut bien des velléités et M. Léon Balcer, ex-député de Trois-Rivières et ministre des Transports, de braver

la succession de M. Drew en 1956, mais il s'est désisté avant les mises en candidature.

Plusieurs partisans et militants conservateurs sont d'avis qu'il sera temps que les conservateurs élisent à leur tête un Québécois francophone ou à tout le moins bilingue si le parti tory espère sérieusement déloger les libéraux du pouvoir aux prochaines élections.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

AVOCAT

(concours 915-74)

pour se joindre à l'équipe du contentieux

EXIGENCES :

Etre membre en règle du Barreau du Québec depuis au moins 2 ans et posséder de l'expérience au sein d'un contentieux ou d'une étude légale.

TRAITEMENT :

jusqu'à 17,062 (échelle en instance de révision).

AVANTAGES SOCIAUX USUELS

Date limite du concours le 6 septembre

Le directeur du personnel

la ville de québec

Hôtel de ville, Québec G1R 4S9

REPRÉSENTANT(e) EN PUBLICITÉ

Vous êtes peut-être déjà impliqué (e) dans le domaine de la publicité et vous êtes prêt (e) à relever un défi !

ou

Vous vous sentez un intérêt grandissant pour ce domaine mais vous n'attendez qu'une opportunité pour vous lancer et êtes aussi prêt (e) à relever un défi !

A PROPOS, le journal aux 7 matins peut devenir pour vous l'occasion d'une nouvelle carrière.

J'ai besoin immédiatement d'un (e) représentant (e) qui a des idées, de l'imagination et des aptitudes pour vendre ses idées.

Pour rendez-vous, appeler

MARIE VEILLEUX

Directeur, publicité-promotion

522-4771

LA MISSION DE DUNGU REPUBLIQUE DU ZAIRE

AFRIQUE

Recherche les services de deux coopérants, hommes ou femmes, laïcs ou religieux (ses), pour enseigner au 2e cycle d'un collège secondaire.

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS (Sec. V et VI terminal) licencié ou l'équivalent

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS et MATH. MODERNES (Sec. IV) brevet ou aptitude réelle

Personnalité

Etre catholique pratiquant
Laïcs : Etre célibataire âgé ou marié
(Un couple de professeurs serait l'idéal)
Religieux (ses) : Vie communautaire assurée par nous, sur place.

Traitement

Engagement pour deux ans
Voyage aller-retour payé
Subvention modique et suffisante versé au Zaïre
Indemnité d'aide au retour versé au Canada

S'ADRESSER LE PLUS TOT POSSIBLE A :

Frère Lionel Trudel ou Frère André Godin
Maison Saint-Jean 1207, rue Commerciale
Dolbeau (Roberval) Saint-Romuald (Lévis)
Tél. : (418) 276-3261 Tél. : (418) 839-9983



M. Stanfield à l'occasion de la conférence de presse qui annonçait sa décision de quitter la chefferie conservatrice. (téléphoto PC)

La Commission Régionale

JEAN-TALON

OFFRE D'EMPLOI

POSTE :

Animateur de pastorale

NATURE DU TRAVAIL :

Sous l'autorité du directeur de l'école ou de son adjoint et en relation avec le conseiller en éducation chrétienne, l'animateur de pastorale effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la réalisation du programme d'action répondant aux objectifs et aux politiques de la pastorale d'ensemble de l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT :
Conformément à la politique administrative et salariale (cf. doc. 27-01)

Toute candidature devra parvenir accompagnée du curriculum vitae le ou avant le 27 août 1974 à 17 heures au bureau du :

Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76ième Rue,
Charlesbourg, G1H 4R4

CONCOURS : 74-24

En Mozambique

Pourparlers pour entreprendre la passation des pouvoirs

DAR ES SALAAM (Reuter) — M. Mario Soares, ministre des Affaires étrangères portugais, a commencé aujourd'hui des entretiens à Dar Es Salaam avec le Frelimo, sur la passation des pouvoirs au Mozambique.

Accompagné de M. Almeida Dos Santos, ministre des Territoires d'outremer, M. Soares est arrivé jeudi à Dar Es Salaam où il n'était pas attendu.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale tanzanienne, on estime que les deux parties se mesurent sur le terrain des concessions avant d'annoncer une date pour l'indépendance de ce territoire portugais en Afrique de l'Est.

Les entretiens qui se déroulent dans un endroit secret à Dar Es Salaam vont probablement durer plusieurs jours avant que le Front de Libération du Mozambique et le gouvernement de Lisbonne annoncent la convocation d'une conférence de paix pour confirmer les arrangements négociés à Lusaka en juin.

De source autorisée auprès du gouvernement tanzanien, que l'on pense être représenté aux entretiens, les hypothèses de la presse et des diplomates sur une date imminente pour l'indépendance sont prématurées.

Conditions débattues

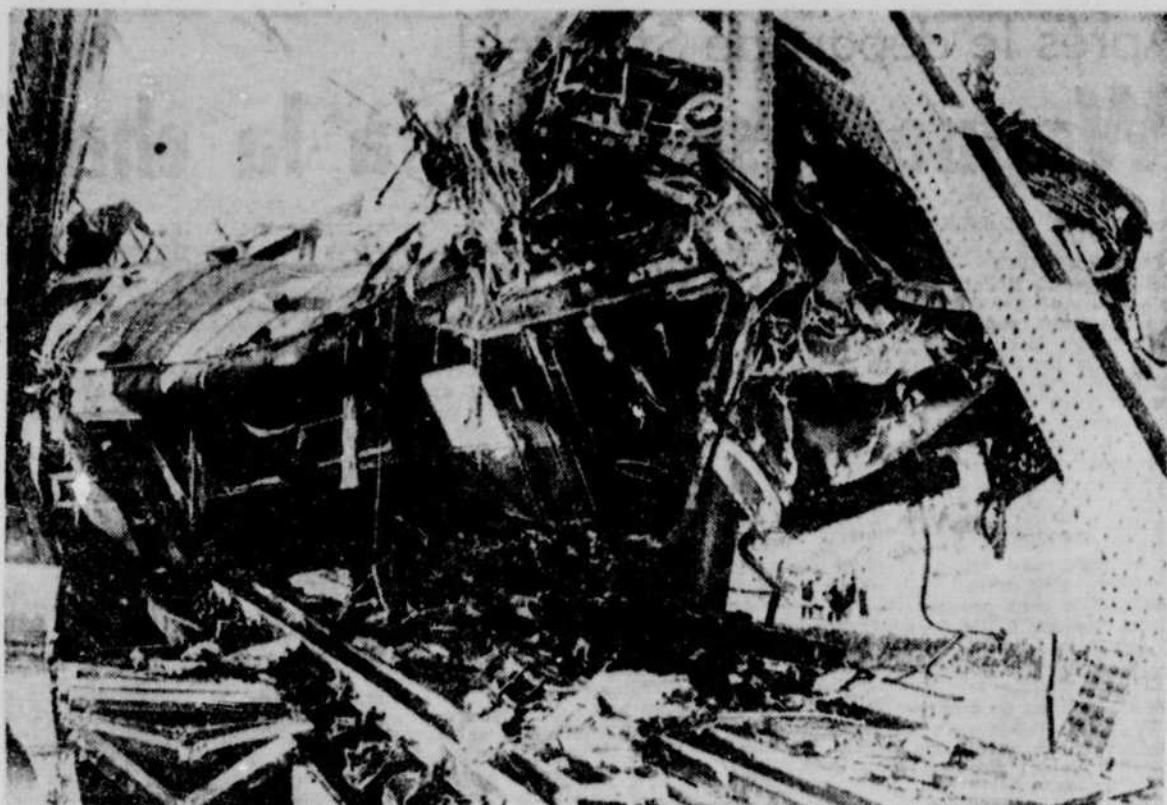
Selon des informations non-confirmées circulant parmi les mouvements de libération à Dar Es Salaam, le Frelimo souhaiterait le maintien de l'armée portugaise au Mozambique pour une période limitée, afin d'assurer que la passation des pouvoirs s'effectue dans l'ordre.

En échange, on pense que le Portugal réclamerait la fixation de la date de l'indépendance pour l'année prochaine.

Ceci permettrait au Frelimo, toujours interdit officiellement, de s'organiser une solide base politique.

De source diplomatique, on précise que le but officiel de la visite de M. Soares à Dar Es Salaam est d'apporter la réponse de son gouvernement aux trois points essentiels soulevés par le Frelimo lors des premiers contacts entre les deux parties, à Lusaka.

Le mouvement demandait que le Portugal reconnaisse publiquement et sans équivoque le droit du Mozambique à l'indépendance, qu'il remette le pouvoir au peuple du Mozambique et reconnaisse le Frelimo comme son représentant légal.



Le premier wagon d'un convoi de huit a percuté hier contre le parapet d'un pont, faisant au moins 10 victimes. Le train faisait la navette entre Charleroi et Bruxelles. (téléphoto PA)

Les Turcs occuperaient toute la partie nord de l'île de Chypre

NICOSIE (AP) — Les troupes turques ont annoncé par Ankara qu'elles ont occupé toute la partie nord de Chypre avant que le cessez-le-feu annoncé par Ankara n'entre en vigueur à 19 heures, et tiennent solidement la ligne d'Attila qui divise la ville de Morphou sur la côte ouest, à Famagouste, sur la côte est. La radio cypriste-turque a même annoncé que la ville stratégique de Lefka, au sud-ouest de Morphou et à une cinquantaine de km de Nicosie, a été occupée.

Le président cypriste Glafkos Clerides et les membres de son gouvernement ont fui la capitale pour se réfugier au sud, à Vlimassol.

Le correspondant de l'Associated Press Peter Arnett a signalé de Famagouste que les Turcs contrôlent désormais toute la ville portuaire.

Des réfugiés cypristes grecs et un chauffeur d'ambulance ont même annoncé que les Turcs avaient progressé au-delà de Morphou et se trouvaient à Ghaziveran, à six km à l'ouest de la ville.

Sur la côte orientale, des informations de sources militaires indiquent qu'ils ont renforcé leur dispositif autour du village de Aragouste.

La radio cypriste turque a annoncé que Morphou a été occupée après les bombardements qui se sont poursuivis durant une grande partie de la matinée.

"C'est fini", a confié un officier britannique, confirmant que les Turcs tiennent désormais solidement toute la "ligne d'Attila".

Il n'est cependant pas certain que les combats ne se poursuivront pas dans certains secteurs où la résistance cypriste grecque pourrait continuer.

Le gouvernement du président Clerides a cependant annoncé que les forces cypristes grecques cesseraient les combats à 19 heures, heure fixée pour le cessez-le-feu par les autorités turques.



L'ancien président de Chypre, l'archevêque Makarios quitte la résidence du premier ministre britannique, M. Harold Wilson, après avoir discuté avec ce dernier et le secrétaire d'Etat, M. James Callaghan de la situation qui prévaut actuellement dans cet endroit du monde. (téléphoto PA)

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)

12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50

Remarque : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à la carte"

Faire parvenir votre remise

à PROPOS

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :



Une seule présence animale dans les ruines de l'ouest de Nicosie; un âne. Il y a quelques heures une maison était élevée à cet endroit, mais des bombardiers turcs ont survolé la région... (téléphoto PA)

Les Français ne veulent plus du service militaire mais...

PARIS (PC) — Même si la très grande majorité de jeunes Français en ont "ras-le-bol" du service militaire obligatoire et, appuyés par l'opposition parlementaire, réclament son abolition ou, tout au moins, sa réduction, le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac semble fermement décidé à en maintenir la durée à 12 mois.

Au début de juillet, le ministre de la Défense nationale, M. Jacques Soufflet, alors qu'il annonçait la détermination de l'Etat de réformer ce service, précisait:

"Le gouvernement est attaché au principe de la conscription et du service d'un an, parce qu'il est le seul gage d'une défense véritablement nationale et populaire en maintenant l'esprit de défense dans une société qui oublie le prix qu'il faut payer pour maintenir la paix".

Le ministre donnait toutefois l'assurance que cette réforme, qui devait être en vigueur en 1975, tiendrait compte des études et propositions de divers milieux au cours des dernières années.

Cette réforme, qui ne changerait pas la durée actuelle du service, porterait surtout sur l'amélioration de la condition militaire et s'inspirerait ainsi des recommandations que lui a faites, cet été, un groupe d'officiers stagiaires de l'Ecole supérieure de guerre. Ce sont d'ailleurs ces officiers qui, dans leur rapport au ministre, soulignent que les jeunes nient de plus en plus l'utilité d'une armée de conscription, soit celle qu'ils forment durant leur service militaire.

RAPPORT

Dans ce rapport, rédigé, la suite d'entretiens avec plusieurs chefs de formations militaires, de nombreux représentants de mouvements de jeunesse et des responsables de partis politiques de la majorité et de l'opposition, ces officiers stagiaires affirment: "Devant le service militaire, la moitié des jeunes adoptent une attitude passive faite d'une indifférence relative ou d'une acceptation forcée due à la peur de la sanction, aux contraintes du milieu familial ou social".

Selon eux un quart des jeunes auraient une attitude "active de refus", soit qu'ils soient "pacifistes" ou qu'ils suivent la mode antimilitariste, par égoïsme, laisser-aller ou manque de caractère", soit encore qu'ils "veuillent abattre une armée considérée comme le rempart de la société capitaliste".

Enfin, notent ces officiers stagiaires, le quart restant comprend "la nécessité d'une défense". Toutefois, ils déplorent que parmi ces derniers se trouvent des "ultras" qui entendent utiliser l'armée comme une base d'attaque contre les éléments gauchistes et le communisme en France.

Les vues de l'opposition sur le service militaire sont bien connues depuis 1972. Les Réformateurs demandent tout simplement l'abolition du service obligatoire et l'institution d'une armée de métier comme il en existe au Canada et, depuis peu, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Plus "conservateurs" que les Réformateurs, les partis socialistes, communistes et radical de gauche seraient satisfaits si le gouvernement Chirac réduisait de moitié la durée du service.

Le v.-p. américain nommé la semaine prochaine

Washington (AFP) — Le président Gerald Ford n'annoncera sans doute pas avant mardi ou mercredi prochains le nom de son futur vice-prési-

dent, a indiqué vendredi matin le porte-parole de la Maison Blanche.

M. Jerald Terhorst a déclaré aux journalistes que M. Ford n'avait pas encore fixé définitivement son choix et que sa décision finale n'interviendrait vraisemblablement pas avant lundi.

Le Washington Post a écrit vendredi, en citant des sources proches du chef de l'Etat, que M. George Bush, président du Parti républicain, "tenait la corde". Le Detroit Free Press, pour sa part, donnant des sources similaires, note que l'ancien gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, est le favori.

Les Canadiens à Chypre : efficaces

NICOSIA (PC) — Malgré un combat qui s'est propagé comme un feu de prairie, les Canadiens au service des Nations unies ont pu accomplir leur tâche, parfois de façon dangereuse.

Une fumée assombrit la ville de Nicosie pendant que les troupes turques s'en approchent. Un soldat canadien a constaté que le bombardement a été pire que ce qu'il a vu au Vietnam et en Israël.

En fin de journée, mercredi, des Canadiens ont pu rescaper une centaine de Fin-

nois isolés dans une base des Nations unies, près de l'aéroport qui était alors soumis à un bombardement intense.

Dans la ville, l'hôtel Ledra Palace qui loge la moitié des soldats canadiens est le centre de combats féroces.

Environ 250 de nos hommes ont été évacués; il en est resté une centaine pour garder le poste.

Deux parachutistes — André Bélanger, de La Tuque, et Réjean Gauthier, du Lac St-Jean — se sont tenus bien calmement hors de l'hôtel

pendant que des projectiles explosaient partout.

Canadiens évacués

Le colonel Guy Lessard est très fier de ses hommes. Une fois, il a pris le risque de franchir 150 pieds, malgré les balles qui sifflaient, pour les rejoindre à l'hôtel.

Quant au consul canadien, M. Ted Fleming, il a recueilli une quinzaine de Chypriotes canadiens mais il n'a pu les faire évacuer par avion, mercredi. On croit qu'ils sont les seuls civils canadiens restés dans l'île au moins 300 Canadiens.



Université
Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

SECTION DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

COURS DU SOIR

en

Sciences comptables
Sciences industrielles
Administration institutionnelle
Approvisionnement
Evaluation

Management
Opérations bancaires
Transport et trafic
Création et développement
d'entreprise

Ces cours s'adressent aux personnes qui désirent parfaire leur formation ou obtenir:

a) un Certificat en sciences de l'administration avec option

- sciences comptables
- sciences industrielles
- administration institutionnelle
- approvisionnement
- opérations bancaires

b) un des titres accordés par les associations de comptables:

- C.A.
- C.G.A.
- R.I.A.

c) un des titres ou diplômes accordés par les associations professionnelles suivantes:

- Association canadienne de gestion des achats (D.A.P.)
- Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec (E.A.)
- Institut des évaluateurs agréés du Canada (A.A.C.I.)
- Institut des banquiers canadiens (B.I.B.C.)
- Institut canadien du trafic et du transport

INSCRIPTION

En personne

au bureau 144

Pavillon des Sciences de l'administration

du 26 août au 6 septembre 1974

de 9h à 11h45, de 13h30 et de 18h30 à 20h45

RENSEIGNEMENTS: Tél.: 656-3585

Cité universitaire, Québec

BUREAUX & MAGASINS A LOUER

QUEBEC METROPOLITAIN

libres immédiatement,
différentes dimensions,
prix à discuter.

François Lemieux 626-7311
A.F. LePage Courtiers 522-7041

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIER

"à propos" est publié et imprimé à
3, Place Jean-Talon, Québec 2
G1K 7K9
Membre de l'ABC

Président-directeur
général : Claude Royer
Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

Une voie sans issue

Le 31 juillet 1973, nous annonçons que nous nous étions portés acquéreurs de l'Action Sociale, Limitée. Déterminés à poursuivre l'oeuvre de presse de l'entreprise, nous annonçons le lancement prochain d'un nouveau quotidien qui serait "un organe d'information sérieux, chrétien et libre de toute attache".

Fermement convaincus qu'une presse quotidienne libre est fondamentalement essentiel de notre système démocratique, nous déclarions que nous n'étions les porte-parole de personne et que c'était dans cette même ligne d'indépendance que nous concevions notre quotidien.

C'est dans ce contexte et cette perspective qu'"à propos" vit le jour le 16 septembre 1973, il y a 11 mois. Notre départ nous laissait entrevoir un succès possible, mais depuis, la situation a évolué dans une autre direction. Ces derniers mois, notre tirage a sérieusement baissé. Il s'est établi aujourd'hui à quelque 11,000 copies vendues. Les revenus publicitaires ont eux aussi connu une baisse importante. Une récente étude du marché faite par des spécialistes de l'extérieur a confirmé nos appréhensions: nous ne pouvions entrevoir de remontée suffisamment significative et rapide pour qu'il vaille la peine de continuer.

Aujourd'hui, 17 août 1974, "à propos" en est à son dernier numéro.

Si nous arrêtons la publication d'"à propos", ce n'est pas uniquement affaire de déficit mais aussi et surtout parce que nous avons acquis la conviction d'avancer dans une voie sans issue. Un produit de consommation ne peut vivre que si le public en manifeste le besoin. Un journal — peut-être malheureusement — est soumis à cette règle implacable. Si le Québécois avait voulu d'"à propos", il l'aurait dit. En définitive, c'est lui qui décide. Il en a le droit absolu et nous n'avons aucune envie de le lui contester.

Face à une telle situation, nous n'avons pas le choix: il faut fermer le journal.

Nous arrêtons donc la vie d'"à propos", mais l'Action Sociale, Limitée continue toujours d'être libraire et imprimeur.

Mettre à pied des employés n'est jamais chose agréable, surtout quand ceux-ci ont été des travailleurs fidèles. Nous en sommes sincèrement désolés et malheureux, et nous nous sommes efforcés de le faire avec le plus d'humanité possible.

C'est ainsi qu'en plus de payer nos employés réguliers pendant les trois prochains mois, nous participerons activement durant cette période aux travaux du comité de reclassement et de recyclage.

Nous ferons tous les efforts pour amoindrir le choc social que cause notre décision et nul doute que nous pourrions à cet égard bénéficier de la collaboration éclairée des spécialistes de la main-d'oeuvre des gouvernements de Québec et d'Ottawa, et des deux syndicats représentant nos employés, le Syndicat des Journalistes de Québec et le Syndicat national de l'Imprimerie de Québec.

Nous tournons la page avec infiniment de tristesse, convaincus cependant d'avoir été fidèles durant ces onze mois aux mêmes principes qui ont guidé notre départ. A tous nos lecteurs, nos annonceurs, nos éditorialistes (qui avaient accepté de servir la cause d'une presse "libre" dans des conditions absolument admirables), à nos journalistes, collaborateurs, employés de l'administration, de la production et de la distribution, notre gratitude et notre salut le plus cordial.

Claude Royer,
Jean Pelletier

La hausse des tarifs de Bell Canada

La Commission canadienne des transports vient d'accorder à Bell Canada une hausse des tarifs qui correspond pratiquement à ce qui avait été demandé. Et cela, malgré les représentations qui avaient été faites par les gouvernements du Québec et de l'Ontario ainsi que par les villes les plus importantes du Canada.

A chaque fois que Bell Canada réclame une hausse des tarifs, les mêmes raisons sont alléguées: le maintien d'un dividende propre à attirer les capitaux nécessaires à son fonctionnement et à l'expansion qui s'impose pour mieux servir le public.

Depuis de nombreuses années certains groupements, dont les syndicats ouvriers, réclament purement et simplement la nationalisation de Bell Canada. Naturellement celle-ci s'y oppose. Je crois d'ailleurs que l'on s'orienterait dans une mauvaise direction en adoptant une pareille solution.

Tout d'abord les motifs qui militaient en faveur de la nationalisation des entreprises hydroélectriques

n'existent pas en ce qui regarde Bell Canada. La nationalisation de l'électricité s'imposait en raison de l'impact sur le développement économique et une planification orientée par l'Etat. Ce serait mal disposer des fonds publics que de les affecter à une entreprise téléphonique.

Par ailleurs, quiconque a voyagé un peu en dehors du Canada et des Etats-Unis est en mesure d'affirmer que notre réseau téléphonique est le meilleur du monde. Le service que nous a procuré jusqu'ici Bell Canada est impeccable sous tous les rapports. Même si en tant que consommateurs c'est notre droit de veiller à ce qu'il nous coûte le moins cher possible, il faut admettre que dans les autres pays les entreprises nationalisées fournissent un service moindre et chargent plus cher que chez nous.

Ce n'est pourtant pas là une raison pour accéder inconditionnellement aux hausses des tarifs que réclame périodiquement Bell Canada.

Il faut distinguer entre les capitaux nécessaires au fonctionnement

normal des opérations de Bell Canada et ceux qui sont requis pour l'expansion des services.

Si l'expansion des services est défrayée par les consommateurs pour quoi ceux-ci n'en seraient-ils pas propriétaires?

Comme ils pourraient difficilement le devenir pour des raisons d'ordre technique et à cause du grand morcellement qui s'en suivrait, l'Etat pourrait les représenter.

Aussi, il m'apparaît qu'à chaque fois que Bell Canada obtient une hausse des tarifs pour son expansion, celle-ci devrait être assortie de l'obligation d'émettre un certain nombre d'actions correspondantes au nom de l'Etat.

De cette façon, les consommateurs ne se verraient pas obligés d'accroître l'avoir des actionnaires par un impôt camouflé et graduellement, sans déboursier, l'Etat deviendrait partenaire de Bell Canada sans freiner son expansion et sans nuire à l'efficacité des services.

Gérard DION



J'ai eu l'occasion de visionner le film de **"René Simard au Japon"**, et laissez-moi vous dire que c'est un petit chef-d'oeuvre. Ce film est présentement à l'affiche au **cinéma Capitol** et nul doute qu'il sera là pour longtemps.

— oOo —

Hier, le réalisateur **Jean-Marc Pageau** de **Radio-Canada** fêtait son **"20e anniversaire de naissance"**. C'est lui qui le dit. Doit-il croire ?

— oOo —

L'homme d'affaires **Robert Marois**, de **M. & M. Caravane** est devenu un des plus gros clients de **Fidel Castro**. Il fume en moyenne 15 cigares de marque **Hava Tempa** par jour. C'est tout un client n'est-ce pas ?

— oOo —

L'ensemble musical les **"Tip Tops"** seront en vedette au **"Cabaret" du Concorde** à compter de la semaine prochaine. La danse sera donc à son meilleur à cet endroit huppé de Québec.

— oOo —

Le tournoi de golf du **Club de Réforme** fut une réussite complète. Félicitations à **MM. Roy et Vallières** qui comme d'habitude, ont su mener à bien cette activité annuelle.

— oOo —

La nouvelle programmation de **CHRC-FM** sera en ondes à compter du 9 septembre. Le directeur des programmes, **Denis Cantin** a tout mis en oeuvre pour vous présenter des programmes très intéressants. C'est à suivre et surtout à écouter.

— oOo —

Le secrétaire général de l'agence de coopération culturelle et technique du Niger, **M. Dankoulodo Don Dicko**, est actuellement en visite officielle au Québec, à l'occasion de la tenue du Festival International de la Jeunesse francophone. Le secrétaire général est accompagné de **Mme Dan Dicqo** et de **M. Dem**, chef du protocole.

— oOo —

Le gérant de **René Simard**, **Guy Cloutier**, n'avait que des éloges à faire au sujet de son homologue du cinéma Capitol, **M. Godin**, qui s'est avéré un hôte parfait, jeudi soir, lors de la première mondiale du film du jeune chanteur. **M. Cloutier** était vraiment content.

— oOo —

Le "frisé" **André Hamel** cherche à vendre sa luxueuse garçonnière de **Sainte-Foy**. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec moi. Un vrai petit "paradis".

— oOo —

Quelques personnes m'ont téléphoné et écrit pour me dire qu'elles n'étaient pas d'accord avec mon papier sur l'ouverture de la **Francofête**, alors que certaines gens ont manifesté pendant les discours de **MM. Trudeau** et **Bourassa**. Je respecte leurs opinions, mais je tiens à préciser que ces "gens-là" ont manqué de "timing". A mon avis, et je ne suis pas le seul à le dire, ce n'était vraiment pas le temps de gueuler de la sorte.

N'oubliez pas que plus de 300 spectacles et manifestations culturelles et sportives sont à l'affiche de la **Super Franco Fête**. C'est tout Québec qui en état de fête perpétuelle du matin au soir, dans le centre-ville, au Grand Théâtre, à l'Institut Canadien, sur les Plaines d'Abraham et à l'Université Laval. Alors, il ne vous reste plus qu'à y participer.

— oOo —

Pilote d'avion chevronné, le maire de Québec **Gilles Lamontagne** est aussi un excellent conducteur d'automobile. Il aime faire de la vitesse, mais demeure toujours prudent. Si vous voulez en avoir une preuve, demandez quelques anecdotes à **Adrien Demers**, au sujet du voyage éclair qu'il a fait en compagnie de notre premier magistrat, à **La Malbaie** dernièrement.

— oOo —

J'ai appris entre les branches que l'excellent journaliste **Pierre Claveau** ne faisait plus partie du personnel de **CJRP**.

— oOo —

Eddy Prophète, "le p'tit coeur en chocolat de Québec" et organisateur chevronné, est présentement en vedette au **"Bar Elite"** de la rue Couillard, où il accompagne le chanteur **Frédéric**.

— oOo —

Les billets pour assister au spectacle de **Jerry Lewis** seront en vente au Grand Théâtre et à la Caisse populaire de Place Laurier à compter du samedi, 17 août. **Jerry Lewis** présentera un spectacle en matinée et en soirée, le 15 septembre, au Grand Théâtre de Québec. A ne pas manquer.

— oOo —

Au fait, si le coeur vous le dit, je vous suggère de fraterniser avec les délégués au Festival de la Jeunesse francophone, qui, pour la plupart, ne demandent pas mieux que d'échanger avec vous au cours des journées du festival au café-terrasse aménagé sur le campus de l'Université Laval. Très intéressant.

— oOo —

J'ai cherché à savoir pourquoi que le membre de l'exécutif du Carnaval, **Yves Plante**, n'avait pas représenté le carnaval au Festival des bleuets de **Mistassini**, mais je n'ai rencontré que des bouches cousues.

— oOo —

Il n'y aura pas beaucoup de changements au Pavillon des Forces Canadiennes cette année à **Expo-Québec**. On nous présentera à peu près la même chose que l'an dernier, sauf une surprise que nous apprendrons prochainement.

— oOo —

Le prochain souper champêtre du club **Richelieu de Lévis** aura lieu à la résidence de **Paul Gourdeau**, le samedi, 31 août, sur l'île d'Orléans.

— oOo —

Vu sur un sens unique, à l'inverse: **Clau de Croteau**, la tête dans le dos.

— oOo —

Le maire de **Charlebourg**, **M. Jean-Claude Thibault** souffre d'un malaise au bras gauche, ce qui l'empêche de bien jouer au golf. Alors, si vous avez à jouer contre lui, au cours des prochains jours, soyez indulgents. Un jour, le "soleil" recommencera à briller pour lui, et vous le regretterez.

— oOo —

Saviez-vous qu'au cours du premier semestre de 1973, 6,000 vies ont été sauvées sur les routes américaines, grâce à la ceinture de sécurité. En fait, 20,460 morts accidentelles ont été enregistrées durant les six premiers mois de 1974, comparativement à 26,000 en 1973. Ça veut tout dire.

Afin que ce soit plus facile pour les Japonais de retenir le nom du concurrent canadien au 3e concours annuel de la chanson à Tokyo, on a présenté le petit **René Simard** sous le nom de **René Canada**. Il fallait y penser.

— oOo —

Pour ceux qui croient que les habitants de la **Mali** se nomment les "malicieux" ou les "malins" je précise qu'on appelle ce monde-là les **Maliens**. Des gens vraiment bien.

— oOo —

France Proulx, qui était depuis quelques mois, réceptionniste à **CKCV**, a remis sa démission à la direction de ce poste, il y a quelques jours. France, voudrait, comme son père, devenir animatrice à la radio. Elle a certainement le potentiel pour le devenir. Bonne chance.

o-o-o

On attend la venue de la cigogne chez **Pierre St-Hilaire**, représentant de la **Braserie Labatt**. Ne vous méprenez pas, ce n'est pas **Pierre** qui est enceinte, mais bien son épouse.



"Monsieur, monsieur, vous oubliez votre cheval". C'est peut-être le refrain que chante **François Coderre**, propriétaire d'une ferme d'élevage de chevaux dans le comté de **Portneuf**, lorsqu'il assiste à une scène de reproduction semblable. Que voulez-vous, c'est comme ça que ça se passe dans le monde équestre.

à loisir

CHANGEMENTS CINEMA

CANADIEN, 2700 boul. Laurier, 656-9922.
"Glissements progressifs du plaisir".
Semaine: 7h, 9h, Sam., dim.: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

CANARDIERE, Galeries La Canadière, 661-8375.
"La dernière maison sur la gauche".
1h, 3h50, 6h40, 9h30.

Au même programme:
"Le sexe sauvage".
2h20, 5h10, 8h05. (18 ans).

CAPITOL, Carré d'Youville, 522-6300.
"René Simard au Japon".
12h45, 3h52, 6h59, 10h06.
Au même programme:
"Rouble à deux faces".
2h07, 5h14, 8h21. (Pour tous).

CARTIER, 1019 Cartier, 525-9340.
"Alice in Wonderland".
Version anglaise, 7h.
"Chinatown".
9h. (14 ans).

CINE-PARC BEAUPORT, boul. de la Capitale, 667-5362.

Beauport 1:
"Un vrai cinglé du cinéma".

Au même programme:
"Libre à en crever".

Beauport 2:
"Mon nom est personne".

Au même programme:
"Profession: Aventuriers".

EMPIRE, 24 côte de la Fabrique, 524-2880.
Films de l'Office National du Film, tous les jours de midi à minuit.

LAIRET, 1044, 3e Ave. nue, 523-5050.
"Le filleul".
Semaine: 6h30, 9h20, Sam. dim.: 1h, 3h55, 6h40, 9h35.

Au même programme:
"Les enragés de la moto".
Semaine: 8h00, Sam. dim.: 2h30, 5h05, 8h10.

LE BIJOU, 15 Chemin Ste-Foy, 522-7556.
"Bingo".
Semaine: 7h, 9h, Dimanche: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

LIDO, Les Galeries Rond Point, Lévis, 837-2272.
"Aurore l'enfant martyr".
Semaine: 9h25, Samedi: 6h15, 9h55, Dimanche: 2h25, 5h45, 9h25.

"Mama Dolorès".
Semaine: 7h30, Samedi: 8h00, Dimanche: 12h30, 4h00, 7h30. (14 ans).

MIDI-MINUIT, 252 St-Joseph est, 522-2828.
"Même les caresses s'apprennent".
Semaine: 1h, 3h55, 6h50, 9h45.

Samedi: 2h00, 4h55, 7h50, 10h45.

Au même programme:
"Célestine au Paradis".
Semaine: 2h25, 5h20, 8h15, Samedi: 12h30, 3h25, 6h20, 9h15. (18 ans).

ODEON, 500 rue du Pont (Dauphin):
"L'arnaque".
Semaine: 1h50, 4h20, 7h10, 9h40, Sam. dim.: 12h00, 2h25, 4h50, 7h15, 9h40. (Pour tous).

(Frontenac I):
"Les invitations dangereuses".
3h20, 7h45.

Au même programme:
"Les choses de l'amour".
1h15, 5h30, 9h50. (18 ans).
(Frontenac II):
"L'île au trésor".
1h, 4h30, 8h15.

Au même programme:
"Nanou, fils de la jungle".
2h50, 6h20, 10h00. (Tous).

PARIS, 966 rue St-Jean, 522-7811.
"Mama Dolorès".
12h45, 4h05, 7h40.

Au même programme:
"Aurore l'enfant martyr".
2h30, 5h50, 9h40. (14 ans).

PIGALLE, 315 St-Joseph est, 525-9724.
"Les maîtresses de vacances".
1h, 4h, 6h50, 9h50.
Au même programme:
"Les ardentes".
2h35, 5h30, 8h30. (18 ans).
STE-FOY, Place Ste-Foy, 656-0592.
(Alouette)

"Même les caresses s'apprennent".
Mer. sam. dim.: 2h00, 4h55, 7h50, 10h45.
Lun. mar. jeu. ven.: 1h, 3h55, 6h50, 9h45.

Au même programme:
"Célestine au Paradis".
Mer. sam. dim.: 12h30, 3h25, 6h20, 9h15.
Lun. mar. jeu. ven.: 2h25, 5h20, 8h15.

STE-FOY (Champlain)
"De Profundis pour un tueur".
Sam. dim. mer.: 1h20, 4h40, 7h40.
Ven. lun. mar. jeu.: 7h40.

Au même programme:
"Le Ciel et toi".
Sam. dim. mer.: 3h00, 6h15, 9h25.
Ven. lun. mar. jeu.: 6h15, 9h25. (14 ans).

ST-ROMUALD, 37, de l'Eglise, St-Romuald, "Papillon".
Semaine: 7h30, Sam. dim.: 6h, 8h40. (14 ans).

Les chiffres placés après les titres des films réfèrent à leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des communications sociales et doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

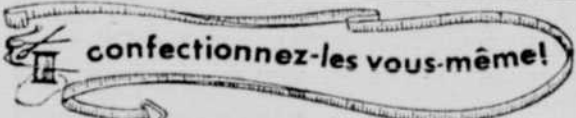
Quoi de neuf? Des pommes de terre

Quel délice que ces petites pommes de terre qui nous arrivent à ce temps-ci de l'année! Malheureusement, comme la plupart des autres légumes d'été, elles ne sont pas sur le marché longtemps. Dès la mi-septembre, elles ne sont plus "nouvelles".

Pour la mise en conserve, choisir des pommes de terre nouvelles, bien conformées et pas trop mûres, de 1-2 à 2-3 pouces de diamètre. Laver une petite quantité à la fois pour enlever tout le sable. Ne peler que si absolument nécessaire. Mettre les pommes de terre dans un chaudron couvert et recouvrir d'eau bouillante. Amener à ébullition, couvrir et laisser bouillir 5 minutes. Mettre les pommes de terre chaudes dans des bocaux d'une chopine ou d'une pinte, les couvrir de l'eau de cuisson en ayant soin de laisser un pouce d'espace de tête. Ajouter une demi-cuillerée à thé de sel par chopine ou une cuillerée à thé par pinte. Fermer les bocaux et stériliser au cuiseur sous pression, 30 minutes pour les chopines et 40 minutes pour les pintes.

Et c'est tout! Les pommes de terre en conserve sont prêtes à agré-
menter vos menus jusqu'à l'été prochain. Pour servir, verser le liquide dans un chaudron et ajouter 1-4 c. à thé de sel. Amener à ébullition, ajouter les pommes de terre et bouillir de 3 à 5 minutes. Quelques feuilles de menthe, une pincée d'herbes séchées ou une feuille de laurier ajoutées à l'eau à l'eau de cuisson lui donnent une saveur spéciale. Servez les pommes de terre avec du sel, du poivre et beaucoup de beurre. Ou encore, servez des pommes de terre au fromage. Ce plat délicieux se compose de pommes de terre nouvelles garnies de fromage râpé et d'oignon vert haché.

Pommes de terre nouvelles au fromage
1 1/2 livres de pommes (6 moyennes)
2 c. à table de beurre fondu
1/4 tasse d'oignon vert haché
1/2 tasse de fromage râpé
1/8 c. à thé de paprika
Pincée de sel
Pincée de poivre
Brosser les pommes de terre. Cuire dans l'eau bouillante salée jusqu'à tendreté (20 à 30 minutes). Egoutter. Placer dans un plat à four. Verser le beurre fondu sur les pommes de terre.



9297 10 1/2-18 1/2

RAVISSANT

Pour la ville ou la campagne, vous serez toujours ravissante. Remarquez la fermeture-éclair à l'avant.

Demandez le patron no: 9297. Dernières grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. La grandeur 14 1/2 (buste 37) prend 2 1/2 verges de matériel de 60 pouces.

Adressez votre commande à:
Le Département des Patronnes,
à propos,
60, Progress Ave.,
SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P2

Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15c pour frais de Poste)
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$

(les timbres ne sont pas acceptés)

Patron No

Tailles

Nom

Adresse

Le maïs : il faut le déguster !

Le maïs frais se montre dans toute sa gloire sur le marché vers la mi-août. Avec ses grains gonflés de saveur et son beau teint doré, il n'est pas surprenant qu'il soit le centre d'intérêt aux pique-niques, aux barbecues ou aux soupers familiaux.

Lors de l'achat du maïs en épi frais, choisir des épis à pelure verte et fraîche, recouverts jusqu'au bout de gains ronds et crémeux. A la maison, réfrigérer les épis au réfrigérateur dans leur pelure et utiliser le jour même si possible. Au moment de la cuisson, enlever les pelures et les soies et ne laisser qu'une partie de la tige. Pour cuire, placer les épis dans un grand chaudron et remplir aux deux-tiers d'eau bouillante et bouillir lentement jusqu'à tendreté: 2 à 3 minutes pour les petits épis, et 5 à 7 minutes pour les gros. Servez-les chauds avec beaucoup de beurre. Des services consultatifs de



Le maïs frais

Il n'y a qu'une chose qui dépasse le plaisir de mordre à pleines dents dans un épi frais, chaud et juteux... c'est de savoir que les délices ne s'arrêtent pas là. En effet, les Services consultatifs de l'alimentation suggèrent un beurre au persil et un beurre à la poudre de chili pour ajouter à la saveur d'été du maïs.

frais, simple ou aromatisé, et l'oignon vert par 1 c. à thé de poudre de chili. Des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, voici deux recettes de beurrages aromatisés, l'un au persil et l'autre à la poudre de chili.

BEURRE AU PERSIL

1-4 tasse de beurre ramolli.
2 c. à table de persil frais haché
2 c. à table d'oignon vert haché
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre

Crémier le beurre et ajouter les autres ingrédients. Placer par cuillerées à table sur un papier ciré, rouler et réfrigérer. Trancher pour servir, 6 portions (2 c. à thé chacune).

Beurre à la poudre de chili: Suivre la recette ci-dessus en remplaçant le persil

NOTAIRES

Raymond Deraspe
Germain Paiement
Huguette Viger
Marc-André Verville

264, de la Couronne - 529-5701

Stationnement voisin de l'édifice

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.

330 Boul. Charest Est

Suite 202

Québec - 529-3694

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

VASTE CHOIX

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

Gaston LEVESQUE inc.

100 rue Chabot, Ville-Vanier — 683-3471



Les quelque 3.000 employés du personnel au sol, à Air Canada, vont bientôt se présenter au public sous de nouveaux atours. Le couturier montréalais Léo Chevalier a en effet conçu à leur intention une toute nouvelle garde-robe qu'ils étrenneront à partir du 15 août en Amérique du Nord et en Europe.

C'est à partir du 15 août qu'une nouvelle garde-robe sera portée par les quelque 3.000 employés qui forment le personnel au sol d'Air Canada. Photographiés ici à l'aéroport international de Montréal, les agents passagers Graham McLachlan (à gauche) et Gérard Chalifoux, vêtus de divers éléments de l'ensemble masculin, encadrent le bagagiste Hubert Ménard, qui arbore pour sa part la veste dite "Eisenhower".

MAISON SUR LA GAUCHE
Le Sexe Sauvage
Salle climatisée
CANARDIERE
GALERIES CANARDIERE, 661-8575 — STATIONNEMENT GRATUIT

CINÉMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

LES DISTRIBUTIONS CINE-CAPITALE LTD. présentent

ROULE A DEUX FACES
Les mains de 14 ans \$1.00

LAUSANT LAROUCHE
INTER-VIDEO

CAPITOL
77, 4141 522-8360

Nouvelle garde-robe pour le personnel au sol d'Air Canada

Air Canada annonce aujourd'hui la réalisation d'une nouvelle garde-robe pour son personnel au sol, qui comprend plus de 3.000 employés.

Elle fera son apparition le 15 août dans toutes les escales de la Société au Canada, aux États-Unis et en Europe. Quant au personnel des Bermudes et des Antilles, il étrennera ses nouveaux vêtements tropicaux vers la fin d'octobre.

Créé par le couturier d'origine montréalaise Léo Chevalier, l'ensemble comporte 37 articles. Il est destiné aux agents passagers, aux agents d'escale et au personnel des aires de trafic : approvisionnements, chargement, manutention du fret et des bagages, entretien en ligne.

Bien que la garde-robe possède son cachet propre, elle présente certaines affinités avec celle du personnel de cabine, adoptée l'an dernier et conçue également par M. Chevalier.

Cours de librairie

L'octroi d'une subvention de 7.500 du MAC a permis en fin de mai la tenue de cours intensifs de librairie au profit des employés de librairie du Québec, avec la collaboration du CEGEP François-Xavier Garneau et de l'Association des libraires du Québec.

Ces cours ont été inaugurés en 1969 et ils s'adressent aux propriétaires, aux cadres et aux employés des librairies du Québec. Le but de cette initiative est d'améliorer la compétence du personnel des librairies québécoises et, en conséquence, améliorer les relations vendeurs-clients au sein de nos librairies afin d'augmenter le coût et la pratique de la

lecture dans le public. Les cours se répartissent sur trois années et, chaque année, les stages sont de deux semaines. Ceux qui s'inscrivent reçoivent ainsi des cours intensifs en administration, en marketing et en communications. Cette année huit professeurs étaient chargés de cours et plusieurs personnalités ont été invitées aux panels qui engageaient la participation active des auditeurs qui sont ensuite appelés à exécuter des exercices les plaçant dans les conditions d'application des théories exposées durant les cours. Au séminaire 1974, on a enregistré environ 35 inscriptions aux trois cycles.

HOROSCOPE

SAMEDI LE 17 AOÛT 1974



21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez tenté de rompre avec des habitudes bienfaisantes, simplement pour le plaisir de faire du changement; ne céder pas à ce caprice.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Demeurez calme et attentif, en dépit des nombreuses interruptions qui dérangeront votre travail. En général, tout ira bien.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous devrez travailler ferme pour répondre aux exigences de la journée. On vous confie un travail de précision qui comporte des retouches délicates.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Influences planétaires mixtes. Ne comptez pas uniquement sur vos idées. Il y a davantage dans plusieurs têtes que dans une.



24 juillet au 23 août (Lion) — Votre problème budgétaire ne sera pas facile à solutionner. Organisez-vous pour recueillir les informations dont vous avez besoin.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Prenez le temps de relaxer aussi souvent que nécessaire. Soyez certain que vous n'êtes pas dupe de votre imagination.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Insistez pour obtenir la qualité que vous désirez. Vous serez encouragé par l'appui d'une personne importante.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Étudiez les principaux points d'intérêt de cette journée, vous en retirerez un profit insoupçonné. Un changement de décor vous fera du bien.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Un labyrinthe de détails mettra votre patience à rude épreuve. Consultez des personnes dont la compétence est reconnue.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une patience à toute épreuve est indispensable aux natifs de ce signe qui ont besoin d'assistance technique.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Soyez précis et systématique si l'on vous confie une tâche importante. Prenez le temps de rire et de chanter.



20 février au 20 mars (Poissons) — Faites votre possible et laissez porter. Ne changez pas trop vos moments de loisir. Soirée profitable aux intellectuels.

à loisir

Les films à la télévision

SAMEDI

AVANT-MIDI

9.30 — Canal 4 — Ciné Aventures

CONTRE-ENQUETE (4) — Fr. 1947. Drame policier de J. Faurez avec Lucien Coëdel, Jany Holt et Louis Salou. — Un ancien bandit entreprend de faire disculper un innocent.

APRES-MIDI

CINQ MILLIONS COMPTANT (5) — Fr. 1956. Comédie de A. Berthomieu avec Darryl Cowl, Geneviève Kervine et Ded Rysl. — La directrice d'un pensionnat veut que sa fille épouse un cousin.

EN SOIRÉE

8.00 — Canal 4 — A la Brunante

MES FUNERAILLES A BERLIN (4) — G.-B. 1966. Drame d'espionnage de G. Hamilton avec Michael Caine, Paul Hubschmid et Eva Renzi. — Un agent secret britannique est envoyé à Berlin pour organiser la fuite d'un colonel russe.

8.00 — Canal 7 11 13 — Nous les comiques

BON VOYAGE (5) — E.-U. 1962. Comédie de J. Neilson avec Fred MacMurray, Jane Wyman et Deborah Walley. — Une famille de l'Indiana réalise son rêve et part pour un voyage en Europe.

8.00 — Canal 10 — Les Grands Spectacles

LA MORT AUX TROUSSES (2) — E.-U. 1959. Drame d'espionnage de A. Hitchcock avec Gary Grant, Eva Marie Saint et James Mason. — Un publicitaire pris pour un agent secret est entraîné dans une série d'aventures.

11.00 — Canal 4 — Ciné 4

PIEGE AU GRISBI (6) — E.-U. 1966. Drame policier de B. Kennedy avec Glen Ford, Elke Sommer et Ricardo Montalban. — Un inspecteur de

police de San Francisco tente de s'approprier un magot caché chez un membre de la pègre.

11.00 — Canal 7 — Cinéma

EN PLEINE BAGARRE (6) — Fr. 1961. Comédie-policier de G. Bianchi avec Eddie Constantine, Renato Rascel et Dorian Gray. — Un inspecteur de police italien est envoyé à Paris pour en ramener un gangster américain.

11.00 — Canal 11 — Cinéma

Z (3) J. Fr. 1969. Drame politique de Costa-Gavras avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant et Jacques Perrin. — Un juge d'instruction intègre enquête sur un assassinat politique.

11.00 — Canal 13 — Ciné Soir

LES DAMNES (3) — It. 1969. Drame social de L. Visconti avec Helmut Berger, Ingrid Thulin et Dick Bogarde. — Le destin tragique d'une famille d'industriels allemands à l'avènement d'Hitler.

11.15 — Canal 10 — Sans Pantoufles

LE DOULOS (3) — Fr. 1962. Drame policier de J. P. Melville avec Jean-Paul Belmondo, Serge Reggiani et Jean Desailly. — Un indicateur de police essaie de venir en aide à un ami impliqué dans un crime.

AU BOUT DE LA NUIT (4) — E.-U. 1961. Drame psychologique de Jack Garfein avec Carroll Baker, Ralph Meeker et Ildred Dunnington. — Une étudiante victime d'un viol est sauvée du suicide par un jeune homme étrange.

12.30 — Canal 13 — Ciné Quanon

LES DAMNES

1.30 — Canal 11 — Ciné Nuit

UN IDIOT A PARIS (4) — Fr. 1966. Comédie de S. Korber avec Jean Lefebvre, Dany Carrel et Bernard Blier. — Les aventures d'un paysan naïf et simpliot en visite à Paris.

SUPPLEMENT DANS à PROPOS DIMANCHE

à loisir

LE FANTÔME

par Lee Falk et Roy Moore



LA FAMILLE TETE BECHE

par Chic Young



Nouvelle comète

SAN JUAN, Argentine (AFP) — Deux astronomes argentins, MM. Carlos Ulrico Cesco et Mario Reynaldo Cesco, de la station "El Leoncito" ont découvert dans la nuit du 27 au 28 juillet une nouvelle comète qui, selon l'usage, a reçu leur nom et a été appelée "Cesco-1974-E", annonce l'Université de San Juan.

C'est en étudiant une plaque photographique du ciel que les deux astronomes aperçurent l'image d'un astre de magnitude 14 qui semblait être une comète; de nouvelles observations le lendemain soir confirmèrent ce point de vue. La découverte a été aussitôt communiquée au Bureau central de l'Union astronomique internationale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2802

HORIZONTALEMENT

- 1—Briller.
- 2—Usurier. — Dieu des vents.
- 3—Pron. indéf. — Ni pour l'un ni pour l'autre.
- 4—Qui rend service. — Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.
- 5—Reparaître. — Élément gazeux qui se trouve en infime proportion dans l'air.
- 6—Docteur. — De la gamme. — Chose faite.
- 7—Poisson d'eau douce. — Lui.
- 8—Saint. — Fixé au sol par ses racines pl.; — Coups de baguettes.
- 9—Peintre italien (1657-1747). — Qu'une femme apporte en mariage.
- 10—Qui a une saveur rude. — Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles.
- 11—Masse de neige durcie. — Champion. — Se dit de tout objet fixe et remarquable servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre.
- 12—Syllabe du nom de la mouche du sommeil. — Retrancher un ou plusieurs membres.

- 1—Extraordinaire, très surprenant.
- 2—Annoncer en tintant une cloche. — Division d'un ouvrage, qui forme le plus souvent un volume.

VERTICALEMENT

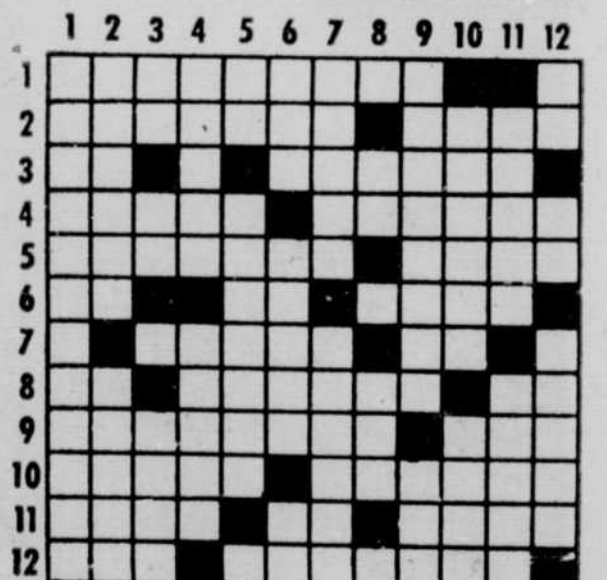
- 1—Extraordinaire, très surprenant.
- 2—Annoncer en tintant une cloche. — Division d'un ouvrage, qui forme le plus souvent un volume.

- entier (pl.).
- 3—Inf. — Quatre. — Manifester son vote en restant assis ou en se levant.
- 4—Ch.-l de c. (Somme). — Crier en parlant des creux.
- 5—Consonnes. — Odeur, résultant d'un manque d'air.
- 6—Agent d'affaires. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. — Article.
- 7—Lumière faible. — Prén. masc.
- 8—Patrie d'Abraham. — Liquide incolore.
- 9—Faisais demeurer. — Où l'on danse.
- 10—Doigt du pied. — Figure au jeu de cartes.
- 11—Petit loir gris. — Fils de Tancrède de Hauteville.
- 12—Petit cube. — Dans. — Echouer.

PROCEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$0.60.

Solution du problème No 2801

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	I	L	A	V	E	N	I	R	
2	P	E	S	E	R	E	R	O	D	E		
3	P	A	S	S	I	S	T	E	A	S		
4	E	T	U	T	E	R	U	S				
5	R	A	S	E	M	S	A	L	E			
6	M	I	E	M	C	E	M	I	R			
7	E	R	I	G	E	R	O	M	S	T		
8	T	E	N	O	N	U	T	A	M			
9	T	N	I	T	E	S	C	E	M	E		
10	R	U	E	S	D	I	R	I	E	M		
11	E	S	T	R	E	N	T	E	R	E		
12	E	M	E	E	S	U	C	R	E	R		



Performance de l'opéra-bouffe "Angélique" à Banff, Alberta

BANFF, Alberta (P.C.) — Les étudiants de l'Ecole centrale des Beaux-Arts ont donné en atelier une performance enlevée de l'opéra-bouffe en un acte de Jacques Ibert, "Angélique", interprétée en français, hier.

Jean-Pierre Favreau, de Montréal, a joué avec puissance le rôle de Charlot, l'ami du potier du village, Boniface, qui, dans l'opéra, tente de l'aider à vendre sa femme désagréable, Angélique.

Betty Kolodzieff, d'Edmonton, jouait le rôle de l'épouse, tandis que Robert Levert, d'Ottawa, incarnait Boniface.

"Angélique" est un opéra peu connu d'Ibert, compositeur français qui est mort en 1962, et qui a atteint la renommée grâce à ses oeuvres orchestrales.

Dans cette production d'"Angélique", c'est Pierrette Alarie qui était metteur en scène sur le plateau. Elle et son mari, Léopold Simoneau, ont été professeurs à Banff cet été. Tous deux ont délaissé l'Opéra et les récitals, après avoir été inondés d'honneurs à travers le monde.

C'est Bernard Turgeon, grand bariton canadien, qui dirige l'Ecole centrale de Banff. Il a admis à l'école 50 étudiants après en avoir

entendu 120. Il s'efforce de faire de son école, en autant que c'est possible, une compagnie d'opéra professionnelle.

Ceci veut dire, pour lui, qu'on ne permet pas à de vieux professionnels d'accompagner les rôles principaux.

Il ajoute que l'école a tant de prestige que les étudiants sont "prêts à ramper pour y entrer".



Le moins que l'on puisse dire c'est que cet officier de police d'Arvada, au Colorado, proclame le "Peace and Love" à bord de son auto-patrouille qui n'a vraiment rien d'agressif. (téléphoto PA)

MOT CACHÉ

No 1107 : 9 lettres

la navigation

Solution No 1106 — danse

A	chaland	F	jetée	P	poisson	S	soute
ail	chantier	fabrique	L	passager	ponton	station	
air	chef	filet	levage	péniche	poste		
allège	chute	fruit	lof	plaisir	prame	T	
armement	cit	G	M	plan	Q	tempête	
B	conserv	gabare	magasin		quai	trier	
barcas	D	godet	main		quartier	transbordeur	
barre	direction	grue	météorologie		R	U	
bateau	douane	H	môle	navigation	rampe	usage	
boule	E	hangars	N		référé	usant	
buse	eau	hausser	P		remorqueur	usine	
C	élevateur	hydrostatique			rompre	vase	
cacher	emballage	I	industrie		route	vent	
cage	embarcadere	J	jauge		S	ventes	
cale	entrepôt				sémaphore	vie	
canal					service	volée	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	C	C	T	R	A	N	S	B	O	R	D	E	U	R	C	A	G	E	D
2	M	H	H	N	A	V	I	G	A	T	I	O	N	I	S	A	G	A	M	O
3	B	A	A	U	E	C	H	Y	D	R	O	S	T	A	T	I	Q	U	E	U
4	A	U	N	O	T	N	O	P	E	A	I	T	H	A	N	G	A	R	S	A
5	R	S	T	P	U	E	R	C	E	N	E	G	A	V	E	L	C	G	P	N
6	C	S	I	L	O	S	T	G	D	D	P	R	A	M	E	A	A	E	E	E
7	A	E	E	A	S	I	A	U	O	C	I	F	E	H	C	R	N	R	V	T
8	D	R	R	N	O	L	S	G	T	N	A	S	U	H	E	I	R	I	O	S
9	E	N	V	N	L	T	G	S	E	T	T	N	E	G	C	A	T	A	L	O
10	R	I	V	A	R	R	E	R	O	I	T	R	A	H	B	F	E	E	E	P
11	E	A	B	I	S	I	R	P	U	N	G	S	E	L	O	V	E	S	E	R
12	E	M	E	Q	E	E	E	R	E	E	S	O	R	L	R	L	S	T	U	D
13	E	E	S	G	U	R	F	M	G	A	F	U	L	E	U	A	U	E	S	N
14	T	L	U	E	T	A	E	E	P	A	E	A	S	O	C	O	U	L	O	A
15	E	A	B	N	L	M	R	B	C	T	B	N	B	R	R	Q	O	I	S	L
16	J	C	E	L	R	O	A	T	A	I	O	A	A	R	R	O	T	F	E	A
17	U	V	E	A	M	T	M	V	I	C	V	B	R	O	I	A	E	L	T	H
18	A	G	M	P	E	T	E	P	M	E	T	R	M	E	T	Q	I	T	N	C
19	E	P	R	A	P	L	A	I	S	I	R	E	E	S	I	A	U	Q	E	N
20	E	E	U	S	E	M	A	P	H	O	R	E	U	S	I	N	E	E	V	M

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et le raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intersection sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des MotsCroisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

Enfant enlevé de la gueule d'un lion

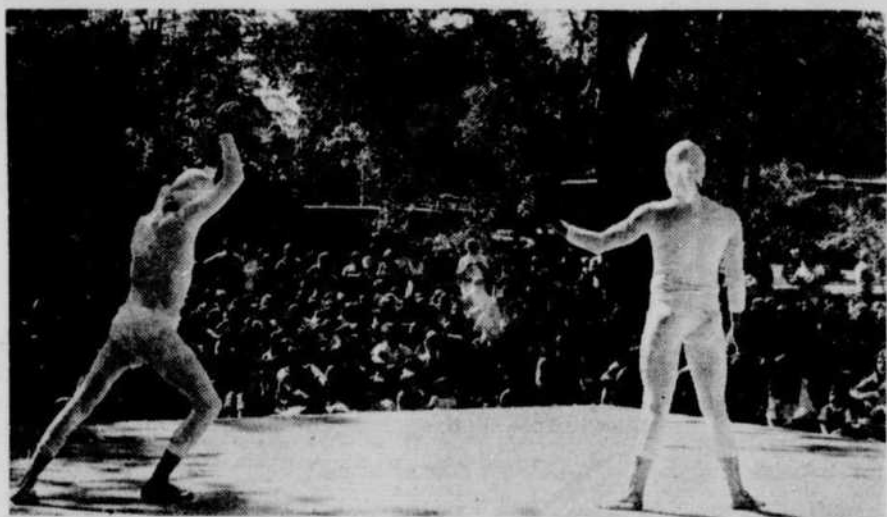
San José, Californie (AP) — Un garçonnet de trois ans a été arraché jeudi de la gueule d'un lion par une jeune femme qui a repoussé l'animal à coups de chaussures dans un zoo de San José, en Californie. L'enfant, qui a été légèrement blessé, avait franchi un mur de protection pour voir de plus près l'énorme lion africain qui l'avait happé dans sa gueule.

Selon le directeur du zoo, le lion "voulait juste jouer avec l'enfant, mais, a-t-il ajouté, les jeux des lions sont trop brutaux pour les hommes."

La SuperFrancoFête



Luttes au Tchad



Le théâtre Mime du Québec a présenté un spectacle des plus intéressants hier au parc Montmorency. (photo Michel St-Pierre)



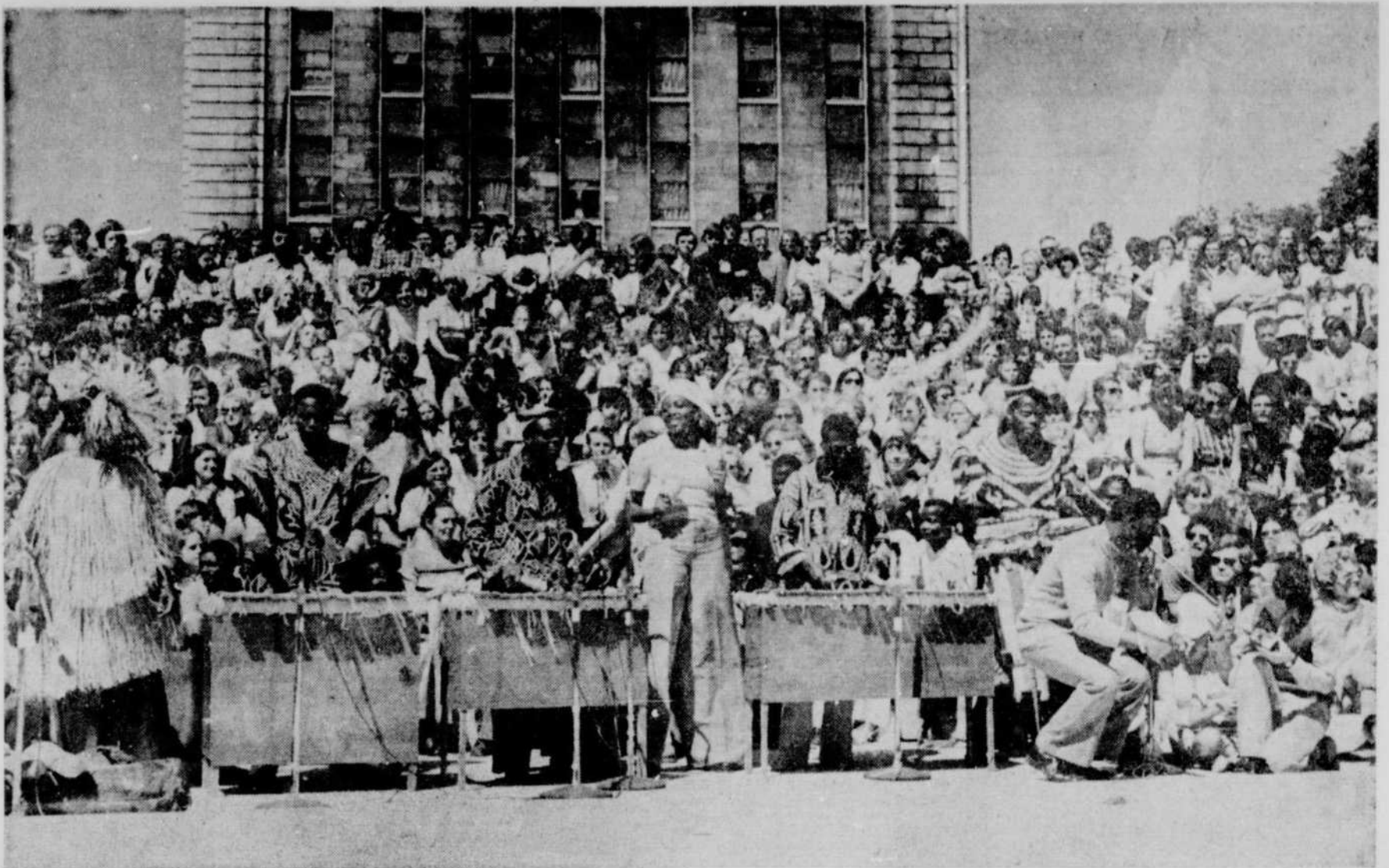
Eh! oui, c'est un vrai de vrai. On ne sait pas cependant s'il est venimeux.



Les Camerounais ont excellé dans leurs danses sur échasses avec des serpents.



Les combats africains sont infiniment plus intéressants que ceux qu'on nous présente habituellement. Le Tchad nous en a donné une autre preuve hier au Village des Arts. (photo Michel St-Pierre)



Noir de monde.



Bébé aussi est de la fête.



Les sons du tam-tam ont envahi la ville encore aujourd'hui.

NÉCROLOGIE

ANGERS (Henri) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Angers, ex-employé civique, époux de feu Dame Marie Raberge. Il demeurait au 137 rue St-Olivier.

Il laisse dans le deuil ses beaux-enfants : M. Jos Cantin, Mlle Simone Cantin, Mme Gérard Lavoie (Antoinette), M. et Mme Marcel Brochu (Marie-Paule); ses frères et sa sœur : M. Charles Olivier Angers, M. Paul Angers, Mlle Marie-Jeanne Angers.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 août, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 120 rue St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures.

17-8 (1 fs)

BILODEAU (Sr Claire) — A la Maison Génératrice, le 16 août 1974, à l'âge de 55 ans, dont 23 ans de vie religieuse Sr Claire Bilodeau en religion, est décédée Sr Ste-Claire du St-Sacrement ex-assistante générale des SS de la Charité de Québec.

Elle laisse dans le deuil outre les membres de sa Congrégation, sa mère : Mme J.-Allyre Bilodeau de Québec; ses sœurs et beaux-frères : M. et Mme Jacques Bortin (Berengère), de Québec; M. et Mme Joseph-Henri Grimard (Gaby), de Chicoutimi; M. et Mme Marcel Dion (Thérèse), de Hull.

Le service sera chanté lundi, le 19 août 1974, à 14:30 hres, en la chapelle de la Maison Génératrice des SS de la Charité, rue d'Estimauville.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à St-Michel - Archange, Mastai, sous la direction de la Maison



Lépine Léo

17-8 (1 fs)

HEBERT (Sr Elmina) — Au Monastère des Augustines de l'hôpital Général, le 15 août 1974, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Sr Elmina Hébert.

Elle laisse dans le deuil, les membres de sa communauté et de nombreux neveux et nièces.

Le service sera chanté samedi, le 17 août, à 4 hres, en la chapelle du Monastère Notre-Dame des Anges, boul. Langelier. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de



Lépine Léo

16-8 (2 fs)

LAMBERT (Raymond) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Lambert, comptable, époux de Dame Georgette Tremblay. Il demeurait au 430, Learmonth.

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 10 hres.

Départ du funérarium



Lépine Léo

300, chemin Ste-Foy, à 9:45 hres, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

16-8 (2 fs)

LEMAY (Adéland) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Adéland Lemay, C.A., employé du Bureau du Vérificateur Gé-

néral au gouvernement du Québec, époux de Dame Marcelle Masson. Il demeurait au 1625 avenue Stanley, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres : M. et Mme Jean-Luc Bégin (Andrée), Dr et Mme Georges Pascal (Louise), Francine; sa mère : Mme Lucien Lemay; ses petits-enfants : Julie et Jacques Bégin; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Evangeliste Deblais (Imelda), M. et Mme Antonio Bédard (Lucienne), Mlle Alphonsine Lemay, M. et Mme Wilfrid St-Pierre (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Paul St-Pierre (Marguerite), M. et Mme Lorenzo Tanguay (Cécile), Sr Monique Lemay, m.i.c., Mme Roland Morneau (Paulette Masson), M. et Mme Paul Dussault (Thérèse Masson), M. Robert Masson, M. et Mme Pierre-Georges Masson (Marthe Bégin), ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 août, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis-de-France et de là au cimetière de Ste-Justine de Dorchester où un libéra sera chanté avant l'inhumation.

17-8 (1 fs)

NAUD (Welly) — A Québec, le 14 août 1974, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Welly Naud, époux de Dame Rachel Gauthier. Il demeurait au 200, des Erables, Neuville.

Il laisse dans le deuil ses enfants : M. et Mme Eudide Harel (Claudette), M. et Mme Jean-Pierre Naud (Diane Lessard), M. et Mme Pierre Guimond (Claire); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Mme Gilberte Paré, M. et Mme Joseph Bédard, M. et Mme René Noreau, M. et Mme Freddy Naud, M. et Mme Paul Naud, M. et Mme Roland Naud, Mme Béatrice Marcotte, Soeur Catherine Doré, M. Joseph Doré, Mme Ludger Naud, M. et Mme Adéland Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 août, à 2 h. 30.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 20 rue Père-Rhéaume, Neuville, à 2 heures 15, pour l'église de St-François-de-Sales et de là au cimetière paroissial.

16-8 (2 fs)

ROYER (Lydia Rouleau) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Lydia Rouleau, épouse de feu M. Théophile Royer. Elle demeurait au 263, de l'Eglise, Donnacona.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Raynald (Jeannine Jabin), Clément (Françoise Godin), Anita (Mme Jean-Marie Dussault), Denise (Mme Claude Lamothe), Thérèse

(Mme Camille Germain); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Louisa (Mme Irène Couture), Edmond (Noël-la Brochu); ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu dimanche le 18 août, à 4 h.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

16-8 (2 fs)

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE



Remerciements à la St.-Face pour grande faveur obtenue avec promesse de faire publier, A. G. Se procurer images et prières au Montmartre Canadien, 1679 Chemin St-Louis, Québec 6.

2047 17-8 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE



Remerciements à la Sainte-Face pour grande faveur obtenue avec promesse de faire publier, Mme R.P. Se procurer images et prières au Montmartre Canadien, 1679 Chemin St-Louis, Québec 6.

2063 17-8 (1 fs) R.F.O.

Réaction de L'Allier la semaine prochaine

(P.C.) — Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, formulera des commentaires la semaine prochaine concernant la décision de la Commission canadienne des transports d'accorder une hausse de tarifs à Bell Canada.

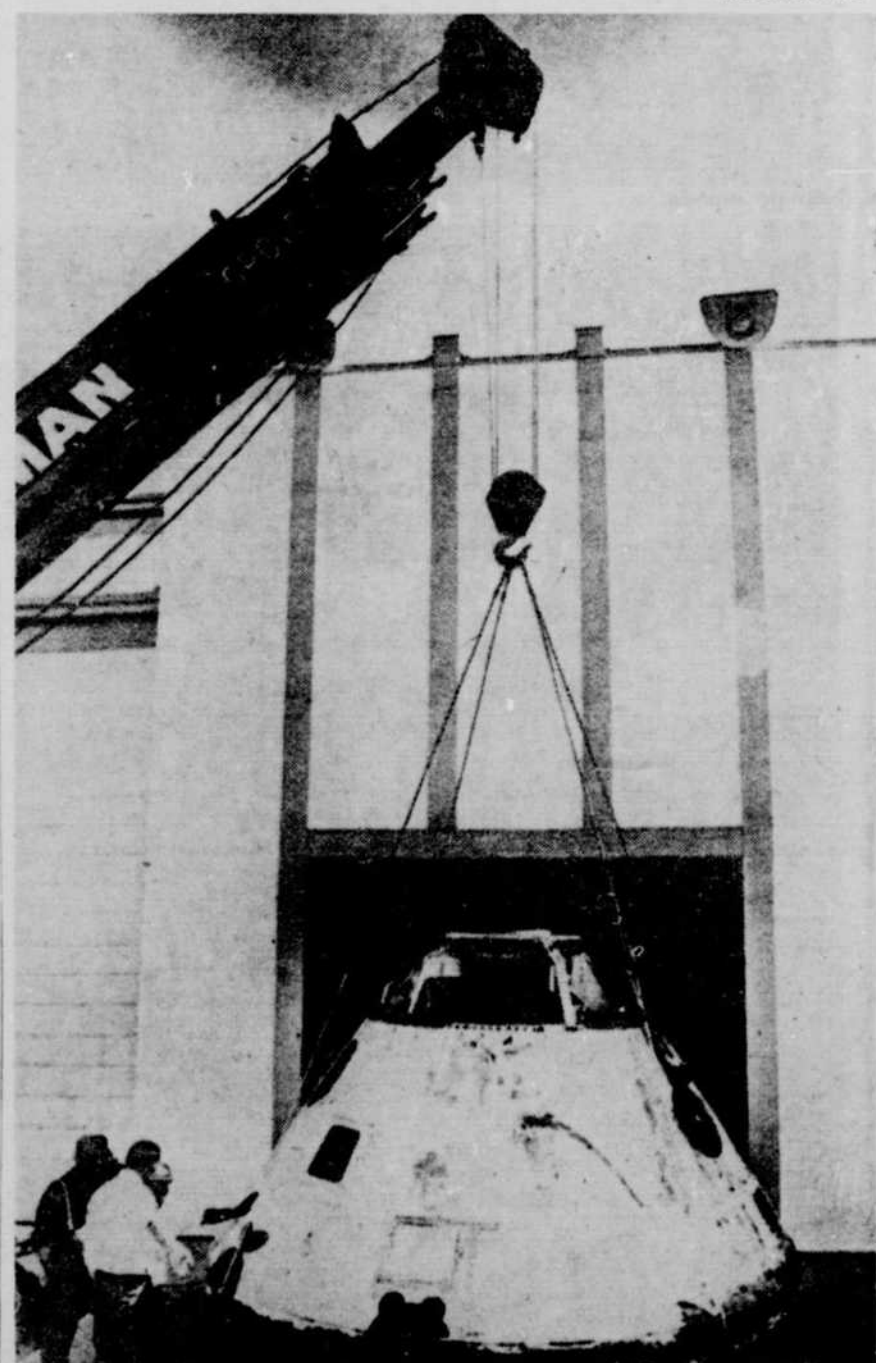
Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministre note qu'on étudie présentement le texte volumineux de cette décision.

Le ministre L'Allier est intervenu à plusieurs reprises auprès de la CCT, depuis de ix ans, afin de s'opposer à la demande de hausse de tarifs de Bell Canada.

Le communiqué souligne que le Québec agissait alors en sa qualité de protecteur des droits du consommateur québécois, de coordonnateur du développement des communications et de principal usager des services de Bell.



Jean Albanese, une fillette de Thunder Bay, mesurant 5 pieds, ne semble pas trop impressionnée par Bob Comrie de Saskatoon, un colosse de 7 pieds et 9 pouces. Les deux se sont rencontrés lors d'un concert à Kitchener, hier. (téléphoto PA)



La capsule spatiale Apollo VII, qui a fait le tour de la Lune, il y a quelques années ne se transporte pas comme une simple boîte. Ainsi, on a eu beaucoup de difficultés à la faire pénétrer dans le pavillon "Moonbeams and Time Machines" d'Ottawa hier, où elle doit être exposée du 23 août au 2 septembre.

(téléphoto PA)

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES

Annonces à la ligne agate: 18c la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture noi. envoyée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque, Prêts P.M. du Québec courtois. 688-1624 - soir 626-1513

1945 30-7 (30 fs) 105

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cite de Québec et banlieue. Bailargeon, Carrier & Laroche, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813, 2044 14-8 (30 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: taux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Achetrais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198.

2010 7-8 (30 fs) 105

135 Bureaux à louer

Loretteville — Bureaux à louer, édifice neuf, coins Racine et boul. Valcartier, entièrement chauffés et climatisés. — Tél.: 842-2938 — 842-4886 — 842-4375.

2045 15-8 (30 fs) 135

175 Locaux à louer

Pour magasin, s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1893 23-7 (30 fs) 175

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS DU ROCHER Folklore canadien Tél.: 522-5681

1998 10-8 (mer.s.d. au 16-10) 214

COURS commercial bilingue, jour et soir, et secondaire abrégé, cours spéciaux de conversation anglaise. Ecole Bluteau, 473 Canadienne. — 524-3215

1846 19-7 (60 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MATHIEU Extermination Enr., spécialiste extermination, insectes, coquerelles punaises, rats, souris. — 1451, 31ème Avenue, Québec. — Tél.: 522-1661.

1454 20-6 (l.j.s. au 26-8) 226

MAHEU & MAHEU INC.

EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630.

1457 26-6

2038 17-8 (l.mer.v.s. au 7-10) 226

247 Réparation, Entretien

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055. 1456 22-6 (l.mer.s. au 28-8) 250

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE & PIÈCES

Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs, toutes marques. 213, 3ème Avenue, Québec — Tél.: 529-8479.

1968 (3-7) mar.j.s. au 10-10) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier coin Lavigne. Tél.: 651-2440.

1918 28-7 (30 fs) 250

256 Services divers

Dame de langue anglaise désire enseigner anglais en échange de perfectionner son français en demeurant dans famille canadienne-française de préférence, tout en payant pension. Ecrire casier 537, Journal "à propos", 3 Place Jean-Talon, Québec, P.Q.

2033 17-8 (6 fs) 256

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 1/2 pièces meublées, au 640 St-Jean. — Tél.: 529-5038.

2062 15-8 (60 fs) 341

Notre-Dame-de-l'Espérance, Giffard, 2 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, tapis, libre immédiatement, stationnement, \$90. S'adresser au: 3085 avenue Gaspard, app. 6. — Tél.: 626-6738.

2067 15-8 (12 fs) 341

360 Maison à vendre

1100, 1ère Avenue Verdun. — \$65,000. Coteage 1950, avec terrasse. Directement du propriétaire. Visites sur rendez-vous seulement: (514) 769-9802, demandez M. Arthur. 8 pièces, plus sous-sol (avec bar et cuisinette) 4 chambres de toilette, porte électrique, garage. Ameublement style colonial. Pierres et briques. Terrain: 45 x 73.5 pi. Pruniers et pommiers. Secteur résidentiel. Miroir, proximité en 1975. Envoyer offre par lettre enregistrée à: 980 Second, Verdun, Québec, H4G 2W8.

2059 14-8 (6 fs) 360

AUBE

ESTAMPES PERMASTAMP SCEAUX DE CORPORATIONS 746, RACINE, QUEBEC Tél.: 524-2783

1211 (20-7) (17-8) 256

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur au Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville — Tél.: 524-5181.

1453 29-6 (mar.j.s. au 5-9) 256

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue, Loretteville — Logements: 2-3 et 4 pièces, libres immédiatement. Tél.: 842-2938 — 842-4375.

2046 17-8 (30 fs) 340

392 Terrains demandés

TERRAIN DEMANDE Amateur de sport désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiment. S.V.P. envoyez les détails concernant dimension et autres informations à: J. Jones, B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.

1978 3-8 (s. au 26-7) 1975 392

408 Animaux

Chevaux à vendre. Tél.: 842-2938 — 842-4886.

2080 6-8 (30 fs) 408

432 Clavigraphes

E LACROIX INC. 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.

2043 16-8 (30 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.

1962 1-8 (30 fs) 432

435 Divers à vendre

Fer à vendre (poutres, etc.) — Tél.: 842-2938.

1999 6-8 (30 fs) 435

LA GALERIE D'ART, Ange-Gardien, 6766 avenue Royale, Ange-Gardien. — Tél.: 822-1503.

2002 6-8 (12 fs) 435

MARGARINE Golden et Cremox, \$13.50 la caisse, livraison comprise, bas-culottes, \$5.95 le douzaine, nouvelle marque Marie. Minc Bedard: 626-6782.

2001 6-8 (12 fs) 435

Lit superposé, set de cuisine comprenant table et 4 chaises; set de vivoir comprenant sofa, fauteuil et chaise "Lazyboy". Tél.: 663-6118

2064 15-8 (6 fs) 435

450 Machines à coudre

CENTRE SINGER, Place Fleur de Lys 529-5291

Vente, réparation, location, échange, estimation gratuite, à domicile. 1950 31-7 (30 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATERIAUX bruts et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaissés. Modern Plywood Ltee 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911

2041 16-8 (30 fs) 456

459 Meubles à vendre

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubler tous styles, pas d'administration. 626-1108, ou 626-7150.

1745 9-8 (30 fs) 459

Membre de la chaîne d'ameublement PRESTIGE

glomieux LEE

15 RUE ST-LOUIS LEVIS

Tél.: 837-8821

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX

Facilité de paiement

AMEUBLEMENT DECORATION

APPAREILS ELECTRIQUES

1688 8-7 (L.J.S. au 7-9) 459

459 Meubles à vendre

Nouveau modèle, piano "futuriste", ébène, Shumann, spécial vacances \$849. Tél.: 837-0816

2035 9-8 (30 fs) 459

465 Musique

Orgues WURLITZER & THOMAS

ST-CYR & FRERE INC.

754, St-Joseph-Est, Québec

Tél.: 522-1233 — 522-1234

PLACE LAURIER

Tél.: 651-7384

1458 26-6 (l.mer.s. au 2-9) 465

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montm'ny tapis — vente, pose, nettoyage de tapis, service de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913

2042 14-8 (30 fs) 477

RENOVATION GB Enr., tapis, pré-larts, 118, Bertrand, Ste-Thérèse-de- Lisieux. — Tél.: 661-7654.

2023 5-6 (30 fs) 477

482 Timbres—Monnaies

ACHETERAIS de la monnaie en argent 1966 et moins, 10 cts, 25 cts, 50 cts, payons 50 à 100%. Argent 1967-1968 à 15%. Dollars 1935, 1936, 1937, 1938, 1946, à \$9. chacun. 1945 à \$45. 1947 à \$35. 1948 à \$310. Toutes autres dates 1967 et moins à \$2.10. U.S.A. cents 1959 et moins, \$1.25 pour une quantité de 100. Edouard Bawolak, 1100 St-Jean (sous-sol), Québec. Ouvert lundi à vendredi 9h à 5h. Samedi 9h à midi. Tél.: 694-1620

2068 16-8 (12 fs) 482

550 Hommes et femmes demandés

Age minimum: 25 ans, pour service téléphonique. Demandez le Directeur du Personnel. S'adresser à: 302, 3e Avenue, Limoilou, Québec, entre 3h et 5h.

1848 19-7 (30 fs) 550

CHARLESBOURG, personne demandée pour garder enfant 1 1/2 an et entretien de maison, fin août. — Tél.: 628-4191

2061 14-8 (6 fs) 590

590 Service domestique

Pour ouvrage général dans famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec.

2071 17-8 (30 fs) 590

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. Dépositaire de Moto-ski, 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-1483

1684 5-7 (V.S.D. au 8-9) 705

711 Autos à vendre

Maverick 1971, impeccable, 42,000 milles, \$1475. Tél.: 527-5247.

2024 9-8 (12 fs) 711

REMPARTS

Location d'autos Inc.

Mobylettes, (\$10.00 jour), Vega, Nova, Chevelle, Duster, à la journée à la semaine, au mois. Spéciaux longs voyages: 1 semaine et plus. L'autre compagnie à Québec, 188, St-Jean. — Tél.: 529-6362 et 529-4431

1949 31-7 (30 fs) 710

Ford au Japon

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a annoncé, mercredi, que le président Gerald Ford acceptait l'invitation du gouvernement japonais de se rendre en visite au Japon, cette année. Une déclaration similaire doit être faite par le gouvernement américain.

Le ministère des Affaires étrangères japonais a souligné à plusieurs reprises que le fait qu'il s'agisse pour le nouveau président des Etats-Unis de son premier voyage à l'étranger, depuis sa nomination, démontre l'importance accordée par M. Ford aux relations avec le Japon.

Bien que la date n'ait pas encore été fixée, on estime de sources bien informées que le voyage pourrait avoir lieu au cours du mois de novembre, après les élections au Congrès.

M. Tanaka, qui doit se rendre en visite au Brésil, au Mexique et au Canada, au cours du mois de septembre, sera probablement reçu à Washington vers le 21 du même mois.

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

530 Femmes — filles demandées

LE PAVILLON CHAMPAGNAT CAP-ROUGE

recherche une responsable pour une résidence d'étudiantes

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de la résidence:
1. Elle anime les activités socio-culturelles
2. Elle veille à l'application du règlement
3. Elle conseille les étudiantes

QUALIFICATIONS:

— Posséder un diplôme en sciences humaines
— Maturité, initiative, capacité de travail en équipe
— Expérience auprès des adolescentes
Conditions de travail et traitement: à négocier

S'adresser à: Magella Bouchard, fms.
Tél.: 656-6746 ou 656-9307

17-8 (2 fs) 530

Avenir incertain pour la clinique communautaire

Par Garry FAIRBAIRN

REGINA (PC) — L'avenir de la médecine communautaire demeure incertain, à Regina, six mois après un violent débat qui a eu des effets désastreux sur la clinique médicale de la ville.

La clinique médicale Regent Park poursuit ses objectifs, qui sont d'assurer un service médical complet sous l'administration des résidents de la localité, qui forment une commission élue. Mais seulement deux médecins remplacent maintenant les 10 médecins qui ont quitté la clinique en février.

Par ailleurs, ces 10 médecins ont ouvert leur propre clinique, sous le même nom, et ont entraîné une grande partie des anciens clients de la clinique communautaire.

Il reste maintenant à la clinique communautaire, maintenant inscrite dans l'annuaire sous le nom de Community Health Centre et Community Health Services Association Regina Ltd., d'étendre sa clientèle et de mettre au point de nouveaux services pour éviter une réduction radicale des subventions qu'elle reçoit du gouvernement.

Bien que la dispute entre les médecins et le conseil d'administration ait soulevé des attaques personnelles et mis à jour de profondes différences d'opinions, les deux parties ont admis que le sort de l'unique communautaire de Regina, l'une des trois cliniques importantes qui existent dans la province, est lié d'une certaine façon avec des cliniques du même genre ailleurs au Canada.

Un vif intérêt

La démission en bloc des médecins a soulevé un vif intérêt dans le public, dans une province qui, il n'y a que 12 ans, a connu des débats intenses au moment de l'introduction de l'assurance-soins médicaux d'Etat. Ironiquement, deux des médecins qui s'étaient attirés la désapprobation de leurs collègues en venant en Saskatchewan pour y ouvrir une clinique communautaire à Regina, et pour travailler dans le cadre du plan gouvernemental, étaient parmi les 10 qui ont démissionné.

Le Dr Peter Beaglehole, qui, avec le Dr David Road avait aidé à mettre la clinique originale sur pied, a consenti à discuter au cours d'une interview des implications de cette scission. "Je suis porté à croire que tous ceux qui s'intéressent aux cliniques communautaires seront un peu craintifs, à la suite de l'expérience que nous avons connue".

Le Dr Beaglehole a ajouté: "Après 12 ans de travail en clinique communautaire, je suis toujours convaincu que la participation de la collectivité à sa raison d'être, mais je ne suis pas certain qu'il y ait place pour le contrôle exercé par la collectivité".

Une "mystique" Il s'est plaint du fait qu'il existe "une sorte de mystique voulant que n'importe quel problème puisse être résolu en créant un conseil formé de gens qui ne sont pas des professionnels". A la clinique communautaire, le conseil avait le contrôle entier du budget, et les médecins n'avaient pas le droit de vote.

Le Dr Beaglehole a dit que l'atmosphère de la clinique a commencé à se détériorer après la formation du conseil pour 1973, avec un nouveau président, M. Warren Sabine. On a commencé à soupçonner les médecins d'exploiter les patients, on les a accusés de faire trop d'argent. Les dossiers financiers des médecins ont été saisis, et des gardes de sécurité ont été postés à la clinique.

A la nouvelle clinique, dit le Dr Beaglehole, cette atmosphère oppressante n'existe pas, et quand le médecin a terminé sa journée de travail, il peut rentrer chez lui au lieu d'être soumis aux "persécutions" d'un conseil de non-professionnels.

Par ailleurs M. Sabine demeure convaincu que les médecins voulaient avoir trop de pouvoir à la clinique. "Les médecins ne constituent qu'un des éléments dans un hôpital. Cette clinique fonctionne exactement comme un hôpital, sauf qu'il n'y a pas de lits". Il est d'avis qu'il

ne s'agit pas pour une coopérative de ce genre d'administrer une clinique de médecins. "Cela a été fait pendant des années", dit-il.

Plus de services

Mais il croit que la clinique devrait comporter un traitement plus complet, offrir des services paramédicaux, des traitements à domicile, un service de médecine préventive et des services sociaux, comme par exemple des garderies pour enfants.

"Qui le fera, sinon les gens qui veulent ce genre de services? Les médecins n'ont certainement pas de motivation pour cela, ni pour les soins dentaires".

Contre-attaquant directement les plaintes formulées par les médecins au sujet des décisions prises par les profanes, M. Sabine a déclaré que le médecin n'est que partie au fonctionnement de la clinique, et qu'en dehors de sa profession il est lui aussi un profane.

"Il n'y a pas que les médecins qui connaissent quel que chose sur le fait d'être en bonne santé", de dire M. Sabine.

Le contrôle aux médecins

M. Sabine a dit également qu'avant que lui-même soit élu président du conseil, les médecins avaient le contrôle entier de la clinique, et exerçaient une influence considérable sur l'administration précédente. "Bien que cette clinique ait fonctionné pendant plusieurs années comme une clinique communautaire, elle était en réalité une clinique de médecins". Selon lui, un bon administrateur devrait pouvoir servir d'interprète et de coordonnateur entre le conseil et les médecins. Et il a affirmé que si les relations sont bonnes entre les administrateurs et les médecins, on doit pouvoir arriver à des décisions par consensus.

Parlant des perspectives offertes par la clinique communautaire, M. Sabine a affirmé qu'elles sont bonnes. Il a dit qu'on est à y mettre sur pied un système d'examen médicaux de routine, pour les gens âgés, de même qu'un programme de garderies qui devaient débiter à l'automne. On examine également les possibilités d'une coopération avec

les deux autres cliniques importantes de la province, celles de Saskatoon et de Prince Albert.

M. Sabine a admis que les effets de la dispute avec les médecins ont été "traumatisants", mais il a ajouté que la situation est meilleure qu'elle ne l'était immédiatement après la séparation, alors que les seuls médecins à la clinique n'y travaillaient qu'à temps partiel. "Nous ne fonctionnons pas avec un rendement maximum, c'est certain, mais les choses s'améliorent jour après jour".

Il a dit qu'il faudra probablement un an ou deux pour évaluer le nombre de patients perdus. Cependant, il est possible que la clinique n'ait pas un an ou deux à sa disposition. Vers le mois d'octobre, on prévoit que le ministère provincial de la Santé revisera les subventions faites à la clinique, à la lumière du travail qui s'y fait présentement. Si on en croit un des médecins qui a prêté temporairement son

concours après la scission de février, les dépenses pourraient être considérablement réduites.

Le Dr G.E. Paveley, qui a aidé à fonder la clinique en 1962 et qui est retourné après la scission de février, a déclaré, au cours d'une autre interview: "Je trouve difficile de justifier les frais d'opération de la clinique, actuellement".

Il a critiqué le fait que les directeurs de la clinique "sont des gens qui ne comprennent pas que, dans une proportion de 50 pour cent, la médecine traite en réalité des problèmes courants, le traitement des patients, jour par jour". Une clinique, dit-il, ne devrait pas être chargée de services sociaux et préventifs qui peuvent être facilement obtenus ailleurs. Il a recommandé également qu'au moins une partie du conseil soit formée de personnes choisies pour leurs connaissances en médecine. Avec le système comportant un conseil entièrement élu, "le pouvoir a tendance à échoir à des gens politiquement ou personnellement ambitieux".

785 Service d'autos

Protec un vrai antirouille



331, RUE BOUFFARD
QUÉBEC 523-3532

1964 (3-10-17-24-31-8) 785

AMORTISSEZ vos frais de réparation...
mieux vaut prévenir que guérir



EXPERTS EN

- Ressorts d'autos • camions • autobus
- trailer van • air lift
- shock absorbers • coil springs • king pins

SPECIALISTES EN
Vente et réparation de bushings sur tous les modèles de camions tandem ou autres

ROCK AUTO RESSORT SPRING INC.



81, ROUTE KENNEDY — G6W 1N6
TEL: GARAGE: 837-2733
TEL: GARAGE: 837-3774



Chez Laurentide... Nous en faisons gros pour vous donner satisfaction.

1970 PLYMOUTH
Fury II, Hard top, 2 portes, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, très beau spécial \$1350

1972 CORTINA
4 vitesses, radio, 29,000 milles \$1200

1972 PINTO
Runabout, 4 vitesses, radio, reprise de finance \$1200

1972 CORTINA
4 vitesses, très spécial \$550

1970 MUSTANG
Convertible, radio, automatique, servo-freins, servo-direction, Vive l'été \$2250

1970 FALCON
Station-Wagon, radio, automatique, power-steering, recommandable pour de belles vacances \$1350

1972 GRAND TORINO
Hard top, 2 portes, radio, automatique, servo-freins, servo-direction, très propre \$2750

Plusieurs de nos voitures portent une garantie de 100% sur moteur, transmission et différentiel pour 30 jours

ouvert tous les soirs

LAURENTIDE

FORD - TORINO - MUSTANG - MAVERICK - PINTO
25 SUD, DORCHESTER, QUÉBEC / 525-8181

1972 METEOR
sédan tout équipé... \$2250
bleu marin

1972 VEGA
Hatch back, transmission automatique, très propre rouge \$1950

1970 FORD XL
Convertible, automatique, radio servo-freins, servo-direction, très beau spécial \$1350

1972 TOYOTA Corona
Sédan, 4 vitesses, radio, à prix très spécial \$750

1971 LTD SQUIRE
3 sièges bien équipés, la plus belle station sur le marché \$2850

1971 LTD
4 portes, hard top, air conditionné \$2650

1972 FORD
Station-Wagon, automatique, servo-freins, servo-direction, garantie \$2650



Moto-Ski investira \$6 millions

LA POCATIERE (PC) — pour la fabrication des rampes du métro de Montréal et le développement de sa production des poulies d'embranchement de motoneige, nécessiteront des investissements aussi importants que le prix payé par Bombardier pour l'acquisition de la Pocatier. C'est ce qu'a révélé le nouveau directeur général de Moto-Ski, M. Raymond Royer, mercredi, au cours d'une entrevue.

AVIS

AVIS donné est, par les présentes, l'article 1571d du Code Civil, il a été enregistré, le 28 juin 1974, au bureau de la division d'enregistrement de Québec sous le numéro 783309 un contrat de cession générale de créances par lequel Poseurs d'acier d'armature Québec Inc. a vendu, cédé et transféré tous ses comptes et effets à recevoir, dettes, sommes d'argent et autres créances de quelque nature ou espèce que ce soit à Poseurs d'acier d'armature Québec (1973) Inc., compagnie ayant son siège social à 5340, 1ère Avenue, Charlebourg, Québec.

LETOURNEAU, STEIN, MARSEILLE, DELISLE & LARUE.

AVIS DE DETTES DE LIVRES

PRENEZ AVIS que la compagnie Polystyrene Inc. corps politique ayant son siège social au 1535, boul. Laurier, Sillery, a cédé et transféré à la Banque Canadienne Nationale, Succursale du 71, rue St-Pierre, Québec, toutes ses créances recevables tel qu'il appert d'un acte de transport enregistré à Québec le 31 mai 1973 sous le numéro 749738.

Québec, ce quatorzième jour d'août 1974.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

AVIS

PRENEZ AVIS que Transport de la Capitale Inc. 435, Faraday, Ste-Foy, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à tirer avec ses tracteurs remorques enregistrés les remorques de Gaubaut Transport Inc. et ce suivant les clauses a), b), c), d), e), f), g), h), i), j), k), l), m), n), o), p), q), r), s), t), u) du permis 10-V de cette dernière compagnie.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication du présent avis dans le journal.

JACQUES LANGLOIS, Procureur de Transport de la Capitale Inc.

PRENEZ AVIS que Kenneth J. Rollins, Lac Drolet, Cte Frontenac, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis spécial suivant :

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE.

De Lac Drolet et de Beebe aux frontières Québec — Ontario (ports d'entrée Rigaud et Fortune) pour le transport de granite destiné à des points situés au Manitoba.

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De la frontière Québec — Ontario (ports d'entrée Rigaud et Fortune) à Lac Drolet et Beebe provenant de points situés en Ontario, pour le compte de Frontenac Granite Inc.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre jours de la première publication, soit le 15 août 1974.

Les obligations d'épargne à la baisse

OTTAWA (PC) — On continue à se départir d'obligations d'épargne du Canada à un rythme élevé, le solde en espèces du gouvernement fédéral fléchit, l' avoir des banques commerciales monte et la masse monétaire s'accroît.

Ce sont là des nouvelles que la Banque du Canada a annoncées jeudi.

On s'est départi d'obligations d'épargne du Canada d'une valeur totale de \$77 millions pendant la semaine qui s'est terminée mercredi dernier.

La valeur totale de ces obligations que l'on possédait mercredi était de \$9,415 millions, soit de \$1,249 million de moins que le 15 août 1973.

Durant la semaine qui s'est terminée le 7 août, la masse monétaire s'est accrue de \$262 millions. Elle se situait le 7 août à \$55,562 milliards, une hausse de \$8,317 milliards par rapport à la situation un an plus tôt.

La semaine qui s'est terminée le 7 août, l'actif des banques commerciales a atteint \$55,925 milliards, une hausse de \$252 millions pour cette période. Le chiffre de \$55,925 milliards est de \$9,519 milliards de plus qu'un an auparavant.

Enfin, durant la semaine qui s'est terminée mercredi dernier, le solde en espèces du gouvernement fédéral a baissé de \$160 millions et est tombé à \$962 millions. C'est là \$1,134 milliard de moins qu'il y a un an.

Les installations seront aussi reliées au réseau ferroviaire du Canadien national par la construction d'une voie de raccordement d'un mille de longueur.

D'importantes transformations seront également apportées aux installations actuelles et le solde de l'investissement sera consacré à l'acquisition de machinerie et d'outillage ainsi qu'à des cours d'entraînement et de perfectionnement qu' toucheront quelque 400 employés.

Une grande partie du contrat de \$118 millions que Bombardier a obtenu de la CTCUM pour la construction des nouvelles rampes de Moto-Ski sera exécutée à La Pocatier.

M. Royer a précisé que Moto-Ski était destinée à devenir "la seule entreprise du Canada équipée pour fabriquer tous les genres de véhicules de transport en commun", que ce soit sous forme d'autobus, de métro ou d'autres

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE



Jacques Cloutier



René Chabot

Monsieur Jean-Marie Poitras, président de La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, annonce la nomination de monsieur Jacques Cloutier au poste d'actuaire et directeur de l'Assurance et des Rentes collectives et celle de monsieur René Chabot au poste d'officier de la Compagnie et de directeur des services de l'Informatique et de l'Organisation et Méthodes.

Messieurs Cloutier et Chabot exercent leurs fonctions au siège social de la Compagnie, 550 est, Grande-Allée, à Québec.

\$197 millions de surplus au fédéral

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral enregistre un excédent de \$197 millions pour les trois premiers mois de l'année financière en cours, a annoncé jeudi le ministre des Finances.

Les recettes budgétaires durant ces trois mois (avril, mai et juin) ont été de \$5,758 milliards, les dépenses, de \$5,561 milliards. Durant le mois de juin, les revenus ont été de \$1,821 milliard et ont dépassé de \$92 millions les dépenses totales.

Pour les trois premiers mois de l'année financière précédente, le gouvernement avait enregistré un déficit de \$191 millions, les revenus s'étant élevés à \$4,39 milliards et les dépenses, à \$4,581 milliards.

L'industrie du meuble se porte bien

MONTREAL (PC) — L'industrie du meuble au Canada se porte bien, en dépit des authentiques problèmes qu'on y trouve. C'est ce qui ressort du Salon du meuble de Montréal-74 qui a eu lieu cette semaine, de lundi à jeudi, dans une salle d'exposition de la métropole canadienne.

Les expéditions des usines de meubles au Canada durant les cinq premiers mois de l'année ont représenté une valeur de \$505 millions, alors que pour la même période l'an dernier elles avaient représenté une valeur de \$437 millions, ce qui donne une hausse de cinq pour cent.

Pour toute l'année dernière, elles avaient doublé, pour la première fois, le cap du milliard de dollars, ce qui constituait une hausse de 14 p.c. par rapport à 1972.

"Si d'ici la fin de 1974, la demande est aussi forte qu'elle l'a été durant les cinq premiers mois de l'année, la valeur de toutes les expéditions canadiennes pour l'année en cours de l'année, la valeur de \$12 milliard", déclare Leif Townsend, président de l'Association des manufacturiers de meubles du Québec.

"Je ne vois pas de baisse pour le reste de l'année, je crois que la demande va continuer à être forte pour au moins jusque vers le milieu de l'an prochain", ajoute-t-il.

L'industrie canadienne du meuble croît à un rythme d'environ 15 p.c. par année. M. Townsend trouve ça encourageant, mais, s'empresse-t-il d'ajouter, "pas plus que ça".

Dominion n'a que faire des conflits étrangers

TORONTO (P.C.) — Les magasins Dominion font bien de vendre des raisins et de la laitue en provenance des États-Unis. C'est ce qu'a soutenu jeudi à Toronto, à la réunion annuelle des actionnaires de Dominion Stores Ltd., le président de cette société, Thomas G. Bolton.

Avant cette déclaration de M. Bolton, un certain nombre de petits actionnaires s'étaient plaints de la vente des produits en question par les magasins Dominion.

Et, pendant la réunion, une soixantaine de partisans du Syndicat des Ouvriers unis de la ferme se trouvaient en face de l'immeuble où les actionnaires défileraient.

"Nous n'avons pas à nous préoccuper d'un conflit qui se déroule dans un pays étranger, à 2 000 milles de chez nous", a dit M. Bolton.

J.-G. Delagrè

Olivier Samson

Barry & McManamy

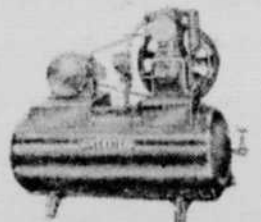
Courtiers en valeurs

Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

132 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC — TEL.: 692-1262

VENTE SERVICE REPARATION

Représentant autorisé des compresseurs BRUNNER DE-VILBISS WEBSTER



LE CENTRE DU COMPRESSEUR ENR.

449 est, boul. Charest, Qué. Tél.: 522-3658

BUREAUX & MAGASINS A LOUER

QUEBEC METROPOLITAIN

libres immédiatement, différentes dimensions, prix à discuter.

François Lemieux 626-7311 A.E. LePage Courtiers 522-7041

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIERS

MONTREAL

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

Ventes haut bas ferm. chg.

INDUSTRIELLES				
CP Ltd	12860	13100	12	10%
Bell Can	12820	14400	40	40%
Vow Co 50	12700	111	10%	10%
Diet Seag	10000	12200	20	20%
Loblaws B	9400	87	7	7%
St. Lawrence	8200	818	10%	10%
In. Nickel	6250	115	10	20%
Que. Phone	5000	521	21	21%
Un. A. Pt. A	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%

COTATIONS INDUSTRIELLES

Cours transmis

par la Presse Canadienne

Ventes haut bas ferm. chg.

Alcan	4070	12200	28%	28%
-------	------	-------	-----	-----

Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%

Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%

FONDS MUTUELS

Offre dem.		Guardian Enterprise	
AGF Ascan	4.88 5.36	Guardian North American	5.78 5.93
AGF Special	1.87	Guardian Resource Energy	5.40 5.55
All Cdn Compound	6.16 5.11	Guardian Security Income	5.58 5.68
All Cdn Dividend	5.20 5.85	Guardian World Equity	4.56 4.68
All Cdn North Energy	5.12 5.40	Investors Growth	10.12 11.17
All Cdn Revenue Growth	5.16 5.96	Investors International	4.26 4.77
All Cdn Venture	5.26 5.78	Investors Japan Growth	5.50 6.45
All Cdn 4000	5.06 5.87	Investors Mortgage	4.80 5.30
American Growth	5.72 6.09	Investors Mutual	4.80 5.30
Canada Cumulative	5.80 4.25	Investors Retirement	4.82 5.32
Cdn Investment	4.16 4.57	Mutual Accumulating	5.78 5.93
Cdn Security Growth	4.94 5.10	Mutual Income	4.40
Cdn Trusteed	4.27 4.80	Natural Resources	5.55 4.94
Canagex Fund	8.80 9.56	Planned Resources	5.36 5.73
Canagex Bond Fund	8.91 9.00	Pret et Revenu American	6.21 6.83
Canagex International	6.70 6.84	Pret et Revenu Canadien	5.90 6.40
Canagex Mortgage	10.00 10.10	Pret et Revenu Retrait	5.19 5.70
Corporate Investors	5.41 5.50	Privat Mutual	7.15 7.81
Corporate Investors Stock	5.98 4.37	Privat Mutual Growth	6.50 6.89
Eaton Commonweath	11.05 11.45	Privat Stock	4.72 5.17
Eaton Growth	7.15 7.16	Privat Growth	5.42 5.82
Eaton Income	4.32 4.32	Royfund Income	6.00 5.30
Eaton International	4.96 4.96	Royfund Limited	5.99 6.23
Eaton Leverage	2.72 2.72	Sav Inv American	6.21 6.83
Eaton Venture	2.00 2.53	Sav Inv Canadian	5.90 6.49
G18 Compound	4.76	Sav Inv Retirement	5.19 5.70
G18 Income	7.01	Taurus	5.81 5.80
Growth Equity	5.84 6.42	United Accumulative	5.82 4.20
		United Accumulative Ret	4.22 4.64
		United American	1.06 1.11
		United Horizon	1.30 1.33
		United Pension	2.50 2.85
		United Security	4.48 4.92
		United Venture	6.5
		United Venture Retirement	3.54 3.80
		Collective Mutual	4.45 4.89

Denrées

Prix des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: plan, 88.4; coloré, 88.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs., 51 à 56; procédé par rouleur, No 1, en sacs, 54; pour nourrissage, en sacs rouleur et vaporisation, 48.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation et par rouleur, 46 à 48; pour nourrissage, 46 à 46.5. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$12.50.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleur, 07.5 à 09. Procédé par vaporisation non hydroscopique, 21 à 23 1-2; pour nourrissage, par vaporisation, 14.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 78.2; A-gros, 75.5; A-moyens, 70.3; A-petits, 59.3.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros 75; A-gros, 73; A-moyens, 68; A-petits, 57; A-peewee, 37.

Pommes de terre: Québec, blanches, No 1, \$1.75 à \$2.00 les 50 lbs.

Il n'y avait pas d'arrivage.

Grain hebdo

Prix de gros des oeufs aux distributeurs fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec: A-extra-gros 75; A-gros 73; A-moyens 68; A-petit 57; A-peewee 37.

Volaille éviscérée: poulet frais catégorie A 2-3 livres 60; 4-5 livres 60; poule congelée 5 livres et plus 71; dindon lourd catégorie A 65; léger 64; utilité 62.

Farine boulangère enrichie de première qualité, sacs de cent livres 13.90; farine boulangère de seconde qualité 93; prix de gros. Foin, lot d'une tonne 60; paille 65; avoine nettoyée de l'Ouest no 1, sacs de cent livres \$7.59.

Céréales

Les contrats de lin et de colza ont progressé légèrement vendredi à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Les transactions n'ont pas été nombreuses dans tout le secteur des céréales sur ce marché.

Le virerment jeudi a été de 253,000 boisseaux de blé d'engraisement, de 197,000 d'avoine, de 3,942,000 d'orge, de 154,000 de maïs, de 651,000 de seigle, de 84,000 de lin et de 1,567,000 de colza.

Seul le maïs a progressé pour la peine vendredi au Board of Trade de Chicago.

Le soja perdait entre un cent et 13 1-2, le blé de Chicago gagnait entre 5 et 8 cents et l'avoine gagnait entre 2 cents et 4 3-4 cents.

Le dollar US a monté de 1-5 vendredi à Montréal et y a atteint \$0.97 9-10 et la livre sterling y a baissé de 2 et y est tombée à \$2.28 1-10.

A New York le dollar canadien a baissé de 1-5 et est tombé à \$1.02 3-20 et la livre sterling a baissé de 1 1-2 et est tombée à \$2.33.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

DOLLAR

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4.373 l'once de Troyes.

Handy and Harman of Canada Ltd. évaluaient l'argent canadien, jeudi, à \$4.315 l'once de Troyes.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Blueets: \$5.00 pour 12 chopines; \$7.00 à \$7.50 le 11 pintes.

Framboises: \$7.00 à \$8.00 pour 12 chopines.

Pommes: MacIntosh, \$7.00 à \$7.50 le boisseau; Clones, \$4.50 à \$5.00 le boisseau; jaunes transparentes, \$4.00 le boisseau; Melba, \$5.00 à \$5.50 le boisseau.

LEGUMES

Aubergines: \$6.00 le minot.

Betteraves: \$1.00 pour 12 paquets; \$4.00 pour 50 lbs.

Blé d'Inde: .60 à .65 la doz.

Brocoli: \$4.00 à \$4.50 pour 12 paquets.

Carottes: \$1.00 pour 12 paquets; mini-carottes, \$4.00 pour 20 cellos de 12 onces, \$4.00 pour les sacs de 50 lbs; \$5.00 à \$5.50 pour 24 cellos de 21 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Céleri: \$4.50 à \$5.00 le 24.

Choux verts: \$1.50 à \$1.75 pour 16; rouges, \$2.00 la doz.

Choux chinois: \$4.50 la doz.; Savoie, \$3.00 à \$3.75 la doz.

Choux-fleurs: \$5.00 à \$5.50 la doz.

Chicorée-escarole: \$1.75 à \$2.00 pour 12.

Ciboullette: \$1.50 la doz. de paquets.

Concombres: \$3.50 à \$4.50 pour six doz.

Courges-Zucchini: \$1.75 à \$2.00 le 20 lbs.

Echalotes: \$0.75 la doz. de paquets.

Epinards: \$3.00 à \$3.50 pour 20 lbs.

Fèves: jaunes et vertes, \$4.00 à \$4.50 le 20 lbs.

Gourmantes: \$3.00 le 25 lbs.

Laitue: frisée, \$1.75 à \$2.00 pour 24; Boston et Romaine, \$2.25 à \$2.50 pour 16; Iceberg, \$3.50 à \$4.00 pour 18.

Persil: \$1.00 pour 12 paquets.

Piments: verts, \$5.00 à \$6.00 le minot.

Poireaux: \$1.00 à \$1.25 la doz.

Pommes de terre: nouvelles, \$1.75 à \$2.00 le 50 lbs; patates lavées, \$4.25 le 50 lbs ou \$5.25 pour 10 cellos de 5 lbs.

Radis: \$2.50 à \$3.00 pour 3 doz. de paquets; \$4.25 à \$4.50 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabago: \$3.50 à \$3.75 le 50 lbs.

Tomates: rouges de champ, \$3.00 à \$3.50 le 20 lbs; roses de champ, \$5.00 à \$5.50 le 20 lbs.

Bénéfices nets

Andres Wines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$338,925-35 cents l'action, contre \$496,756-57 cents.

Canadian General Securities Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$665,000-\$1.15 l'action, contre \$943,000-\$1.63.

Richard Costain Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,778,000-\$1.32 l'action, contre \$430,000-\$1.09.

Dominion Stores Ltd., pour les 13 semaines qui se sont terminées le 22 juin dernier, \$3,833,000-46 cents l'action, contre \$2,847,000-000-34 cents.

Drummonds, McCa'l and Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$4,407,000-\$3.14 l'action, contre \$1,522,000-\$1.09.

Eddy Match Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$263,000-\$78 cents l'action, contre \$1,086,000-\$3.52.

Loblaws Ltd., pour les 24 semaines qui se sont terminées le 15 juin dernier, \$522,000-\$1.23 l'action, pas de comparaison.

Maher, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$203,000-74 cents l'action, contre \$219,000-82 cents.

Newconex Holdings Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30

juin dernier, \$533,274-25 cents l'action, contre \$1,077,107-52 cents.

Peel-Elder Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,554,000-47 cents l'action, contre \$687,000-21 cents.

Prairie Oil Royalties Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$289,000-15 cents l'action contre \$199,000-10 cents.

Revenue Properties Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$283,511-20 cents l'action, contre \$382,106-2-9 cents.

Rothmans of Pall Mall Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, \$8,856,000-82 cents l'action, contre \$13,501,000-\$3.67.

Silverwoods Industries Ltd., terminées le 16 juin dernier, \$844,000-52-8 cents l'action, contre \$877,000-65-2 cents.

Traders Group Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$4,873,000-97 cents l'action, contre \$5,804,000-\$1.16.

Western Mines Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,667,031-32 cents l'action, contre \$2,192,415-42 cents.

Wix Corp. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$220,505-30 cents l'action, contre \$174,151-24 cents.

INDUSTRIELLES

Ventes haut bas ferm. chg.				
Amb. D.B.	200	120	120	120
Belg. Sand	2000	127	125	127
Bertram	1000	100	100	100
Clayton A	200	180	180	180
Clayton B	200	180	180	180
C. Plum	2000	35	35	35
Cross W.R.	100	375	375	375
Drum A	100	300	300	300
Isac Canada	700	175	175	175
Max. Hen	200	180	180	180
Rapex	1000	80	80	80
Vst M. A	2000	100	100	100

MINES ET PETROLES

Ventes haut bas ferm. chg.				
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%
Alcan	4070	12200	28%	28%

DOW JONES

Ouv. Haut		Bas Ferm.		Chan. Volu.	
Indus.	740.07	744.45	728.65	731.54	— 6.34 881,700
Trans.	154.48	155.14	151.39	152.12	— 1.74 230,600
Utilis.	67.17	67.87	66.43	66.97	— 0.04 155,700
65 Stocks.	226.16	227.54	222.54	223.60	— 184 1,268,000

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-002986-745
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN-PIERRE GIGNAC
demandeur

VS
MARC JULIEN
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 27^e jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 276 rue Du Pont, Pont-Rouge, P.Q.

Les dits biens consistent en: 1 téléviseur couleur avec base, 1 mobilier de salon 2 mc. leaux, 2 tables, 1 bureau, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 17 août 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-002986-745
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN-PIERRE GIGNAC
plaintiff

VS
MARC JULIEN
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 27th, 1974, at 276, Du Pont street, Pont-Rouge, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 1 color television with support, 1 living room set 2 pieces, 2 tables, 1 desk, etc.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-002614-743
DANS LA COUR PROVINCIALE
DROLET RESSORTS
(1972) INC.
demanderesse

VS
MARCEL SIMARD
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29^e jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 6675 rue Tournesol, Orsainville, P.Q.

Les dits biens consistent en: 1 téléviseur de 21 pouces.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 17 août 1974.

EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-002614-743
IN THE PROVINCIAL COURT
DROLET RESSORTS
(1972) INC.
plaintiff

VS
MARCEL SIMARD
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 29th, 1974, at 6675, Tournesol street, Orsainville, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 1 television 21 inches.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

EMILIE MILLER, B.S.C.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004716-744
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN BELAND ET
JEAN LANGLOIS
demandeurs

VS
GILBERT BEAUDET
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 27 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 598 Route Bel Air, Ville de Val-Bélair, Qué.

Les dits biens meubles et effets consistent en: téléviseur, divans, fauteuils, lessiveuse automatique, sècheuse automatique, tables, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-004716-744
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN BELAND ET
JEAN LANGLOIS
plaintiff

VS
GILBERT BEAUDET
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Execution De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 27th day of August 1974, at 598 Route Bel Air, Ville de Val-Bélair, Qué.

The said moveables and chattels consisting in: television, divans, armchairs, automatic wash machine, automatic air-dryer, tables, etc.
The whole according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-05-002100-746
DANS LA COUR SUPERIEURE
INDALEX LTEE
demanderesse

VS
B. VITREE (1971) INC.
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 28^e jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 34 rue Principale, St-Romuald, P.Q.

Les dits biens consistent en: 1 machine à écrire "Smith Corona", 1 machine à additionner "Citizen", plusieurs filières en métal, avec 3 ou 4 tiroirs, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-05-002100-746
IN THE SUPERIOR COURT
INDALEX LTEE
plaintiff

VS
B. VITREE (1971) INC.
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 28th, 1974, at 34, Principale street, St-Romuald, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 1 "Smith Corona" type-writer, 1 "Citizen" adding machine, many metal filing cabinets with 3 or 4 drawers, etc.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 103-243
DANS LA COUR PROVINCIALE
COMMISSION DU
SALAIRE MINIMUM
demanderesse

VS
DAME IRENE GUAY
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 30^e jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 2520 rue de la Ronde, Québec.

Les dits biens consistent en: 1 automobile "Meteor" 1967.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 17 août 1974.

ALAIN COULOMBE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 103-243
IN THE PROVINCIAL COURT
COMMISSION DU
SALAIRE MINIMUM
plaintiff

VS
DAME IRENE GUAY
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 30th, 1974, at 2520, de la Ronde street, Québec.

The said goods and chattels consist of: 1 automobile "Meteor" 1967.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

ALAIN COULOMBE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-001094-749
DANS LA COUR PROVINCIALE
LA BANQUE
PROVINCIALE DU CANADA
demanderesse

VS
SERGE PARENT
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29^e jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 1360 rue de la Montagne, Belair, P.Q.

Les dits biens consistent en: 1 téléviseur 21" avec base, 2 chaises de salon, 1 divan, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-001094-749
IN THE PROVINCIAL COURT
LA BANQUE
PROVINCIALE DU CANADA
plaintiff

VS
SERGE PARENT
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 29th, 1974, at 1360, de la Montagne street, Belair, P.Q.

The said goods and chattels consist of: 1 television 21 inches with support, 2 living room chairs, 1 chesterfield, etc.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

EMILIE MILLER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-002970-749
DANS LA COUR PROVINCIALE
G. MOISAN INC.
demanderesse

VS
MARTIN BOIVIN
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 30^e jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 93 rue Pere-Giroux, Ville-neuve, Qué. 5.

Les dits biens consistent en: 1 machine à coudre "Brother", 1 stéréo "Multi-lex" AM FM, 1 radio "Hitachi", etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

ALAIN COULOMBE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-002970-749
IN THE PROVINCIAL COURT
G. MOISAN INC.
plaintiff

VS
MARTIN BOIVIN
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 30th, 1974, at 93, Pere-Giroux street, Villeneuve, Qué. 5.

The said goods and chattels consist of: 1 "Brother" sewing machine, 1 "Multi-lex" AM FM stereo, 1 "Hitachi" radio, etc.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

ALAIN COULOMBE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004506-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN-GUY ROUSSY & AL.
demandeurs

VS
GUY GAUDREAU
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 27^e jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 3151 rue Franca-Prime, app. R-7, Ste-Foy, Québec 10.

Les dits biens consistent en: 1 téléviseur couleur portatif "Westinghouse", 1 stéréo, 1 téléviseur noir et blanc "Fleetwood", etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

MARC-R. GAGNON, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-004506-74
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN-GUY ROUSSY & AL.
plaintiffs

VS
GUY GAUDREAU
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 27th, 1974, at 3151, Franca-Prime street, app. R-7, Ste-Foy, Qué. 10.

The said goods and chattels consist of: 1 "Westinghouse" portable color television, 1 stereo, 1 "Fleetwood" television (black and white) etc.
The whole will be sold according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

MARC-R. GAGNON, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE SAGUENAY
No: 26,081
DANS LA COUR SUPERIEURE
LES PETROLES IRVING INC.
demanderesse

VS
GERARD DESGAGNES
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 28 août 1974, à 3:00 heures de l'après-midi, à St-Joseph de la Rive, cté Charlevoix.

Les dits biens meubles et effets consistent en: tables, chaises, automobile "Chevrolet", etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF SAGUENAY
No: 26,081
LES PETROLES IRVING INC.
plaintiff

VS
GERARD DESGAGNES
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Execution De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 3:00 o'clock in the afternoon, on the 28th day of August 1974, at St-Joseph de la Rive, cté Charlevoix.

The said moveables and chattels consisting in: tables, chairs, automobile "Chevrolet", etc.
The whole according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE GIFFARD
No: 610
DANS LA COUR MUNICIPALE
VILLE DE GIFFARD
demanderesse

VS
CHARLES FOREST
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 29 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 3410, Pettitclerc, app. 3, Giffard.

Les dits biens meubles et effets consistent en: mobilier de salon, stéréo, téléviseur, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 19 août 1974.

J.-RAYMOND BERUBE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF GIFFARD
No: 610
IN THE MUNICIPAL COURT
GIFFARD CITY
plaintiff

VS
CHARLES FOREST
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 29th day of August 1974, at 3410, Pettitclerc, app. 3, Giffard.

The said moveables and chattels consisting in: living room, stereo, television, etc.
The whole according to law.

QUEBEC, August 19th, 1974.

J.-RAYMOND BERUBE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-05-001609-747
BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE,
demanderesse

VS
GILLES BELISLE
et
DAME CHARLOTTE
BELISLE EMOND,
défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de DE BO. NIS seront vendus en justice en vertu du dit bref le 30 août 1974 à: Garage H. P. Turcotte, 2098, Royale, Giffard.

Les dits biens meubles et effets consistent en: Chevrolet Caprice 1973.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, 17 août 1974.

J. RAYMOND BERUBE,
Huissier Cour Supérieure.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-05-001609-747
BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE,
plaintiff

VS
GILLES BELISLE
et
DAME CHARLOTTE
BELISLE EMOND,
defendants

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of DE BONIS will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 30th day of August 1974, at Garage H. P. Turcotte, 2098, Royale, Giffard.

The said moveables and chattels consisting in: Car (Chevrolet).
The whole according to law.

QUEBEC, August 17th 1974.

J. RAYMOND BERUBE,
Bailiff Superior Court.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000707-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
CIE PAQUET INC.
demanderesse

VS
JEAN-MARIE MORIN
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 28 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 130, Chevreuil, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistent en: automobile Ford 1969.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

LOUIS GIROUX, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-000707-74
IN THE PROVINCIAL COURT
CIE PAQUET INC.
plaintiff

VS
JEAN-MARIE MORIN
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 28th day of August 1974, at 130, Chevreuil street.

The said moveables and chattels consisting in: automobile Ford 1969 model.
The whole according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

LOUIS GIROUX, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 20-080
DANS LA COUR SUPERIEURE
COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
demanderesse

VS
PAUL-E. LANGLOIS
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 28 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 26 rue Ste-Hélène, Breakville, cté Lévis.

Les dits biens meubles et effets consistent en: stéréo, lessiveuse "Hoover", etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 17 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 20-080
IN THE SUPERIOR COURT
COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
plaintiff

VS
PAUL-E. LANGLOIS
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 28th day of August 1974, at 26 Ste-Hélène st., Breakville, cté Lévis.

The said moveables and chattels consisting in: stereo, wash machine "Hoover", etc.
The whole according to law.

QUEBEC, August 17th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004732-741
DANS LA COUR PROVINCIALE
LES HUILES OLYMPIC INC.
demanderesse

VS
B. VITREE INC.
défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 29 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 34, Principale est, St-Romuald, comté Lévis.

Les dits biens meubles et effets consistent en: un lot de

Un soir de fête



La finale de la série "Québécoise" a donné lieu à une soirée de fête fort réussie à la piste de courses jeudi. La maison Pernod offrit d'abord à tous les amateurs un coquetel d'une heure et l'orchestre des "Beat Brass Band", dont les services avaient été retenus par le club de courses Jacques-Cartier, mit de l'atmosphère sur le parterre, qui se transforma en plancher de danse entre les courses. Le héros de la soirée fut Yvon Pelchat qui mena Clancy Lobell à la victoire. Il reçoit des mains de Jean-Marc Beaupré un témoignage concret. Le représentant de "Turgeon et Jobin" en a également profité pour remettre des primes de tours du chapeau à Eddy White, Jean Cyrenne, Gilbert Julien et Fernand Nadeau.

à la piste de courses

Match au sommet dans la ligue provinciale de soccer

C'est dimanche le 18 août à 11 h sur les Plaines d'Abraham qu'aura lieu le "match au sommet" de la Ligue Provinciale de soccer. Les As de Marcel Audisio, deuxième de classement affronteront l'équipe de tête, les Grognauds d'Hervé Labarre.

Une victoire des Grognauds leur assurerait pratiquement le titre, une victoire des As

d'ancrerait dramatiquement le championnat.

Aucune des deux équipes ne doute un seul instant de la victoire finale, ce qui promet une partie très excitante. Quand on connaît les supporters fanatiques des deux équipes, il ne fait pas de doute que le spectacle ne se limitera pas au terrain de jeu.

INSCRITS À BLUE BONNETS

SAMEDI	
COURSE NO 1 Trot — Bourse \$1,600.	7—Bert Argenteuil (G. Filion) 5-2 8—Paul Away (D. Patry) 3-1 4—Capit Kid (T. Miller) 4-1 6—Soclet To Me (F. Lussier) 9-2 3—Licking Speed (C. Côté) 6-1 2—Active Mike (G. Fortier) 6-1 1—Dean Adios (G. Beaulieu) 8-1 8—Cocagne (S. Grisé) 8-1 Eligibles: Flirt Bayel (Y. Poirier)
COURSE NO 2 Amble — Bourse \$2,600.	4—Valiant N (N. Jones) 5-2 6—C.D. Excell (A. Chantier) 4-1 3—Directions Please (A. Boucher) 9-2 5—Meadow H. Peg (S. Boucher) 5-1 7—Bradley's Gay (D. MacTavish) 6-1 2—Come Closer (S. Grisé) 6-1
COURSE NO 3 Amble — Bourse \$3,000.	3—Gamenik (A. Boucher) 5-2 6—Galesburg (Y. Gamache) 3-1 1—Lilient Mir (R. Samson) 4-1 4—My Lucky (J. Hébert) 5-1 2—Bulad Senator (S. Boucher) 6-1 5—Bachelor Guy (pas nommé) 8-1
COURSE NO 4 Amble — Bourse \$1,800.	2—Senga Bart (pas nommé) 5-2 5—Twenty One Jewels (S. Boucher) 3-1 3—Rebel Yell (pas nommé) 4-1 7—False Command (G. Gendron) 9-2 8—Pegasus Choice (D. Scammon) 5-1 6—Connie Senator (D. Plouffe) 6-1 1—Prima Jeremy (N. Dussault) 8-1 4—Frost Free (R. Bouthillier) 8-1
COURSE NO 5 Amble — Bourse \$3,400.	6—Lord Bret (Y. Gamache) 5-2 4—Miller Killian (G. Lachance) 3-1 1—Festus Worthing (G. Gendron) 4-1 5—Alton Prince (pas nommé) 9-2 2—Miss Calliette (A. Boucher) 5-1 3—Brisley Dream (pas nommé) 6-1
COURSE NO 6 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1

PIEDS A COULISSE CALIPER EVERYDAY

PIEDS NICKELÉS — 7" de long
Graduation en pouces et en millimètres



General
Bearing
Service
LIMITÉE

111, Boul. Charest Ouest
Québec — 529-9088

côté
enseignes
un point
c'est tout!

INSCRITS À QUÉBEC

SAMEDI

COURSE NO 1 Trot — Bourse \$600.	1—Cote Mir (pas nommé) 4-1 2—Barefoot Contessa (Y. Roger) 7-2 3—R G Day (A. Jean) 10-1 4—Great Stepper (R. Beaudoin) 5-1 5—Scarlet O'Hanlon (P. Lachance) 7-2 6—Gladiator Hanover (P.E. Alain) 6-1 7—Avon Emily (P. Noël) 5-1 8—Murray Drummond (C. Dupont) 8-1
--	--

COURSE NO 2 Amble — Bourse \$500.	1—Laurelwin (Y. Fontaine) 4-1 2—CRN (R. Drapeau) 6-1 3—Orphan Buster (Y. Larose) 5-1 4—Jack Hunters (J. Lefebvre) 5-2 5—Sonny Arden (G. Hébert) 7-2 6—Oregon Adios (J. Lépine) 10-1 7—Ace Dean (G. Boly) 3-1 8—Millies Rose (F. Nadeau) 8-1 Eligibles: Vip N et Mythologist
---	--

COURSE NO 3 Trot — Bourse \$1,800.	1—Clever Kim (P. Grenier) 8-1 2—Keystone Proudly (C. Dupont) 7-2 3—My Happiness (C. St-Jacques) 3-1 4—Debanure (Y. Pelchat) 4-1 5—Mar Mic Gerry (G. Robichaud) 5-2 6—Bagareur Dundee (pas nommé) 6-1
--	---

COURSE NO 4 Amble — Bourse \$750.	1—Fly Test (pas nommé) 6-1 2—Ont T Song (R. Gendron) 3-1 3—Lateur D'Or (A. Jean) 5-2 4—C B Test (C.H. Bouchard) 8-1 5—Armbr Odios (C. St-Jacques) 10-1 6—Chaffield Wind (R. Belanger) 5-1 7—A Choice Guy (G. Boly) 4-1 8—Quick Asset (Y. Pelchat) 7-2 Eligibles: Matagold et Sindopy Moot
---	--

COURSE NO 5 Amble — Bourse \$8,671.42	1—River Circle Sue (R. Gendron) 7-2 2—Borlie G Time (D. McTavish) 4-1 3—Shiny (G. Chamberland) 10-1 4—Flippant Yankee (J.P. Charron) 5-2 5—Hippo Bye Bye (B. Côté) 6-1 6—My True Lady (N. Tremblay) 3-1
---	--

COURSE NO 6 Amble — Bourse \$9,066.	2—Fair Millie (N. Tremblay) 8-5 7—Gambit Almahurst (D. Arthur) 2-1 4—Gloria Direct (G. Lachance) 4-1 8—Hippo Glidden (B. Côté) 4-1 5—Euron Hanover (J. Hayes) 6-1 9—Eger Rream (A. Boucher) 10-1 1—Sassy Nardin (S. Grisé) 12-1 6—My Andrea (Y. Gamache) 15-1 3—Borb Bye Pat (R. Desjardins) 20-1
---	---

COURSE NO 7 Amble — Bourse \$9,066.	5—Golden Waltz (pas nommé) 5-2 7—Collette Hill (J. Hayes) 3-1 3—Cedarwood Song (J. Kops) 4-1 1—Danita Hanover (G. Gendron) 9-2 9—Sultry Lobell (pas nommé) 5-1 2—Lady O'Mouette (J.P. Gauthier) 6-1 4—Christie Hanover (A. Hanna) 8-1 3—Silents Sister (S. Lachance) 10-1 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
---	--

COURSE NO 8 Amble — Bourse \$3,400.	2—Senga Bart (pas nommé) 5-2 5—Twenty One Jewels (S. Boucher) 3-1 3—Rebel Yell (pas nommé) 4-1 7—False Command (G. Gendron) 9-2 8—Pegasus Choice (D. Scammon) 5-1 6—Connie Senator (D. Plouffe) 6-1 1—Prima Jeremy (N. Dussault) 8-1 4—Frost Free (R. Bouthillier) 8-1
---	---

COURSE NO 9 Amble — Bourse \$3,400.	6—Lord Bret (Y. Gamache) 5-2 4—Miller Killian (G. Lachance) 3-1 1—Festus Worthing (G. Gendron) 4-1 5—Alton Prince (pas nommé) 9-2 2—Miss Calliette (A. Boucher) 5-1 3—Brisley Dream (pas nommé) 6-1
---	--

COURSE NO 10 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 11 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 12 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 13 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 14 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 15 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 16 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 17 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 18 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 19 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 20 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 21 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 22 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 23 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 24 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 25 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 26 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 27 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 28 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

COURSE NO 29 Amble — Bourse \$2,700.	2—Golden Able (J. P. Gauthier) 5-2 2—Steady Hostess (K. James) 15-1
--	--

DIMANCHE

COURSE NO 1 Trot — Bourse \$750.	1—Pretty Speedy (C. Denault) 7-2 2—Ideal Lady (pas nommé) 6-1 3—The Florentine (J. Cyrenne) 5-2 4—Petty Boy (P.E. Alain) 3-1 5—Donald James (R. Page) 4-1 6—Armbr Oslo (M. Giguère) 10-1 7—Mr Madisson (G. Hébert) 8-1 8—Trooper Mike (C. Dupont) 5-1
--	--

COURSE NO 2 Amble — Bourse \$500.	1—Vip N (J.-C. Guenette) 7-2 2—Georgia J (L. Tremblay) 6-1 3—Mythologist (Y. Roger) 3-1 4—Hello Bye Bye (J. Fortin) 5-2 5—Mille Volts (G. Boly) 5-1 6—Amaris Jovax (R. Gendron) 8-1 7—Brody Morale (pas nommé) 10-1 8—Rey Win Sparkle (F. Nadeau) 4-1 Eligibles: Abe Patch et Parker Forbes
---	--

COURSE NO 3 Amble — Bourse \$900.	1—Royal House (C. St-Jacques) 3-1 2—Long A Coming (N. Tremblay) 7-2 3—Henry Tar (A. Jean) 5-2 4—Centennial Bell (pas nommé) 5-2 5—Time Test (Y. Pelchat) 7-2 6—Finnigan (G. Lachance) 6-1
---	--

COURSE NO 4 Trot — Bourse \$600.	1—Kilag (J.-C. Asselin) 5-1 2—Amish (G. Julien) 6-1 3—Virtuosity (P. Grenier) 7-2 4—Huck Topey (Y. Catellier) 10-1 5—Lucky Friday (R. Bournet) 4-1 6—H M Volo (J. Guenette) 8-1 7—Todd Flemington (N. Tremblay) 4-1 8—Pompey Fleure (Y. Pelchat) 5-2
--	---

COURSE NO 5 Amble — Bourse \$2,300.	1—Gala Label (M. Courmyer) 8-1 2—Alton Banker (R. Page) 10-1 3—Don Frise (Y. Pelchat) 6-1 4—Capitol Label (G. Boly) 3-1 5—Armbr Ocelot (M. Giguère) 5-2 6—Mike Dudley (N. Tremblay) 7-2 7—Clement Drummond (A. Veilleux) 4-1
---	--

COURSE NO 6 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
---	--

COURSE NO 7 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
---	--

COURSE NO 8 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
---	--

COURSE NO 9 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
---	--

COURSE NO 10 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 11 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 12 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 13 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 14 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 15 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 16 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 17 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 18 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 19 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 20 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 21 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 22 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 23 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 24 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 25 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 26 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 27 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 28 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

COURSE NO 29 Amble — Bourse \$600.	1—Snoopy Moot (N. Tremblay) 5-2 2—Famous Mickey (F. Nadeau) 5-1
--	--

Programme pour SAMEDI, 17 AOUT 1974

Course No 1 — SCARLET O'HANLON a fait face à une forte compétition récemment mais cette 1ère course de ce soir devrait lui donner un gain longuement attendu. BAREFOOT CONTESSA a quelque peu déçu à ses deux derniers départs mais demeure un solide aspirant.

Course No 2 — JACK HONERS connaît une saison formidable dans les courses à réclamer de \$1,000 et il devrait hériter du rôle de favori dans cette 2ème partie du pari-double. ACE DEAN nous apparaît comme le principal adversaire du protégé de Josaphat Lefebvre.

Course No 3 — A la suite de ses deux victoires des dernières semaines, MAR MIC GERRY devient le cheval à battre dans cette épreuve. Ce trotteur s'est sensiblement amélioré et il tentera de compléter son tri de chapeau aux dépens de KEYSTONE PROUDLY.

Course No 4 — LAFLEUR D'OR n'a pas été gâté par les victoires en 1974 mais nous lui faisons confiance pour remporter le premier argent dans cette 4ème course de la soirée. FLYTEST cherchera à tirer profit de cette 1ère position de départ.

Course No 5 — HANDLE WHIT CARE n'a subi qu'une seule défaite en deux ans de compétition et cette extraordinaire pouliche de 3 ans devrait ajouter une victoire à son présent palmarès. FLIPPANT YANKEE démontre des performances du tonnerre et pourrait causer une surprise.

Course No 6 — Il semble bien que DEVIL CHASER devrait gagner cette 2ème division de la Classe fermée "Loto Perfecta" mais cet ambleur semble capricieux. S'il lui arrivait de briser son allure, la relève pourrait être prise par KEYSTONE SANDRA.

Course No 7 — MR FRONTENAC n'est peut-être plus l'ambieur qu'il a déjà été mais il n'en demeure pas moins un excellent cheval de courses. ADIOS SAILOR vient de profiter d'une courte vacance et il devient le cheval à battre avec cette position de départ.

Course No 8 — SCRATON a brisé son allure la semaine dernière et s'il ne commet pas la même erreur aujourd'hui, il devrait retrouver le chemin de la victoire. MON STEAMIN semble être le principal adversaire du protégé de Ronald Beaudoin.

Course No 9 — FLEET SANDY fait la pluie et le beau temps dans les courses à réclamer de \$3,000 et il sera difficile de lui enlever le premier argent ici. ABE CLEO termine ses courses avec rapidité et c'est un atout qu'il faut toujours respecter.

Course No 10 — SNEAKY PINE a quelque peu ralenti ces derniers temps mais sa position de départ en fait le cheval à battre dans cette dernière course de la journée. PORTLAND DAN est au sommet de sa condition et peut gagner.

Course No 11 — SNEAKY PINE a quelque peu ralenti ces derniers temps mais sa position de départ en fait le cheval à battre dans cette dernière course de la journée. PORTLAND DAN est au sommet de sa condition et peut gagner.

Course No 12 — SNEAKY PINE a quelque peu ralenti ces derniers temps mais sa position de départ en fait le cheval à battre dans cette dernière course de la journée. PORTLAND DAN est au sommet de sa condition et peut gagner.

Programme pour DIMANCHE, 18 AOUT 1974

Course No 1 — PETTY BOY est "dû" pour remporter une victoire et nous lui donnons notre vote pour gagner la première épreuve de la soirée. THE FLORENTINE commet rarement une erreur et il demeure un excellent choix ici.

Course No 2 — HELLO BYE BLE a connu tous ses succès dans les courses à réclamer de \$1,000 et c'est notre premier choix pour compléter le pari-double. REY WIN SPARKLE devra vaincre le handicap de sa position pour gagner.

Course No 3 — Nous avons été surpris par la dernière Course No 3 — Nous avons été surpris par la dernière performance de ROYAL HOUSE et il devient le cheval à battre dans cette 3ème course. HENRY TAR connaît une saison du tonnerre et nul doute qu'il aura le respect de tous ses rivaux.

Course No 4 — TODD FLEMINGTON, un gagnant de plus de dix courses en 1974, est encore une fois le cheval à battre dans cette course à réclamer. KILAG vient de rendre visite au cercle des vainqueurs et il aura des partisans.

Course No 5 — ARMBRO OCELOT a eu la vie difficile sur le tracé de Montréal et il fera l'impossible pour retrouver le chemin de la victoire. Toutefois, l'opposition ne manque pas et MIKE DUDLEY peut se faufiler dans la photo dans le dernier droit.

Course No 6 — SNOOPY MOOT a très bien fait pour ses nouveaux propriétaires et cette 1ère position de départ peut lui donner un autre gain. COUNTRY BOB demeure un bon choix mais il lui arrive de briser son allure.

Course No 7 — UNIFORM ALEE a finalement visité le cercle des vainqueurs en dernière fin de semaine et nous le choisissons pour y retourner aujourd'hui même s'il monte de classe. SPEEDY JACK est un jeune cheval qui a su tirer son épingle du jeu.

Course No 8 — COCKTAIL HOUR a quelque peu déçu à sa dernière sortie en piste mais nous croyons qu'il sera encore parmi les aspirants ce soir. YOO HOO MCGOO donnera le ton à cette épreuve et tentera de résister dans l'entrée.

Course No 9 — Il ne fait aucun doute que MCDUGGLE héritera du rôle de favorite auprès des parieurs dans cette course à réclamer de \$2,000. Ce protégé de Jean Cyrenne devrait s'approprier le 1er argent en battant CRYSTAL R.E.

Course No 10 — J.D. CHAMP a rencontré une forte opposition dernièrement mais cette classe lui fournit l'occasion de reprendre le temps perdu. INDIAN BRAVE nous semble le principal adversaire du protégé de Gabriel Boly.

Course No 11 — J.D. CHAMP a rencontré une forte opposition dernièrement mais cette classe lui fournit l'occasion de reprendre le temps perdu. INDIAN BRAVE nous semble le principal adversaire du protégé de Gabriel Boly.

Course No 12 — J.D. CHAMP a rencontré une forte opposition dernièrement mais cette classe lui fournit l'occasion de reprendre le temps perdu. INDIAN BRAVE nous semble le principal adversaire du protégé de Gabriel Boly.

Pierre Lamarche et Andrée Martin au Rondeau

Pierre Lamarche, récent vainqueur du championnat canadien de tennis et Andrée Martin, classée 2^{ème} au Canada, tous deux de Montréal, ont confirmé leur participation au tournoi RONDEAU au 25 août sur les courts du Club de Golf de Cap-Rouge.

Cette classique annuelle offrira cette année, un calendrier de jeu sans précédent alors que les meilleurs joueurs canadiens et un américain se disputeront une bourse totale de \$2,710. A une exception près, tous les membres de l'équipe canadienne de la Coupe Davis prendront part à ce tournoi.

Don McCormick, de Vancouver, classé 2^{ème} au Canada, et récipiendaire du trophée RONDEAU il y a 2 ans de retour avec l'intention bien arrêtée de répéter son exploit. Tony Bardsley (3^{ème}) également de Vancouver et finaliste au récent championnat canadien, Craig Burr

(4^{ème}) de Toronto, et Réjean Genest (6^{ème}) de Québec, contribueront à rendre la lutte excessivement serrée. Dave Brown (7^{ème}) de Port Credit, Richard Legendre (11^{ème}) de Québec, Jim Boyce (13^{ème}) de Toronto et Guy Tytherleigh (16^{ème}) de Vancouver complètent cet imposant contingent de joueurs bénéficiant d'un classement canadien et qui ont déjà confirmé leur présence au tournoi.

Rudy Hernandez, de Détroit, le seul américain en lice sera également à surveiller, de même que les Hérissés, Blondeau et Lachance de Québec, toujours susceptibles de causer des surprises. Chez les dames, Andrée

Martin, classée 2^{ème} au Canada, sera vraisemblablement la grande favorite. Il y aura cependant intéressant de surveiller la lutte que lui réserve Stéphanie Bardsley (5^{ème}) de Vancouver.

LES BOURSES

Un montant total de \$2,710 sera réparti comme suit:

Simple masculin	\$500.00
gagnant :	\$250.00
finaliste :	\$125.00
1/2-finaliste :	\$50.00
ronde des 16 :	\$25.00
Simple féminin	\$300.00
gagnante :	\$150.00
1/2-finaliste :	\$75.00
Double masculin	\$200.00
gagnants :	\$100.00

LES BOURSES
\$100.00
\$50.00
\$100.00
\$50.00
\$30.00
L'entrée sera libre pour toutes les rencontres. Dès le début du tournoi, un programme-souvenir sera mis en vente et renfermera un numéro de présélection dont le tirage au sort donnera droit à un voyage d'une semaine pour deux personnes à Freeport, Bahamas. Ce tirage aura lieu lors de la présentation des finales masculines, le dimanche 25 août et la personne détentrice du numéro gagnant devra être présente pour bénéficier de sa chance.

Handle With Care en quête de sa 28^e victoire ce soir

La fameuse poulie Handle With Care détentrice d'une fiche de 27 victoires en 28 départs en 1974, prendra la vedette de l'occasion du programme de ce soir au club de courses Jacques-Cartier. Propriété du montréalais Irving Liverman, la fille de Meadow Skipper détient plusieurs records nord-américains. Arrivée à Québec hier après-midi en compagnie de Fred Grant qui la conduira ce soir, Handle With Care semble en excellente condition ayant hérité de la 6^{ème} position, elle devra surveiller de près Flippant Yankee à Jean-Paul Charron une poulie qui a fait d'énormes progrès au cours des dernières semaines. Cette rapide poulie a triomphé en 2.02 sur un tracé détrempé à B.B. et elle semblait très à l'aise. Elle est d'ailleurs favorite au mutuel à 5/2 puisque Handle With Care ne sera pas vendue au mutuel. Les pa-

rieurs devront donc aussi surveiller My True Lady à Nicol Tremblay, River Circle Sue à Gilles Gendron, Barbie G Time à Duncan McTavish ainsi que Laughing Delilah à Jacques Hébert. Les autres inscrits seront Yankee Mirage à Yvon Plouffe, Hippo Bye Bye à Benoit Côté et Shiny à G. Chamberland.

Dans la 2^{ème} division, Michel Lachance occupera le sulky de Devil Chaser qui a fortement impressionné à Blue Bonnets la semaine dernière en inscrivant une victoire en 2.02. Keystone Sandra à Benoit Côté, Léopoldine à Yvanna Gamache et T. H. Brenna à Irénée Aubin seront également parmi les favorites de la foule.

Le peloton sera complété par Jambo Carol, Janet Barmin, Good Venture et Betty Drummond. Les meilleurs poulies de 3 ans

dans la province ainsi que les meilleurs conducteurs du circuit montréalais seront donc à Québec en fin de semaine. Ce sera un programme à ne pas manquer.

Dimanche dans la 5^{ème} course Michel Giguère a inscrit Armbr Ocelot, un rapide 3 ans qui affrontera Mike Dudley, Clermont Drummond, Gala Lobell, Capitul Lobell, Afton Baker et le surprenant Don Frise.

L'action ne manquera donc pas en fin de semaine au club de courses Jacques-Cartier et nombreux visiteurs sont attendus dans la cité de Champlain.

La soirée de la finale de la Série Québécoise a été une vraie réussite. Merci à la Maison Pernod Canada Ltée et à tous les amateurs venus en très grand nombre jeudi dernier.

Hervé Genest, un autre produit du club Citadelles de Québec

Le club d'athlétisme les Citadelles de Québec a produit depuis sa fondation il y a trois ans une pléiade de bons athlètes notamment Claire Massicotte, Pierre Côté, Jacques Poirier pour ne nommer que ceux-là. Ces derniers se distinguent un peu partout dans diverses compétitions. Aujourd'hui c'est autour de l'excitant sauteur en hauteur en la personne de Hervé Genest, âgé de 16 ans.

L'athlète du quartier de Limoilou a enlevé la médaille d'or dans les Jeux d'Été du Québec à Valleyfield, la seule première place récoltée

chez les garçons de la région de Québec. Son bond a été de six pieds et demi-pouce, éblouissant ainsi le record des Jeux du Québec. Cependant, il n'a pu effacer sa propre marque qui était de six pieds et un pouce, marque établie lors du championnat provincial.

Genest a progressé énormément depuis environ une couple de mois et depuis décembre dernier, il a porté la barre à plus de six pieds, soit une augmentation de cinq pouces. Genest estime que le succès obtenu était attribuable à Yves-Marie Côté qui lui a corrigé quelques défauts.

C'est un gars qui a de grandes possibilités, disait Yves-Marie Côté. C'est un athlète plein de volonté et d'un sérieux exceptionnel. Cette médaille d'or ne pouvait pas mieux arriver à l'étudiant de six pieds de l'école Louis-Joliet en sa dernière saison en catégorie cadet.

Genest ambitionne d'être choisi un jour sur l'équipe canadienne. Il ne participera pas aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976 mais peut-être à ceux de 1980 à Moscou. Il porte les couleurs des Citadelles de Québec depuis ses débuts.

Tournoi du groupe POP des Nordiques

A.M.
5.00 Paul Rotté, Yvon Flibotte, Paul Garneau, Gilles Hurtubise — Pour pas bloquer le terrain.
7.00 Brand Auto, Maurice Parent, André Robert.
7.08 Roger Barré Auto 1, Roger Barré Auto 2, Fernand Lemelin.
7.16 Roland Daigle et invités.
7.24
7.32
7.40
7.48
7.56 Yvon Provencher, Gaëtan Frechette, Marcel Chevarie, O'Keefe et invités.
8.04 Roland Dubeau 1, Roland Dubeau 2, Roland Dubeau 3, Rothman's.
8.20 Fernand Marcotte Junior, Bertrand Proulx.
8.36 Gilles Villeneuve, Yvon Duquay, Jean-Guy Shink, Jacques Proulx.
8.44 Paul Cloutier, Gilles Dourville, Jean Lachance, Pierre Guite.
8.52 Gérard Gosselin, Florient Letourneau.
9.00 Yvon Letourneau, Gilles Durand 1, Gilles Durand 2, H.-P. Lepege, Michel Fréchet, André Couture.
9.16 Charles Constantin, Réjean Houle, René Lacasse, Michèle Lapointe.
9.24 Jean-Guy Oulmette et invités.
9.32 Marcel Carreau, René Tremblay, Serge Aubry.
9.40 Jacques Simard, Raymond Simard, Adrien Guay, Rosaire Turcotte.
9.48 Labatt, Paul Morin, PSN Hockett 1, PSN Morin 2, Claude Bernier et invités.
9.56 Len Savard, Nick Mallamo, Léopold Arcand, Jean-Jacques Pichette.
10.12 Paul Gilbert, Roger Gilbert, Gaëtan Gilbert.
10.20 Serge Bernier, Alain Beaulé, Michel Dequise, M. Deziel.
10.28 Jean-Paul Garneau, Tony

10.36 Turcotte et invités.
10.36 Raymond Bourdeau, Gilles Gilbert et invités.
10.44 Serge Cloutier, Réal Labbé, André Savard, Alain Caron.
10.52 Georges Bilodeau, Charles Marquis, Jean-Marc Beaupré, Wilfrid Beauchamp.
11.00 Jacques Bertrand, Louis Lavoie, Marcel Racine, Jean Lortie.
11.08 Raymond Bourdeau et invités.
11.16 Fernand Vézina et invités.
11.24 Ross McDougal et invités.
11.32 Charles Lucien, Marcel Lessard, Samson, Nadeau, Jean-Paul Julien, Marcel Bedard, Maurice Taschereau, M. Cameron, Bob Degenais.
11.48 Marius Fortier 1, Marius Fortier 2, Marcel Bedard, John Dacres, Jean Sirols et invités.
11.56 P.M.
12.04 Armand Laflamme et invités.
12.12 Yvon Lavigne, Raymond Gagné, Claude Rodrigue, Pierre Métivier.
12.20 Jacques Gunn et invités.
12.28 Yvon Rousseau, Robert Côté, Claude Grondin, Robert Perreault.
12.36 Claude Bellerose et invités.
12.44 A.W. Root Beer 1, A.W. Root Beer 2, Jean-Paul Biron, Claude Paquet.
12.52 Michel Côté et invités.
13.00 Jacques Fortier, Gérard Lavergne, Jacques Tremblay, Grégoire St-Arnaud.
13.08 Jean-Claude Tremblay, Jean-Guy Gendron, L.-P. Racine, Fernand Poulin.
13.16 Michel Parizeau, Robert Guindon, Jean Payette.
13.24 Bob Savard, Dave Boeda, Ben Côté, Eril Lovett.
13.32 Gene Savard, Marc Robitaille, Claude Laplante, Louis Dussault.
13.40 Laurent Noreau.



Hervé Genest dans le feu de l'action.

INSCRITS À BLUE BONNETS

DIMANCHE			
COURSE NO 1		8—Henry T Counsel (N. Jones) 3-1	
Ambie — Bourse \$2,500.		2—Bargain Barney (S. Boucher) 4-1	
6—Hasty K (C. Côté) 5-2		1—Golden Ambro (Y. Gamache) 9-2	
4—Quick Goldie (A. Boucher) 3-1		7—General Dayan (W. Norr) 5-1	
1—Philbrink Grattan (G. Gendron) 4-1		4—Racing Pride (R. Samson) 6-1	
3—Colorful Mir (M. Giguère) 9-2		5—Battle Royale (J.-L. Villandre) 8-1	
8—Molly Sue (S. Boucher) 5-1		6—Fred A (A. Hanna) 8-1	
5—Elmwood Glen (J.-P. Charron) 6-1			
COURSE NO 2		Ambie — Bourse \$3,600.	
2—Jefferson Colros (Dessureault) 8-1		5—Flarewave (J. Kopas) 5-2	
7—Eiffel Lobell (G. Lichance) 8-1		2—Windy Ridge (J.-P. Charron) 4-1	
Ambie — Bourse \$2,600.		1—The Duke (G. Gendron) 3-1	
5—Powerful Wave (MacTavish) 5-2		3—Potent Yankee (C. Poirier) 9-2	
3—Lemoine (R. Savignac) 3-1		7—Smoky George (R. Samson) 5-1	
2—Oliver Twist A (M. Giguère) 4-1		8—Hammerin Hank (A. Boucher) 6-1	
6—Jangle (G. Fortier) 9-2		3—Mister Raffles (Y. Gamache) 8-1	
1—Hippo Time (B. Côté) 5-1		4—Wicked Mir (J. Hébert) 8-1	
7—Fleet Knight (J. Kopas) 6-1			
4—Achiever (J. Hébert) 8-1		COURSE NO 8	
8—Anderson Bonnets (M. Giguère) 8-1		Ambie — Bourse \$4,500.	
COURSE NO 3		1—Herschell Hanover (N. Jones) 5-2	
Ambie — Bourse \$4,50.		2—Hurricane Shadow (J. Kopas) 3-1	
7—The Hammer (J. Kopas) 5-2		7—Neptune's Bret (J. Hébert) 4-1	
4—Armbr Kevin (B. Côté) 3-1		5—Hirondelle (Y. Gamache) 9-2	
1—Romford Hanover (G. Gendron) 4-1		4—Buena Mir (pas nommé) 5-1	
3—Lach (P. Lacharité) 9-2		6—Fast Accompli (G. Bouclette) 6-1	
6—Bills Boy A (pas nommé) 5-1		3—Taurus Lobell (G. Lachance) 8-1	
5—Terpaulin (D. MacTavish) 6-1		COURSE NO 9	
2—Jay Quick (M. Picard) 8-1		Ambie — Bourse \$6,000.	
COURSE NO 4		8—Gordie H (P. Robillard) 8-1	
Ambie — Bourse \$2,800.			
5—Kim's Shoe (B. Côté) 5-2		3—Sheffield Bay (J. Hébert) 2-1	
3—Miranda Girl (Y. Gamache) 4-1		1—Hava Good (pas nommé) 5-2	
1—Count Three (Y. Catellier) 3-1		4—Key One's Uno (J. Kopas) 3-1	
4—Jocelyn Bunter (M. Giguère) 4-1		3—Thor Almahurst (D. MacTavish) 4-1	
8—Lilly Dee (R. Bruyère) 5-1		5—Tarport Boy Adios (O. Robillard) 5-1	
3—Seamus Lobell (G. Gendron) 6-1		6—Grosvenor Globe (Y. Gamache) 6-1	
2—Pec (J.-P. Charron) 8-1		7—Pouvoir (Y. Catellier) 8-1	
6—My T Byrd (J. Hébert) 8-1			
COURSE NO 5		COURSE NO 10	
Ambie — Bourse \$7,50.		Ambie — Bourse \$4,200.	
1—Barons Boy (P. Grenier) 8-5		8—Royal N (G. Lachance) 5-2	
3—Leaders Dream (N. Dauplaise) 2-1		4—Gobelst (G. Gendron) 3-1	
6—Glencoe L'Ami (P. Robillard) 3-1		3—Jay D Adios (C. Côté) 4-1	
5—Dorald Almahurst (P. Côté) 4-1		6—Knight Squire (J.-P. Gauthier) 9-2	
4—Don Collins (Y. Catellier) 5-1		1—Scranton Hanover (A. Boucher) 5-1	
2—Santa Lobell (J. Hébert) 6-1		5—Mr Shreddedhas (J. Kopas) 6-1	
COURSE NO 6		2—Marie Lobell (J.-P. Charron) 8-1	
Ambie — Bourse \$3,200.		7—Over Dares (pas nommé) 8-1	
5—Vine Time (D. MacTavish) 5-2			

Les sports à la Superfrancofête

Horaire de la rencontre internationale d'athlétisme

10:00 5000 mètres (H) Finale	du 100 mètres (H) Espoirs	17:15 4 x 100 mètres (H) Séries	14:35 800 mètres (F) finale
10:30 100 mètres haies (F) Finale	15:10 1500 mètres (F) Finale	17:30 Remise des médailles javelot (F)	14:40 Remise des médailles 200 mètres (H)
10:40 110 mètres haies (H) Finale	15:20 Remise des médailles du 100 mètres (F)	17:35 Remise des médailles longueur (H)	14:50 800 mètres (H) finale
11:00 100 mètres (F) Espoirs Séries	15:25 1500 mètres (H) Finale		14:55 Remise des médailles poids (F)
11:15 100 mètres (H) Espoirs Séries	15:40 Remise des médailles du 100 mètres (H)	DIMANCHE	15:00 Remise des médailles 800 mètres (F)
11:30 100 mètres (F) Séries	15:45 Remise des médailles disque (F.) Finale	10:00 800 mètres (H) Séries	15:10 4 x 10 mètres (F) finale
11:50 100 mètres (H) Séries	15:50 400 mètres (F) Finale	10:30 10,000 mètres (H) Finale	15:25 Remise des médailles hauteur (H)
12:20 Remise des médailles du 5000 mètres (H)	16:05 Remise des médailles perche (H)	11:15 200 mètres (F) Séries	15:30 Remise des médailles 800 mètres (H)
12:35 400 mètres (F) Séries	16:10 Remise des médailles hauteur (F) Finale	12:05 200 mètres (H) Séries	15:35 4 x 10 mètres (H) - finale
12:50 Remise des médailles du 100 mètres haies (F)	16:15 400 mètres (H) Finale	12:35 Remise des médailles 10,000 mètres (H)	15:40 Remise des médailles disque (H)
13:00 100 mètres (F) Finale	16:35 Remise des médailles 1500 mètres (F)	12:40 Remise des médailles poids (H)	15:45 Remise des médailles longueur (F)
13:15 100 mètres (H) Espoirs Finale	16:40 Remise des médailles 1500 mètres (H)	12:45 400 mètres haies (H) Finale	15:50 Remise des médailles 4 x 100 mètres (H-F)
13:30 100 mètres (F) Finale	16:45 4 x 100 mètres (F) Séries	12:50 Remise des médailles javelot (H)	
14:45 Remise des médailles du 100 mètres (F) Espoirs	17:05 Remise des médailles 400 mètres (F)	14:00 200 mètres (F) Finale	SAMEDI
14:50 100 mètres (H) Finale	17:10 Remise des médailles 400 mètres (H)	14:15 Remise des médailles 400 mètres haies (H)	10:00 Longueur (H) préli- minaires
15:05 Remise des médailles	17:15 4 x 100 mètres (H) Séries	14:20 200 mètres (H) Finale	11:00 Disque (F) finale
		14:25 Remise des médailles 200 mètres (F)	12:00 Perche (H) finale
		14:30 Remise des médailles Triple-saut (H)	12:00 Hauteur (F) finale
			13:00 Poids (H) finale
			14:00 Javelot (F) finale
			15:00 Longueur (H) finale

Nom du compétiteur	Pays	Moyenne du compétiteur
Maurice Hoex	Belgique	11.1
André Chambon	France	11.1
Philippe Mouton	Belgique	11.5
Nelson Van Chesteing	Québec	11.6
François Fournier	Ontario, Canada	13.00
Jean Parrot	Manitoba, Canada	13.2
Eric Bradley	N.-Brunswick, Canada	14.00
Tan Dang Luong	Vietnam	16.00
Stanislas Nkunzimana	Burundi	16.00
Quan Nguyen Hong	Vietnam	16.00
Severin Kuta	Burundi	16.00
Louise Cadoret	Québec	10.9
Michele Couste	France	12.9

sports

La température n'est pas belle pour tout le monde

Par Henri-Bertrand prévalu durant la matinée partager le premier rang enclutistes se transporteront. Il n'y a pas à dire malgré les vents de de Belgique tous deux con- ront lieu des démonstrations idéale pour tous, les parachu-plus de 20 milles à l'heure servant une moyenne de com-spectaculaires de saut par les tistes qui participent aux ce qui dépasse de près de 11.1. Philipp représentants de tous les compétitions de parachutisme cinq milles la limite considé-Mouton également de Belgi-pays. On aura surtout l'occa- dans les cadres des jeux de rée comme sûre pour les par- que a pris le troisième rang sion de visionner des sauts en tandis que Nelson Van Chest-étoile qui s'effectuent d'un ing de Québec totalisant 11.6 appareil DC-3.

Pour une troisième journée Il n'a fallu que ces deux pour ce classer quatrième. Vingt sauteurs peuvent consécutif hier, on n'a pas sauts pour occasionner une Chez les dames, comme on quitter l'avion en même présenter le programme à surprise. Il était déjà reconnu-pouvait si attendre, Louise temps et sur un signal donné l'affiche et seulement deux que la France possédait les Cadorette de Québec à nette-ils d'ploient leur volière en sauts ont pu être exécutés et meilleurs sauteurs que ce soit ment dominé totalisant 10.9, même temps. erlà à cause de la trop gran en chute libre ou en voltige. Aujourd'hui et demain il Les compétitions régulières de vélocité du vent. Et bien hier, le champion de y aura relâche dans les com-reprendront lundi sur les ter- Des conditions idéales ont France André Chambon a d'pétitions mais tous les para-rains du PEPS.

à pro...pause sportive



C'est avec cette chute presque parfaite que Louise Cadorette de Québec s'est mérité une première place en chute de voltige hier au concours de parachutisme. (photo Richard St-Laurent)

Le Roc-Amadour à Montréal

Le Roc-Amadour de la 11ème rang dans la division et première division de la ligue n'est qu'à quatre points du Nationale de soccer jouera samedi. sa prochaine partie dimanche Toutefois le Roc-Amadour en rencontrant le Doka dans pour une rare fois cette la Métropole. saison offrir un alignement Pour l'équipe locale la tâche est à l'adversaire. Tou- che ne sera pas facile car les blessés et les joueurs sus- club receveur occupe le deux-pendus seront de retour.

à pro...pause sportive



Pour Donald Gendron

Equipe à la mesure du "coach"

par BOB JUTRAS

"Je n'ai jamais perdu un combat de boxe de toute ma carrière". C'est Donald Gendron, le nouvel instructeur des Cascades de Beauport, dans la ligue junior "A" de hockey qui l'affirme.

Il venait tout juste de terminer les 18 trous au tournoi de golf de cette équipe du circuit Jean Huot. Il prit place à la table en compagnie de Marcel Simard, également nouveau venu à titre de gérant général. Tous deux étaient d'accord sur un point: les Cascades feront parler d'eux pour la prochaine saison.

Quelques instants plus tôt, Gustave Gosselin, le président, Jean Joncas, secrétaire et Gérard Gendron, le vice-président, avaient abondé dans le même sens. Une forte pointe d'optimisme jaillissait de leurs yeux. Bref, la confiance régnait.

Je les comprend enfin. A la minute où j'ai croisé Donald Gendron, j'ai réalisé leur ambition. Ce gars-là n'a peur de rien. Il mettra tout son bagage de connaissances et d'expérience au service d'une équipe jeune et

au potentiel valable.

Franchement, je m'attendais à rencontrer un mastodonte au regard crachant le feu. Tout au contraire, Gendron est ce genre de type axant sur la psychologie, item primordial dans toute aventure de sport collectif pour des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 20 ans. Alors qu'il poursuivait son baccalauréat en éducation physique avec spécialisation à l'Université d'Ottawa, il a rédigé une thèse sur la recherche des méthodes de conditionnement physique sur le hockey. Il respectait alors la signature d'un contrat de trois ans, à la fois comme étudiant et joueur de hockey.

Sa carrière de joueur est fertile en aventures auxquelles il se plaît à en rappeler les péripéties. "J'ai débuté dans la catégorie junior "C", à 14 ans, dans la ligue Côte de Beauport, avant de graduer avec la formation du jeune COP. L'une de mes plus grandes sensations fut lorsque Beauport remporta le championnat provincial junior "B", en 1961-62. Mon année avec les Citadelles de Québec me procura également beaucoup

de sensations. Je cotoyais alors René Drolet, André Lacroix, Guy Dufour et plusieurs autres joueurs".

Donald Gendron ne s'est pas borné à frayer avec le hockey. Il a touché de près aux disciplines du hand-ball, du football et du baseball. Il est en amour avec tous les sports.

L'éducateur physique à la régionale Orléans bâtira son équipe sur mesure. A sa mesure. Il ne veut rien d'autre que du jeu agressif, viril. "Nous marquerons quand même assez de buts pour accéder aux plus grands honneurs", poursuit-il.

Quant à lui, Marcel Simard entrevoit la saison prochaine avec confiance. "Notre affiliation avec Chicoutimi s'est raffermie et la présence de trois de leurs joueurs rehausseront le prestige de notre équipe. Les hockeyeurs qui ne seront pas de retour sont Pierre St-Hilaire, Yvon Beaulieu, Denis Grenon et Réjean Langlais.

Les organisateurs du tournoi des Cascades junior en étaient à leur première expérience. Serge Bernier, Alain Beaulieu et François Lacombe des Nordiques ont accepté l'offre. Jacques Richard, Gilles Gilbert, étaient aussi parmi les autres invités de marque.

Le pro du club Alpin, où se déroulait le tournoi des Cascades, s'est avéré un hôte parfait. Le meilleur score de la journée fut enregistré par Henry Setlakwe, de Thetford Mines, qui a complété le parcours en 71 coups. Chez les dames, Pierrette Caron, du Royal Québec, a présenté une carte de pointage de 88.

Chez les invités, Jacques Richard, des Flammes d'Atlanta a joué un 76. Pas moins de 180 golfeurs ont accepté de se joindre aux organisateurs pour faire de cette première compétition un succès sur toute la ligne.

RÉSULTATS À BLUE BONNETS

1ERE COURSE TROT 1 MILE BOURSE 1700. DEPART 747
LOVELIEST MIR 3 3 2 2 3 1/11/4 1/3/4 2.07.1 BOUCHER S 770
BILL SPEC 5 5 5 5 5 3/13/4 2/41/4 2.07.2 CHARRON JP 460
WISH 6 6 4 4 4 4/13/4 3/1 2.08.1 FLARD K 270
SAND DOLLAR 8 8 6 6 7 5/21/4 4/1/2 2.08.2 DESJARDINS Y 2280
SAWYER BROOK 4 4 1 1 1 2/11/2 5/23/4 2.08.2 CAMERON J 3085
SKEIN DHU 7 7 4 4 7 6/53/4 2.09 JONES N 740
BLUE JAY RODNEY 2 2 3 3 2X 7/1/5 7/1/5 2.10.1 SAMSON R 825
MARK EDEN 1 1 X 8 8 8 8 BOUTHILIER R 1280
TEMPS 31.3 1.04.2 1.36.1 2.07.1 PISTE RAPIDE
PRIX
3 LOVELIEST MIR 3.40 2.60 2.30
5 BILL SPEC 3.30 2.60
6 WISH 2.80
PROPRIÉTAIRE LES ECURIES SUZIE INC MONTREAL QUEBEC

6TH RACE TROT 1 MILE PURSE 3000. DEPART 920
SERKI R 5 5 7 7 5 5/11/2 1/NK 2.05.2 DESJARDIN Y 1340
R F BARON 8 8 1E 2 2 2/11/2 2/11/4 2.05.2 HEBERT J 635
DOCS RENDEZVOUS 4 2 3 4 4/11/4 3/ND 2.05.4 PELETIER C 795
CEDER CREST AVRES 3 2 6 5 3E 3/1/4 4/NS 2.05.4 COTE B 780
LIANES RODNEY 6 6 4 6 7 7/93/4 5/1/4 2.06 STJACQUES C 855
SANTA MIR 2 2 3 4 6 6/1/4 6/ND 2.06 GINGRAS M 940
FEARLESS MITE 1 1 5 1 1 1/13/4 7/16 2.06 SEMAN R 755
ROCKET ANGUS 7 7 8 8X 8 8 2.09 SAMSON R 3900
TIME 31 1.03.1 1.34.3 2.05.2 TRACK FAST
PRISES
5 SERKI R 20.80 14.10 9.20
8 R F BARON 6.60 5.20
4 DOCS RENDEZVOUS 6.00
QUINIELLA 5 AND 8 PAID 110.20
OWNER G THEROUX ST JEROME AND L W THEROUX ST HYACINTHE QUE

2ND RACE PACE 1 MILE PURSE 2000. OFF 811
FASHION SCOTT 2 2 2 1 1 1/13/4 1/21/2 2.04.3 PLOUFFE DR D F05
BEACON BELLE 8 8 1 2 3 3/2 2/13/4 2.05 DUQUETTE L 2315
MAJOR BILLY 6 6 6 6 9 4/1/2 3/11/4 2.05.2 HEBERT J 1220
FRIDAYS PRINTER 3 3 5 5 4E 5/11/2 4/ND 2.05.3 GAUTHIER Y 2175
HERMAN MINAR 4 4 4 4 7E 7/23/4 5/ND 2.05.4 HANNA R 800
BEAUMARQUIS BOY 5 5 7 7 6E 6/3/4 6/21/4 2.06 BOUTHILIER R 325
MARSHALL RANGER 1 1 3 3 2E 2/1/4 7/1 2.06.2 DEGUISE A 645
SEARCH ME 7 7 8E 8 8 8 2.06.3 PICARD M 2495
TIME 30.4 1.03.3 1.34.1 2.04.2 TRACK FAST
PRISES
2 FASHION SCOTT 3.70 3.40 2.50
8 BEACON BELLE 3.30 4.40
6 MAJOR BILLY 4.00
DAILY DOUBLE 3 AND 2 PAID 7.00
OWNER DON DOC STABLE HULL QUEBEC

7EME COURSE AMBLE 1 MILE BOURSE 2400. DEPART 947
BARBARA ANN DIRECT 7 7 8 8 8 6/11/4 1/NK 2.05.1 BOUCHER S 985
GERRYS KNIGHT 6 6 7 7 6E 7/2 2/NK 2.05.1 MILLER T 1455
ALGERINE A 2 2 3 3 3E 3/1 3/NS 2.05.1 HANNA R 1595
LAWRENCEBURG LADY 8 8 1E 1 1 1/1/4 4/3/4 2.05.1 KOPAS J 1770
FAST BRUSH 1 1 4 4 4E 5/1/4 5/NK 2.05.2 CHARRON JP 295
ST DAVID 4 4 2 2 2E 2/11/4 6/NS 2.05.2 LAHAIE J 750
QUI WHON 3 3 5 5 5 4/1/2 7/3 2.05.2 CATELIER Y 1360
IRISH BAGLE 5 5 6 6 7 8X 8 2.06 GRISE S 438
TEMPS 30.3 1.04.1 1.34.2 2.05.1 PISTE RAPIDE
PRIX
7 BARBARA ANN DIRECT 21.70 9.10 6.70
6 GERRYS KNIGHT 11.90 6.20
2 ALGERINE A 6.20
PROPRIÉTAIRE ANDRE R LAVALLÉE ET
RAYMOND DALPE POINTE AUX TREMBLES QUEBEC

3EME COURSE 1 MILE TROT BOURSE 6000. DEPART 830
VERNON DRUMMOND 3 3 4 5 5 4/1/2 1/11/4 2.02.3 HEBERT J 1115
SAUL EXPRESS 7 7 7 7 7 5/1 2/11/4 2.02.4 PELLETIER C F105
CALMAR 5 5 6 6 6 6/3/4 3/1/2 2.03.1 CATELIER Y 1565
PETE SIDNEY 2 2 3 4 3E 2/1/4 4/21/4 2.03.1 DEGUISE A 285
FIGHTING JOE 6 6 5E 2 4 7 5/NS 2.03.3 STJACQUES C 590
SMART DART 4 4 2 3 1E 1/11/4 6/NS 2.03.4 GENDRON G 845
STAR RECORD 1 1 1 1 2 3/11/2 7 2.03.4 PICARD M 370
TEMPS 30.1 01.3 1.32 2.02.3 PISTE RAPIDE
PRIX
3 VERNON DRUMMOND 24.30 9.50 5.10
7 SAUL EXPRESS 4.20 3.10
5 CALMAR 4.60
PROPRIÉTAIRE FERNAND VALLIÈRES SHEBROOKE QUEBEC

8TH RACE TROT 1 MILE PURSE 4500. OFF 1006
HAPPY FLASH 2 2 3 4 6 3/41/4 1/3/4 2.03.1 COTE B 535
GAELIC DUKE 5 5 7E 3E 2 1/11/2 2/1/2 2.03.2 QUELLET H F135
MAJIS PRIDE 3 3 X5 6 3 2/11/4 3/ND 2.03.2 MILLER T 2195
LOUP GAROU 8 8 6 7 7 4/21/4 4/61/2 2.03.2 GENDRON G 825
CARONA SAUNDERS 7 7 8 8 8 6/21 5/5 2.04.3 GROLUX JR G 2475
TEMPLE 4 4 2 2 5 5/11/2 6/31 2.05.3 HEBERT J 6170
TUNZA TIME 1 1 4 5 4X 7/1 7/26 2.12 JONES N 215
FRISKY CHIP 6 6 1E 1 1X 8X 8 2.16 PATRY O 815
TIME 31 1.01.3 1.31.1 2.03.1 PISTE RAPIDE
PRISES
2 HAPPY FLASH 12.70 4.80 3.40
5 GAELIC DUKE 3.70 3.70
3 MAJIS PRIDE 4.00
QUINIELLA 2 AND 5 PAID 10.40
OWNER DOUBLE TWO RANCH MONTREAL QUEBEC

4TH RACE PACE 1 MILE PURSE 2100. OFF 850
BONNY BROOK MIKE 7 7 2 1 1 1/13/4 1/13/4 2.05.2 GENDRON G F215
PARKERS BARS 3 3 1E 2 2E 2/1/4 2/11/4 2.05.4 JONES N 325
ARNBRO KYLE 1 1 3 3 4 3/2 3/3/4 2.06 LACHANCE G 1430
MI PEPITA 2 2 4 4 3E 4/3/4 4/21/4 2.06.1 SAMSON R 615
GUSTY VIKING 4 4 5 5 5E 6/2 5/2/4 2.06.1 PLEAU S 515
CARILLON 6 6 7 7 6 5/11/4 6/41/2 2.06.2 CHARRON JP 1280
DREXEL HARRY 5 5 6 6 7E 7/1/4 7/3/4 2.07.2 HEBERT J 415
PIGGY BANK 8 8 8 8 8 8 2.07.2 PICARD M 4460
TIME 31.3 1.04.1 1.35.2 2.05.2 TRACK FAST
PRISES
7 BONNY BROOK MIKE 6.30 4.20 3.50
3 PARKERS BARS 4.70 3.30
1 ARNBRO KYLE 5.30
QUINIELLA 3 AND 7 PAID 16.40
OWNER GARNET STEPHENS WANKLEEK HILL ONTARIO

5EME COURSE 1 MILE TROT BOURSE 7500. DEPART 1025
CONET ANGUS 6 6 4 4 1 1/1 1/13/4 2.02.1 COTE B F75
GRIZZLY BEAR 3 3 1 2 2E 2/11/2 2/NS 2.02.3 GENDRON G 845
BACHELOR PARTY 4 4 6 6 6 3/1 2.02.3 KOPAS J 1030
RACHOB LOBEL 5 5 2E 1 3 4/11/4 4/NS 2.02.4 LACHANCE G 265
SPEED CAMP 2 2 5 5 4E 3/1/4 5/3/4 2.02.4 PLEAU S 680
SANFORD HANOVER 1 3 3 5 5/2 6 2.02.4 GRISE S 1700
TIME 29.4 1.01.1 1.31.4 2.02.1 PISTE RAPIDE
PRIX
6 CONET ANGUS 3.50 2.30 2.70
3 GRIZZLY BEAR 4.90 3.10
4 BACHELOR PARTY 3.60
PROPRIÉTAIRE DOUBLE TWO RANCH MONTREAL QUEBEC

6EME COURSE 1 MILE AMBLE BOURSE 1900. DEPART 909
KINGS MEDAL 7 7 2E 2 1 1/3 1/11/2 2.03.1 GAUTHIER Y 200
LEHIGH EXPRESS 1 1 5 5 5 4/1 2/1/2 2.03.2 CHARRON JP F230
PAGES REBEL 6 6 4 4 4 5/13/4 3/NK 2.03.3 GENDRON G 275
ARCHIE ADIOS 4 4 7 7 8 6/11/2 4/1 2.03.3 BOUCHER S 2165
MARDINS BREWER 5 5 8 8 7 7/43/4 5/NK 2.03.4 HEBERT J 600
KAYS KNIGHT 8 8 3E 3 3 3/13/4 6/73/4 2.03.4 HANNA R 1325
MORMAN KISS 2 2 1 1 2 2/1/4 7/NK 2.05.2 DEGUISE A 715
POWER WAVE 3 3 6 6 6 8 2.05.2 COTE H 3070
TEMPS 29.2 1.01.1 1.32 2.03.1 PISTE RAPIDE
PRIX
7 KINGS MEDAL 7.60 4.00 2.60
1 LEHIGH EXPRESS 3.70 2.40
6 PAGES REBEL 2.30
OWNER CLAUDE BEAUPRE VILLE MONT ROYAL QUEBEC

10TH RACE PACE AMBLE 1 MILE PURSE 2200 OFF 1040
TURO HANOVER 4 4 4 4 1 1/83/4 1/51/2 2.03.1 GENDRON G 200
MCDIDO 7 7 3 5 5E 4/11/4 2/11/4 2.04.1 HANNA R F155
NEDA LEGS 5 5 7 7 7 6/1 3/1 2.04.3 FORTIER O 2265
TOP DECK LOBEL 1 1 6 6 6E 5/1/4 4/11/4 2.04.4 MILLER T 1510
CAROLINE WAYNE 3 3 2E 3 4 7/73/4 5/21/2 2.05 CHARRON JP 1290
ALL TIME GREAT 6 6 5E 1 2 3/1 6/13/4 2.05.1 GIGUERE M 1000
THUNDER IMP 2 2 1 2 3E 2/1/2 7/14 2.05.3 MCTVSH DUM 315
MORDON JACOB 8 8 8 8 8 8 2.08.4 PLEAU S 6370
TIME 29.2 1.01.3 1.32 2.03.1 TRACK FAST
PRISES
4 TURO HANOVER 6.00 3.20 2.60
7 MCDIDO 3.60 2.60
5 NEDA LEGS 5.00
EXACTA 4 AND 7 PAID 17.20
OWNER DENISE SAOUDIN POINTE GATINEAU QUEBEC
ASSISTANCE 8.45
TOTAL MUTUEL HANDLE 655,308



François Gagné du club de parachutisme de Québec en plus d'être un sauteur émérite est un cinéaste expert et il déploie son talent à immortaliser sur film les exploits de ses compagnons en plein vol. (photo Richard St-Laurent)

BASEBALL



THETFORD vs
CARNAVALS

Ce soir
à 6 h. 30

Pour promotions on soirées spéciales
composez : 529-6000

Important gain des Carnavals avant le double

Par Régent LAJOIE

C'est une importante victoire que les Carnavals de Québec ont allés chercher hier soir à Thetford Mines alors qu'une poussée de deux points à la huitième manche leur a permis de disposer des représentants de la ville de l'amiante par le pointage de 3 à 1.

Par ce triomphe, les hommes de Lance Nichols portent leur priorité en tête de

la division Nationale de la Ligue Eastern à deux parties et demie. Et ce soir, lors du programme-double prévu entre ces Pirates et les Carnavals, les Québécois auront l'opportunité d'augmenter cette précieuse avance pour s'assurer ce premier championnat de leur histoire.

BALDWIN SUPERBE

Mike Baldwin a lancé un

match de toute beauté alors qu'il a fait mordre la poussière à 12 frappeurs des Pirates en neuf manches.

Les Pirates ont compté un point à la première strophe lorsque Omar Moreno, qui avait obtenu un simple, a fait finalement rendu au troisième sac sur une erreur du joueur d'arrêt-court Ed Creech avant de venir croiser le marbre lorsque Ken Macha a frappé dans un double-jeu avec les coussins remplis.

Les Carnavals se sont inscrits au pointage à la cinquième strophe lorsque Mike Baldwin a cogné un double pour faire compter Ed Creech qui avait obtenu un simple.

Puis à la huitième reprise, les Carnavals ont porté le coup de grâce en croisant le marbre à deux reprises. Alors que les buts étaient tous occupés, le receveur Terry Childers a frappé un petit roulant vers le premier coussin en brisant son baton

et sur le jeu Bombo Rivera est venu croiser le marbre pour le point de la victoire.

Puis Felix Peguero, avec les coussins remplis, a fait croiser le marbre à Larry Parrish avec un simple dans la gauche, pour le point d'assurance.

CE SOIR

Un programme-double est prévu ce soir au stade du Parc Victoria et le droitier Tim Plodinec, au dossier de

11-5, en sera à son premier départ de la saison. L'autre lanceur des Carnavals sera le gaucher Tim Murphy (4-3).

Le premier match débute à 6 h. 30 précises.

Ligue Inter-Cités

HIER

MOSQUITO
Demi-finale 2 de 3
Québec-Centre 11, Charlesbourg 72 (9 m.)
Charlesbourg gagne 2 à 1.

Sommaire des Expos

HOUSTON	AB	P	CS	PP
Gross, cd	5	0	2	0
Metzger, ac	5	0	1	0
Cadenas, cc	4	1	1	0
Watson, cc	3	1	1	0
Howard, cc	1	1	0	0
M. May, r	4	1	1	2
L. May, lb	4	2	3	0
Rader, 3b	5	0	4	4
Helms, 2b	4	0	2	1
Milbourne, 2b	0	0	0	0
Griffin, i	3	0	0	0
Cosgrove, i	0	0	0	0
Total	38	8	15	7

MONTREAL	AB	P	CS	PP
Hunt, 2b	3	1	0	0
Foli, ac	5	0	1	0
Davis, cc	4	0	1	0
Bailey, 3b	3	0	1	1
Jorgensen, lb	3	0	1	0
Singleton, cd	4	0	0	0
Fairly, cc	3	1	1	0
Woods, cc	1	0	0	0
Foot, r	4	1	2	1
Rogers, i	0	0	0	0
Northrup, fu	1	0	1	1

Torrez, cu	0	0	0	0
Murray, i	0	0	0	0
Morales, fu	1	0	0	0
Carithers, i	0	0	0	0
Breiden, fu	1	0	0	0
Total	33	3	8	3

Les lanceurs:	ML	CS	P	PM	BB	RB
Griffin, g, 12-5	6	3	3	3	1	1
Cosgrove, 3	2	0	0	1	2	1
Rogers, p, 12-15	3	0	0	0	1	1
Murray, 3	0	0	0	0	1	1
Carithers, 2	4	3	3	2	2	2

Partie sauvee: Cosgrove 1ère. FPL: par Carithers, L. May, ML: Rogers.

Temps: 2:23 hrs. Assistan. 18,129.

Rader fait produire quatre points et Houston gagne

MONTREAL (PC) — Doug Rader, avec un simple et un circuit, son treizième de la saison, a fait produire quatre points, consolidant ainsi la victoire de 8-3 que les Astros de Houston ont remportée hier soir les Expos de Montréal, lors d'un match au programme de la Ligue nationale disputé au parc Jarry.

Rader a d'abord frappé un simple faisant marquer le premier de trois points mar-

qués à la quatrième manche. A la huitième, il a frappé un circuit bon pour trois points. Bob Watson, qui avait obtenu un but sur balles et Lee May, qui avait frappé un simple, étaient alors sur les sentiers.

Un simple de Milt May en première manche, avait été bon pour deux points. May a en outre produit un autre

point à la quatrième manche.

De leur côté, les Expos ont marqué en première manche, sur un simple de Bob Bailey et en quatrième sur un simple de Jim Northrup. Barry Foote a complété le pointage pour les Expos avec un circuit à la septième manche.

Dodgers - Pirates

PITTSBURGH (AP) — La brillante tenue au monticule, du lanceur Dock Ellis a permis aux Pirates de Pittsburgh d'infliger aux Dodgers de Los Angeles, leur quatrième défaite consécutive, en en disposant au compte de 5-2 lors d'un match de la Ligue nationale, disputée hier soir à Pittsburgh.

Sommaire des Carnavals

QUEBEC 3	AB	P	CS	PP
Cromartie, cc	5	0	1	0
Scott, cc	5	0	1	0
Rivera, cc	5	1	0	0
Parrish, 3b	5	1	1	0
Newell, lb	1	0	0	0
Childers, r	4	0	0	1
Peguero, 2b	4	0	1	1
Creech, ac	4	1	1	0
Baldwin, i	3	0	1	1
Total	33	3	6	3

THETFORD 1	AB	P	CS	PP
Moreno, cd	4	1	1	0
Randolph, 2b	3	0	1	0
Mitchell, lb	3	0	0	0
Macha, r	4	0	0	0
Melvin, cc	4	0	0	0
Armas, cc	3	0	0	0
Oliveras, 3b	3	0	0	0
Meier, ac	3	0	2	0
O. Jones, i	2	0	0	0
Howard, fu	1	0	0	0

Standart, lr	0	0	0	0
Total	30	1	4	0

Les lanceurs:	ML	CS	P	PM	BB	RB
Baldwin, g, 4-2	9	4	1	0	2	12
O. Jones, p, 10-7	8	5	3	3	5	7
Standart, 1	1	1	0	0	1	1

Arbitres: Rainy, au marbre; Parnemo, sur les buts.

Assistance: 496. Temps: 2:38 hrs.

Syndicat de Québec

André Gagné tourne un 69

Par Roger DORE

André Gagné, du Royal Québec a tourné une ronde de 69 hier pour prendre les devants de la classe "AA" dans la compétition Syndicat de Québec. Il devance ainsi Robert Gagné par une marge de trois coups.

En troisième position, toujours dans la même classe, on retrouve Jacques Marcoux du Royal Québec avec un 73. Incidemment, Marcoux a réussi un trou d'un coup avec l'aide d'un fer "4" au trou numéro 13 d'une distance de 175 verges.

Charles Fournier du Royal Québec s'est classé quatrième avec 75 alors que le champion de l'an dernier, Rénald Paquet du Royal Québec signait une première ronde de 75.

Dans le "A", Yvon Roberge du Castor a joué un 75 pour prendre les devants. Les seize meilleurs joueurs de ces catégories "AA" et "A" se disputeront une deuxième ronde dimanche.

Pour ce qui est des classes "B" et "C", les champions sont déjà connus. Il s'agit de Germain Bisson de Ste-Marie de Beauce avec un 78 et Clément Briand de Montmagny avec un 86.



Qui a été le premier? Jose Cardenal, des Cubs de Chicago, a été sauf sur le jeu malgré la rapidité de son adversaire Enzo Hernandez, des Padres de San Diego.

(téléphoto PA)

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE
Houston 8, Montréal 3
San Diego 1, Chicago 4
Philadelphie 6, Atlanta 3
Los Angeles 2, Pittsburgh 5
San Francisco 1, St-Louis 2

LIGUE AMERICAINE
Detroit à Oakland (nuit)
Chicago 8, New York 9 (13 m.)

Minnesota 2, Boston 3
Texas 7, Cleveland 3
Kansas City 0, Baltimore 1
Milwaukee à Californie (nuit)

LIGUE EASTERN
Québec 3, Thetford 1
Reading 3, Waterbury 2
Pittsfield 2, West Haven 6
Bristol 5, Trois-Rivières 6 (12 m.)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Houston à Montréal (s)
Los Angeles à Pittsburgh
San Diego à Chicago
Philadelphie à Atlanta (s)
San Francisco à St-Louis (s)
New York à Cincinnati (s)

LIGUE AMERICAINE
Texas à Cleveland
Chicago à New York
Minnesota à Boston
Detroit à Oakland
Kansas City à Baltimore (s)
Milwaukee à Californie

LIGUE EASTERN
Thetford à Québec 8:00 hrs
Reading à Waterbury
Bristol à Trois-Rivières
West Haven à Pittsfield

LIGUE METROPOLITAINE JR
Demi-finale 3 de 5
Québec à Lévis 8:00 hrs

LES CLASSEMENTS

Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	62	57	.521	—
Philadelphie	61	58	.513	1 1/2
Pittsburgh	60	59	.504	2 1/2
Montréal	55	61	.474	5
New York	51	63	.447	8 1/2
Chicago	49	67	.422	12

Division OUEST	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	75	44	.630	—
Cincinnati	71	48	.597	5
Atlanta	63	55	.534	11 1/2
Houston	60	58	.508	15 1/2
San Francisco	54	65	.454	21 1/2
San Diego	47	73	.392	28 1/2

Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
Boston	65	53	.551	—
Cleveland	59	56	.513	3 1/2
Baltimore	60	58	.508	5
New York	58	59	.496	6 1/2
Milwaukee	56	62	.475	9
Detroit	55	63	.466	10

Division OUEST	G.	P.	Moy.	Diff.
Oakland	69	50	.580	—
Kansas City	62	55	.530	6
Texas	61	60	.504	9 1/2
Chicago	59	59	.500	9 1/2
Minnesota	58	62	.483	11 1/2
Californie	47	72	.395	22

Division Nationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Québec	66	56	.541	—
Thetford	63	58	.521	2 1/2
Reading	62	57	.521	2 1/2
T. Rivières	56	65	.463	9 1/2

Division Américaine	G.	P.	Moy.	Diff.
Bristol	67	54	.554	—
Pittsfield	62	60	.508	4 1/2
West Haven	54	66	.450	11 1/2
Waterbury	53	67	.442	12 1/2

Ce n'est qu'un au revoir

"à propos" vous fait aujourd'hui ses adieux, mais j'ai nettement l'impression que pour les sept membres de l'équipe de la rédaction sportive, ce n'est qu'un au revoir.

C'était un peu à contre-cœur que j'ai accepté l'été dernier la responsabilité de directeur de la section de sport, car j'aime beaucoup plus le journalisme sportif que les à-côtés administratifs. J'avais mis comme condition de recruter moi-même mon personnel, et je n'ai jamais regretté mon choix.

J'ai travaillé avec eux durant ces 11 mois et j'envie le directeur de pages ou d'émissions sportives qui trouvera une place dans son équipe pour les Réal Labbé, Henri Bertrand, Roger Doré, Claude Cadorette, Robert Jutras et Régent Lajoie.

Malgré le nombre restreint de lecteurs d'à propos, leurs écrits seront regrettés, et même ceux qui ne lisaient à propos qu'occasionnellement constateront un vide dans la

nouvelle sportive québécoise. Un merci aux collaborateurs Louis Chassé, Robert Deschenaux, Mario Podorieszsch, Yves Sabourin

Jean

Pouliot



et à notre spécialiste des favoris. J'allais presque oublier Jacques Plante.

—Je me sens un peu comme un membre d'une équipe de baseball qui a lutté jusqu'à

la dernière manche de la série mondiale avant de s'incliner. L'équipe de la rédaction sportive a joué une série formidable, mais a été battue par une équipe plus forte ou possédant de meilleures réserves. Mais leur rendement leur vaudra un repêchage dans les tous premiers tours. Ce n'est donc qu'un au revoir.

L'ANECDOTE DU JOUR

Je me serais bien dispensé d'une anecdote aujourd'hui, mais comme c'est un peu la marque de commerce de cette chronique, en voici une qu'a pondue un des gars de l'atelier cette semaine.

Après avoir composé le compte-rendu d'une joute de baseball, il me demanda lequel des deux joueurs des Carnivals était le plus sérieusement blessé, celui qui avait été blessé à la colonne vertébrale ou celui qui avait été blessé à la deuxième strophe.

Championnats mondiaux de cyclisme Médaille d'or soviétique chez les femmes

MONTREAL PC — Tamara Piltsikova, d'Union soviétique, a mérité la médaille d'or, dans la catégorie féminine, vendredi soir, lors du championnat mondial de cyclisme qui se déroule à Montréal.

Mlle Piltsikova a défait Sue Navarra, des Etats-Unis.

Mlle Navarra s'est mérité la médaille d'argent. La médaille de bronze a été méritée par une autre athlète soviétique, Gallina Tsareva. Mlle Tsareva a surclassé l'Américaine Lina Stein qui s'est cassée au quatrième rang.

Pus tôt dans la journée, amara Garkushina, d'Union

tête de la catégorie féminine, au terme de l'épreuve individuelle de trois milles.

Elle a réussi à couvrir en 10 tours et demi en 3:58.46, à la moyenne de 45kmh, laissant sa plus proche concurrente à près de trois secondes. Bien qu'aucun record ne puisse être homologué, la So-

viétique s'était classée en quatrième cinq fois champion du monde a nettement battu le record de la distance qu'elle détient sa compatriote Obovskaja en 4:01.7.

Lors des éliminatoires, une autre Soviétique, Valentina Smirnova a réussi le deuxième temps avec 4:01.36, de vant la néerlandaise Keet van Oosteen 4:01.65.

Sont également qualifiées: Carol Barton (G.-B.), Mary Jane Reoch (Etats-Unis), Beryl Burton (G.-B.), Willy Kwantes (Hollande), et la Belge Linda Rombout, qui a réalisé le 8ième temps quali-

ficatif avec 4:11.47.

Par contre, la deuxième Belge Nicole van den Broeck n'a pu faire mieux que 4:15.35 et est éliminée.

Le Norvégien Knut Knudsen apparaît bien placé pour réaliser son pari: remporter le titre professionnel un an, après avoir conquis le mail-lot arc-en-ciel amateur.

Knudsen, âgé de 23 ans, roulant avec la régularité d'un métronome a été le premier cycliste à descendre en-dessous des six minutes aux cinq kilomètres.

En 5:59.12, il devance le Hollandais René Pijnen, médaille d'argent l'an dernier,

de plus d'une seconde.

En quart de finale, Knudsen doit disposer de l'Italien Giacomo Bazzan.

René Pijnen (Hollande) 20e meilleur temps, rencontre Dirk Baert (Belgique) qui a réalisé le 7e temps, a du recourir, après une crevaisson.

Le Belge Ferdinand Bracke a de bonnes chances contre l'Allemand de l'Ouest Gunter Hartiz.

Quant au Français Charlie Grosskost, il sera opposé au Hollandais Roy Schuiten. Grosskost, qui peut faire mieux que ses 6:06.24 a de bonnes chances contre Schuiten.

Ron Roberts se joint à l'Equipe-Canada 1974

RON ROBERTS — Page 31

TORONTO (PC) — Le directeur-gérant de l'Association mondiale de hockey, M. Ron Roberts, de Dallas, devait être introduit hier, au sein du comité d'organisation de l'Equipe-Canada 1974.

C'est Gordon Juckes, directeur-gérant de l'Association canadienne de hockey amateur qui a annoncé jeudi soir que le vœu de Roberts serait exaucé.

Roberts avait menacé mercredi de retirer les joueurs de l'AMH de la série canado-soviétique prévue pour l'automne prochain, s'il n'était

pas accepté au sein du comité.

"En autant que l'ACHA est concernée, a déclaré M. Juckes, nous serons ni plus ni moins prudents, que Roberts soit membre du comité ou non".

L'obstacle principal à la présentation de la série Canada-URSS n'était pas la nomination de Roberts au sein du comité, mais les compensations à apporter aux organisations européennes de hockey amateur pour la perte de leurs joueurs passés à l'AMH.

Cette dernière et l'ACHA ont accepté de payer telles compensations lors d'une réunion tenue plus tôt cette semaine à Helsinki, en Finlande.

Selon l'accord intervenu le 9 août, l'AMH paiera \$20,000 à une fédération lorsqu'un de ses joueurs signera un contrat avec l'une ou l'autre des équipes de l'Association mondiale. Celle-ci paiera en outre une tre une somme de \$10,000 additionnels lorsque ce joueur aura complété une saison avec cette équipe et un autre \$10,000 après deux saisons.

à pro...pause sportive



Entre participants, il faut s'entraider. Le médecin de l'équipe soviétique Robert Guralnik, aide à panser les blessures de la cycliste américaine Linda Steine, aux Championnats Mondiaux de Cyclisme, à Montréal.

(téléphoto PC)

DIMANCHE le 18 août au **Colisée de Québec**



11 heures
**CELEBRATION
EUCHARISTIQUE**

avec

Jean Vanier

19 heures 30
**SPECTACLE INTERNATIONAL
FRATERNISPHERE**

ENTREE LIBRE

avec

John Littleton



LES DANSEURS MASQUES 'ZAQULI' DE LA COTE D'IVOIRE
LA TROUPE DE FOLKLORE "KINO-KISOS" DU QUEBEC
Les danseurs "Intore" du Rwanda • Une troupe folklorique du Vietnam
L'animateur: JEAN-GUY MORIN

JEUNESSE DU MONDE
15e ANNIVERSAIRE